



NABARRA fondit, en 1758, avec François Caula, une cloche pour l'église de Vernet-les-Bains.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

NADAL (Pierre) fut procureur royal de Rousillon et Cerdagne, sous le règne de Pierre le Cérémonieux.

Archives des Pyr.-Or., B. 101.

NARBONNE (Pons de) était archidiacre d'Elne en 1213.

Archives des Pyr.-Or., G. 805.

NARCISSE DE SAINT-DOMINIQUE (Frère) né à Perpignan, entra dans l'ordre des Carmes déchaussés et devint prieur du Cardon. Il fit imprimer à Perpignan en 1722, une *Oracio*, en l'honneur du roi Louis XV, et mourut dans sa ville natale.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

NAUDO (Paul) naquit aux Angles, le 22 octobre 1794. Le nom qu'il avait reçu de la naissance aurait pu rechercher dans le monde un prestige qui ne laisserait pas d'éblouir ; son bisaïeul avait appartenu à la grande noblesse d'Espagne, sous le titre de duc de Vène. Quoique respectable, sa famille vivait dans une médiocre aisance : dans son enfance, Paul Naudo apprit à lire en gardant les troupeaux dans le bac de Llivia, les forêts de Font-Romeu et de la Matte. Au sein du foyer domestique vivait un de ses oncles, vétéran du sacerdoce de l'ancien régime. Celui-ci, discernant les heureuses dispositions du jeune berger, lui enseigna les rudiments de la latinité, de concert avec deux autres enfants du village. Les progrès de l'adolescent furent si rapides, qu'il ne tarda pas à devenir le second maître de ses condisciples. A seize ans, sa carrière des belles-lettres était déjà parcourue. Obligé de se fixer à Carcassonne pour couronner ses études d'instruction secondaire, le brillant élève connut toujours les mêmes succès. Lors du concours d'admission au Grand-Séminaire il conquist le premier rang, qu'il ne perdit jamais plus dans le cours de ses classes. Au sortir de l'étude de la philosophie, Arnaud-Ferdinand de Laporte

lui avait offert d'enseigner cette science aux élèves de son Grand-Séminaire. Par raison de santé, l'abbé Naudo ne put accepter les avances si flatteuses de ce pontife. Plus tard il se rendit aux désirs de son évêque, et durant six ans (1818-1824) enseigna successivement la philosophie et la théologie aux lévites des deux diocèses de Carcassonne et de Perpignan. L'abbé Naudo ne se renferma pas dans le cercle des seules sciences ecclésiastiques. La physique, la chimie, l'astronomie et la botanique avaient de l'attrait pour lui. Il suivit personnellement à l'Université les cours professés sur ces sciences exactes par des maîtres éminents, et rapportait ensuite à ses disciples le fruit de ses investigations et de ses labeurs. Le 19 novembre 1823, Jean de Saunhac-Belcastel fut désigné par Léon XII pour occuper l'antique siège d'Elne, resté sans titulaire depuis la mort d'Antoine d'Esponchez (1801). Aux termes du concordat de 1817, le diocèse de Perpignan devait vivre de sa vie administrative, indépendante de celle de l'évêché de Carcassonne. Le nouveau pontife mit l'abbé Naudo, à peine âgé de trente ans, à la tête de son nouveau Grand-Séminaire, tandis qu'il appelait l'abbé Birotteau aux fonctions de vicaire-général. Pour assurer le recrutement des vocations sacerdotales, l'abbé Naudo dut chercher un établissement qui abriterait à la fois les élèves du Grand et du Petit Séminaire. Il jeta son dévolu sur un pensionnat d'instruction secondaire, qui était établi à Prades, dans les locaux d'un ancien couvent de Capucins. Un traité fut conclu en 1825 entre la municipalité pradéenne et l'administration épiscopale. Au mois d'octobre de cette même année, le nouveau séminaire diocésain ouvrit ses portes aux lévites de Perpignan. Dès le 10 mai de l'année suivante, Jean de Saunhac-Belcastel bénit et posa la première pierre d'un Grand-Séminaire sur l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église cathédrale Saint-Jean. L'abbé Naudo y avait installé depuis peu de temps les élèves confiés à ses soins ; la révolution de juillet 1830 vint les en chasser brutalement. Une foule en délire s'était portée à cet établissement, avait enfoncé les portes, pillé les chambres, saccagé la chapelle et la bibliothèque. Le calme revenu, l'abbé Naudo retourna à son poste

d'honneur et de confiance. En 1831, Jean de Saunhac le nomma vicaire-général. Après avoir refusé le siège épiscopal de Clermont en 1833, Paul Naudo se vit forcé, un an après, de monter sur celui de Nevers, que Louis-Philippe lui offrit le 22 juin 1834. Une bulle de Grégoire XVI, du 30 septembre 1834, le préconisa évêque de Nevers, en remplacement de Douhet d'Auzers, décédé le 9 février précédent. Sacré à Paris, le 9 novembre suivant, il fit son entrée solennelle à Nevers le 11 décembre 1834. En arrivant dans son diocèse, le nouvel évêque ne tarda pas à conquérir les sympathies générales. Il y créa des œuvres qui témoignèrent à la fois de son zèle et de son activité. Les cadres du personnel ecclésiastique étaient composés en majeure partie de prêtres originaires de contrées voisines ou étrangères au Nivernais. Il parcourut lui-même les plaines et les montagnes boisées de cette région et multiplia les vocations sur son passage. En peu de temps il mit son diocèse au rang le plus distingué dans les états de services rendus à l'œuvre de la Propagation de la foi. Il rétablit les conférences ecclésiastiques dans les doyennés, bâtit ou releva plus de cinquante églises ou chapelles. Grâce à son crédit et à ses libéralités, d'importantes réparations furent exécutées à la tour de la Cathédrale, ainsi qu'à quelques édifices religieux, remarquables par leur architecture. La ville de Clamecy lui dut son salut dans une circonstance critique. En 1837, lors de l'apparition des nouveaux poids et mesures, la cité s'était emplie de tumulte ; les habitants se refusaient à agréer l'innovation gouvernementale du système métrique. Le préfet du département, un général de division, plusieurs brigades de gendarmerie, huit escadrons de cavalerie, un bataillon de ligne étaient sur les lieux où quatre mille rebelles s'étaient portés, attendant l'heure du marché. Pour calmer l'effervescence, on eut recours à la médiation de l'évêque de Nevers. Celui-ci alla le long des groupes, porta çà et là des paroles qui provoquèrent la confiance et abattirent les colères. Le conflit cessa, grâce à la puissance pacificatrice de la religion personnifiée dans le doux et aimable pontife. L'année d'après, aux élections de 1838, Paul Naudo eut à se jeter entre les armes déjà fumantes de deux duellistes. Sans son intervention, la préfecture de Nevers n'aurait revu le soir que le cadavre de son chef, M. Badoux, ou un homme public couvert du sang d'un autre homme public. Le préfet de la Nièvre ayant reçu un soufflet de la main de l'un de ses électeurs, avait envoyé un cartel à celui-ci. Par son entremise conciliatrice, Paul Naudo parvint à empêcher toute effusion de sang. Le département se montra justement reconnaissant de tels services. Tous les ans, le Conseil général votait, par une adresse à son évêque, la gratitude du pays. Louis-Philippe

lui avait aussi décerné la croix de la Légion d'honneur. En récompense de huit années d'un si fécond épiscopat dans le diocèse de Nevers, la nonciature, d'accord avec le gouvernement français, éleva Paul Naudo à la dignité archiépiscopale, sur le siège d'Avignon. Nommé le 12 juin 1843 et préconisé le 31 août suivant, Paul Naudo arriva dans sa ville métropolitaine le 11 octobre de cette même année. Sa figure était demeurée très jeune. Sous une chevelure abondante et poudrée à frimas, un large front, éclairé par des yeux brillants et rieurs qui illuminaient, d'un rayon d'intelligence et de douce malice, sa physionomie calme et grave. L'ensemble exprimait une bonhomie indulgente. Il parlait avec facilité, mais sans hâte. Le charme qu'il exerçait, même sur les moins bien prévenus, venait autant de son esprit vif, fécond en anecdotes, en mots heureux, en saillies inattendues, et en réparties pleines de finesse, que de sa nature morale. On le sentait épris du vrai et du bien. Il se passionnait en présence du beau qui lui était révélé et son ardeur était contagieuse, comme sa constante belle humeur était communicative. Le chanoine Voillot, qui avait longtemps vécu dans son intimité et dont le témoignage nous est, à ce titre, précieux, faisait de l'archevêque d'Avignon cet éloge : « Tous ceux qui l'approchaient aimaient à ne voir en lui que l'homme aimable et saint ; il y avait, en toute sa personne, comme un reflet des qualités du cœur qui effaçait toute autre idée, toute autre impression à son aspect. » L'archevêque d'Avignon se trouvant à Paris, en 1843, fut prié de présider un sermon de charité que prêchait Lacordaire, dans l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Paul Naudo siégeait au banc de fabrique, ayant à sa droite l'évêque de Tulle et à sa gauche un autre prélat, Mgr Marguerie. Durant le discours, ce dernier se penchait fréquemment sur l'épaule de l'archevêque d'Avignon et lui transmettait ses impressions. Paul Naudo demeurait impassible, ou ne répondait que par monosyllabes. Sa physionomie traduisait le sentiment du respect qui l'animait pour le lieu saint. Le prélat métropolitain distribua sans compter les ressources de sa cassette entre la maîtrise de la cathédrale, les lévites de ses séminaires, les écoles, les maisons de secours et les nécessiteux de l'archidiocèse. Il prit une part active au mouvement qui se dessinait en France, à cette époque, contre le monopole de l'enseignement universitaire. De concert avec ses suffragants, il adressa un *Mémoire au ministre de la justice et des cultes en faveur de la liberté d'enseignement*. Il est aussi l'auteur d'une *Défense des religieuses hospitalières de Saint-Joseph d'Avignon*, parue sous forme de *Mandement*. Cette œuvre pastorale, publiée en 80 pages in-4° à l'occasion de l'expulsion de ces sœurs de l'Hôtel-Dieu, qu'elles desservaient depuis

deux siècles, demeure comme un chef-d'œuvre. Leurs iniques adversaires demeurèrent confondus à la suite de la flétrissure que leur infligea le ferme et courageux archevêque, Paul Naudo. La collection de ses mandements, lettres pastorales ou circulaires s'élève au chiffre de quarante-huit opuscules ; dans ce nombre, vingt-cinq furent publiés à Nevers et vingt-trois à Avignon. Le jour de Pâques, 23 avril de l'année 1848, Naudo succomba, sur l'autel, à une attaque d'apoplexie, vers la fin de la messe pontificale qu'il célébrait à Notre-Dame des Doms, son église métropolitaine. On grava sur son tombeau l'inscription suivante, résumé fidèle de sa carrière et de ses vertus :

Hic resurrectionem expectat
 Illustr. et reverendiss. in Christo pater
 Paulus Naudo,
 Avenionensis archiepiscopus, domo Ruscinonensis
 Vix trigesimum annum agens seminario
 suæ diœcesis præpositus,
 Episcopus primum Nivernii, postea ad hancce
 sedem translatus,
 Doctrinâ pietate cœterisque virtutibus clarus.
 Die sancto Paschæ XXIII mens. april.
 Anno MDCCCXLVIII
 Sacra solemniter peragens,
 Post sumptam quasi in viaticum propriis
 manibus communionem,
 Velut fulmine tactus, exanimis cecidit,
 Omni populo circumstante, attonito et lugente.
 Vixit annos LIII, mens. VI.
 Beati qui in Domino moriuntur.

Le tableau sur lequel sont reproduits les traits de Paul Naudo, au Musée de Perpignan, est l'œuvre du peintre Billet. Il a été exécuté d'après une lithographie du roussillonnais Jacques Llanta. Ses armes étaient : d'azur à un ancre d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois croix pattées et arrondies d'argent, avec la devise en exergue : *In te Domine speravi*.

Abbé VOILLOT, *Oraison funèbre de Mgr Naudo, archevêque d'Avignon, prononcée le 7 juin 1848, dans la Métropole*, petit in-12, 48 p. — Abbé COLOMER, *Vie de l'abbé Jean-François Metge*. — PISANI, *L'Épiscopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation*. — Abbé J. CAPELLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

NAVARRE (Pierre), sculpteur, construisit le retable actuel du maître-autel de l'église d'Elne en 1723. En 1739, il passa un traité avec l'ingénieur en chef pour la construction d'un autel, d'une statue de saint Louis et autres objets d'ameublement destinés à la chapelle de l'hôpital militaire de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., C. 204, G. 111.

NAVARRO (Bernard) naquit à Perpignan en 1561. Il entra dans l'ordre des Augustins, y fit ses vœux en 1583, fut lecteur de théologie dans le couvent de son ordre à Barcelone, en 1590, et devint lecteur de l'Écriture-Sainte dans la cathédrale d'Urgel

en 1600. De retour dans sa patrie, Navarro s'y fit recevoir docteur en théologie, en 1603. Il fut successivement recteur du collège Saint-Guillaume, prieur des couvents de Perpignan, de Saragosse et de Barcelone. Nommé définitif et enfin, en 1620, provincial de son ordre, Navarro mourut à Barcelone, le 26 juillet 1629. Il a écrit l'*Histoire de la vie de saint Nicolas de Tolentino*.

Annuaire de 1834.

NÈGRE (Michel), sculpteur de Perpignan, construisit en 1688, le retable du maître-autel de l'église Saint-Martin de Fourques. On trouve à Perpignan, en 1698, un sculpteur nommé François Nègre, qui pouvait être le fils de Michel. Le 10 mars 1776, Patrice Nègre, sculpteur de Perpignan, passa, avec la communauté ecclésiastique de Saint-Jacques de Perpignan, un bail emphytéotique d'une pièce de terre inculte, sise à Cabestany.

Archives des Pyr.-Or., G. 523, 589, 788.

NICOLAU (Antoine), savant théologien et habile politique naquit à Perpignan vers la fin du xiii^e siècle. Il entra dans l'ordre des Grands-Augustins et fut, en 1336, professeur de théologie à Perpignan, dans le couvent de son ordre. Sa prudence, ses vertus et son esprit conciliateur lui méritèrent l'estime et la confiance de plusieurs souverains et le firent charger de plusieurs missions délicates et importantes. Il travailla souvent sous le cardinal de Rhodéz, qui avait été envoyé par le pape Clément VI, pour rétablir la paix entre les rois de Majorque et d'Aragon. Pierre IV et la ville de Perpignan députèrent Antoine Nicolau vers ce cardinal, le 22 juillet 1343. Il fut envoyé peu de temps après, auprès du roi d'Aragon par Jacques II, roi de Majorque. Il mourut à Perpignan, dans le couvent de son ordre, en 1346.

Annuaire de 1834.

NICOLAU (Pierre) naquit à Millas, dans la seconde moitié du xvi^e siècle. D'abord professeur de théologie à l'Université de Perpignan, il devint ensuite prieur de Sainte-Marie d'Espira-du-Conflent ; ce poste était, au dire d'un historien, « la cure la plus enviée dans le pays. Dans la liste des bénéfices curiaux, il occupait le premier rang dépassant de beaucoup tous les autres et par la nature de son titre et par l'importance de ses propriétés et par l'étendue de ses dîmes ». Il écrivit l'historique de son prieuré, qu'il fit imprimer à Perpignan en 1630, dans un volume in-4^e ayant pour titre : *Noms, virtuts, perfeccions, gracias, excellencias, grandesas proprias y formula de la sanctissima Verge Maria de Espira de Conflent*. Cet ouvrage qui renferme quelques anciennes

chartes n'existant plus ailleurs, n'est guère connu que par un extrait inséré par Renard de Saint-Malo dans son *Cartulaire roussillonnais*. Cet érudit déclare que l'ouvrage compte 400 pages et il cite le chapitre III consacré à démontrer l'antiquité de l'église, d'après son caractère architectural et des documents remontant aux ^{xr} et ^{xii} siècles. Pierre Nicolau fut en outre commissaire du Saint-Office de l'Inquisition pour la province du Roussillon. On lui attribue encore : *Alabanza... de la Mare de Deu*, imprimé à Perpignan en 1630.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — *Annuaire* de 1834. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), maréchal de France, fils d'Anne-Jules, comte d'Ayen, puis duc de Noailles, naquit le 29 septembre 1678, à Paris, et y mourut le 24 juin 1766. Il épousa en 1698, Françoise d'Aubigné, fille du frère de M^{me} de Maintenon. Connu dans sa jeunesse sous le nom de *Comte d'Ayen*, il fit ses premières armes en Catalogne, sous les yeux de son père. D'abord cornette du régiment de cavalerie du maréchal, il obtint une compagnie, en 1693, assista au siège de Roses, à la bataille du Ter, à la prise de Palamos et de Gérone. La naissance et les talents du comte d'Ayen lui assurèrent un avancement rapide. Dès 1695, il commandait en second une brigade de cavalerie. Après que son père eut quitté la Catalogne, Adrien-Maurice continua de servir sous le duc de Vendôme, dont il mérita les éloges et la confiance. Destiné, en 1705, à commander en Espagne, il parut, l'année suivante, sur le théâtre de la gloire de son père ; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes. Un petit-fils de Louis XIV avait été appelé sur le trône d'Espagne. Après quelques années d'une domination mal affermie, une partie de ses sujets soulevée par des étrangers, aidée de leurs troupes, s'était ouvertement révoltée. La Catalogne était une des provinces d'Espagne les plus dévouées à l'Archiduc qui disputait le trône à Philippe V ; aussi les Français n'y eurent pas de grands succès. Leurs troupes peu nombreuses étaient mal disciplinées ; leur chef, le maréchal de Tessé, ne combattait qu'avec la certitude de ne pas réussir, et cette malheureuse prévention entravait toutes ses démarches. Noailles, honoré de la confiance particulière de Philippe V, trouva quelques occasions de le servir ; mais on le rappela bientôt dans le Roussillon, exposé aux hardies entreprises de l'ennemi. On lui avait promis, pour la défense de ce pays, des troupes que le mauvais état des affaires de France empêcha de lui envoyer. Il était alors lieutenant-général. Réduit à se maintenir dans le Roussillon, il ne négligea rien pour garantir des attaques de

l'étranger cette partie du royaume ; et l'année suivante (1707), malgré le petit nombre de ses troupes, il résolut de tenter une diversion en Catalogne contre les ennemis battus au centre de la Péninsule par le maréchal de Berwick. Il entra dans la Catalogne, devenu capitaine des gardes du corps sur la démission de son père (17 février 1707). Il continua de commander l'armée du Roussillon et des frontières, par pouvoirs des 5 avril 1707, 7 mai 1708 et 26 avril 1709. En 1707, il s'avança dans la nuit du 25 au 26 juin, contre Bascara et contre le château de Calabons. La garnison de ce château composée de 140 hommes se rendit prisonnière de guerre, et on démolit le château. Il revint à Bascara, le mit à contributions et le fit démanteler. Le 9 septembre, il pénétra dans la Cerdagne, et s'empara, le 12, de Llivia, où les députés de Puycerda lui présentèrent les clefs de leur ville. La province entière suivit l'impulsion donnée par la capitale. Il bâtit une citadelle à cinq bastions avec des demi-lunes. Il fit aussi fortifier Bellver, et chassa huit cents hommes d'un fort voisin qu'il fit raser. Le duc de Noailles, après avoir pourvu à la sûreté des places du Roussillon, revint à la Cour. En 1708, retournant à son armée, il canonna les alliés, au Pont-Major, et nourrit son armée à leurs dépens. Il fit une diversion favorable à l'entreprise du duc d'Orléans qui assiégeait Tortose et conserva la ville de Roses. En 1709, les alliés étant campés à Chatillon, à Bascara et à Figuières, le duc de Noailles entreprit d'enlever ces trois quartiers. Pour y parvenir, il évita les routes ordinaires, en choisit deux moins fréquentées et fit suivre la meilleure par sa cavalerie. Il s'avança avec 2.000 grenadiers par le col de Recasens, le 5 août au soir ; le 6, à deux heures après minuit, il entra dans la plaine de Figuières ; mais une partie de la cavalerie s'étant égarée dans les montagnes, il ne fut joint, une heure avant le jour, que par six escadrons ; ce retard ne lui permit pas de couper les trois quartiers. Il tomba cependant sur deux régiments de cavalerie postés près de Figuières. La garnison sortit pour les soutenir ; mais le duc de Noailles la poursuivit à toutes brides dans un chemin coupé, où elle essuya deux décharges de la cavalerie et une de l'infanterie. Il força les troupes de l'infanterie de la garnison, de mettre bas les armes, et mit en déroute la cavalerie. Tout y fut pris ou tué avec le bagage. Un lieutenant-colonel, un major, vingt-cinq capitaines et cinq cents cavaliers ou soldats furent prisonniers. Frankenberg, général major des troupes palatines, s'étant retranché avec deux mille hommes de cavalerie, sur le bord du Ter, près de Gérone, le duc de Noailles vint à lui par un défilé qu'on ne croyait pas praticable ; et, pour mieux tromper son ennemi, il ordonna à son infanterie de marcher à la droite du Ter vers

le Pont-Major. Le duc de Noailles était à trois quarts de lieue du camp de Frankenberg, le 2 septembre, à une heure du soir. Celui-ci, avec un détachement, s'avança pour le reconnaître ; mais il fut aussitôt enveloppé, blessé de deux coups de sabre, et fait prisonnier ; on tua une partie de sa troupe et on prit l'autre. Cependant les fuyards poursuivis donnèrent l'alarme au camp, en sorte que le duc de Noailles trouva les ennemis en bataille derrière un ravin. A son approche, ils s'enfuirent sous le pied de Gérone et dans les montagnes, laissant leurs tentes, leurs équipages et leurs munitions. Il pénétra en Catalogne jusqu'à Olot et à la plaine de Vich ; il en tira des secours en grain et en argent qui répandirent l'abondance dans son armée. Il assura même pour tout l'hiver la subsistance des troupes en Roussillon, par la précaution qu'il eut d'y faire transporter une bonne partie de ces grains ; aussi son armée ne se ressentit-elle pas de la disette générale qui désolait alors la France. Il se démit de son régiment de cavalerie en faveur de ses frères, le 7 décembre de cette année. Il commanda en chef l'armée de Catalogne, par pouvoir du 24 avril 1710. Etant campé au Boulou, au-delà de Perpignan, il y reçut la nouvelle qu'une flotte de vingt-quatre vaisseaux anglais et hollandais avait débarqué, le 25 juillet, sur les côtes de Languedoc, entre Agde et Cette. Le duc de Noailles sentit le danger d'un pareil débarquement et comprit combien il serait facile aux ennemis de se soutenir par le secours de la mer. Jugeant aussi qu'avec un tel établissement, ils entretiendraient la révolte du Vivarais et des Cévennes, il n'attendit aucun ordre, accourut du Roussillon, fit marcher neuf cents chevaux, mille grenadiers et un train d'artillerie dans lequel il y avait des pièces de 24. Tout arriva devant Agde en quarante-huit heures. Il força les Anglais d'abandonner Agde, en battit six cents près de Cette, et reprit, l'épée à la main, le fort dont ils s'étaient emparés. Cette affaire obligea la flotte anglaise de mettre à la voile et de se retirer. Le duc de Noailles se rendit à Versailles et y proposa le siège de Gérone ; en même temps Philippe V le nomma commandant en Catalogne avec un pouvoir absolu et illimité. Il retourna à Perpignan, où il arriva avec les troupes qu'il avait réussi à rassembler ; puis il s'avança jusqu'à Gérone, où il ouvrit la tranchée le 27 décembre. Des pluies continuelles, le débordement des rivières, la séparation des quartiers, la défense opiniâtre des assiégés, une saison avancée auraient déconcerté une âme ordinaire et commune ; mais le duc de Noailles persista dans son entreprise, surmonta tous les obstacles et donna l'assaut le 25 janvier 1711, à la ville basse, qu'il emporta. La ville haute capitula et se rendit le 25. Les ennemis évacuèrent, le 31, les forts de la montagne des capucins. Mais il fut rap-

pelé presque aussitôt après la prise de cette ville, à la suite d'une intrigue qu'il avait ourdie avec le marquis d'Aguilar, pour donner une amante au roi d'Espagne. A la mort de Louis XIV, il entra au Conseil des Finances qu'il présida sous le maréchal de Villeroy, fut disgracié pour son opposition aux mesures financières de Law (1718) et exilé (1722-1723). Maréchal de France et commandant en chef, avec Asped de l'armée d'Allemagne (juin 1734), il reçut la capitulation de Philipsbourg, et l'année suivante alla servir en Italie. Favori de Louis XV et de M^{me} de Châteauroux, il fut nommé ministre d'Etat (1743), et, mis à la tête de l'armée d'Allemagne, perdit par l'imprudence de son neveu, le duc de Gramont, la bataille de Detsingen (27 juin) ; il ne fut pas plus heureux l'année suivante en Alsace contre les Autrichiens. Ambassadeur extraordinaire à Madrid (1746), il continua, jusqu'en 1756, époque où il se retira, à exercer une grande influence sur les opérations militaires et sur les affaires. L'abbé Millot a publié, ou pour mieux dire a rédigé, d'après des documents, *les Mémoires du duc de Noailles*, qui parurent en 1777 et qui ont été réimprimés dans les grandes collections. Il existe du Maréchal et de sa famille des lettres et de nombreux manuscrits à la Bibliothèque nationale.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

NOAILLES (Anne, comte, puis premier duc de) mourut à Paris, le 15 février 1678. Il fut gouverneur du Roussillon, lieutenant-général d'Auvergne, premier capitaine des gardes du corps et obtint en novembre 1663, l'érection du comté d'Ayen en duché-pairie.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

NOAILLES (Anne-Jules, comte d'Ayen, puis duc de), fils d'Anne de Noailles, né le 5 février 1650 à Paris, mort à Versailles le 2 octobre 1708. Il fallait que Anne-Jules de Noailles eut donné une haute idée de ses talents, pour que, nommé gouverneur général du Roussillon le 1^{er} février 1678, sur la démission de son père, qui mourut le 15 (il prit alors le nom de duc de Noailles), on lui confiât en plus celui de Languedoc, le 29 mai 1682, lorsqu'il n'avait encore que trente-deux ans et dans les circonstances les plus difficiles. Le gouvernement de Roussillon avait mis de Noailles à portée de connaître la partie de l'Espagne, voisine de cette province. Les Catalans, fatigués de la domination Espagnole qu'ils cherchèrent si souvent à secouer, voulaient tenter de nouveau de se rendre indépendants de l'Espagne, sous la protection de la France. Louis XIV destina une petite armée pour les secourir, et le 8 mars 1689, il en confia le commandement au duc

de Noailles qui entra bientôt en Catalogne. Mais dans la campagne, le peu de troupes qu'il avait sous ses ordres et les contrariétés qu'il éprouva plus d'une fois de la part de Louvois, ne lui permirent point d'entreprendre des opérations d'une grande importance. Il trouva moyen cependant de signaler ses talents comme général par quelques expéditions préparées avec prudence et exécutées avec hardiesse et succès, et surtout par les soins généreux qu'il prit du soldat et ses ménagements pour le pays qu'il occupait. On doit particulièrement remarquer qu'il s'empara, le 19 mai, de la ville et du faubourg de Camprodon, et le 23, du Château, lieu très fort, que quarante ans auparavant un général français, mieux secondé que lui, avait assiégé en vain pendant plusieurs mois. Toutes les populations des environs vinrent prêter serment de fidélité : Ripoll, Saint-Jean de las Abadessas, toute la vallée de Ribes, se soumirent. Le duc de Noailles laissa aux habitants de Ripoll, la garde de leur ville, mit garnison dans Saint-Jean et dans les tours de la vallée de Ribes, postes importants qui assuraient l'entrée de la Catalogne. Il réduisit aussi les habitants des montagnes, peuple le plus aguerri de tout le pays et le plus attaché à la domination Espagnole. Il pourvut Camprodon de toutes les choses nécessaires et d'une forte garnison. Il établit le 15 juin, à Sainte-Léocadie (*Santa Locaya* en catalan — *Saint Locaye* dans les rapports du duc de Noailles), une nombreuse garnison et des magasins de vivres. Les Espagnols ayant entrepris, au mois de septembre, le siège de Camprodon, le duc de Noailles donna l'ordre d'évacuer la place. Le gouverneur en étant sorti avec la garnison, en fit sauter le château ainsi que les fortifications ; les équipages et l'artillerie défilèrent, et on se retira en bon ordre, en présence d'une armée supérieure en nombre, sans rien perdre des bagages. Les Espagnols rentrèrent dans Camprodon ; mais ce poste avait considérablement perdu de son importance, par les mesures que prit le général français. Nommé colonel d'un régiment de milice levé en Roussillon, par commission du 1^{er} mars 1690, le duc de Noailles commanda l'armée dans cette province par pouvoir du 8 avril. Il reprit Saint-Jean de las Abadessas et Ripoll, bloqua Gérone, s'éloigna ensuite de cette place qu'il n'était point en état d'assiéger, fit subsister ses troupes aux dépens des Catalans, et ruina tout ce qu'il ne put consommer. Il observa les ennemis et distribua son armée dans ses quartiers. Commandant l'armée par pouvoir du 1^{er} avril 1691, il assiégea Urgel, qu'il prit le 11 juillet. Il s'empara ensuite d'une abbaye considérable, fortifia Bellver et fit différents détachements qui enlevèrent le château de Valence et celui de Roy. Il leva, par commission du 31 octobre, un régiment d'infanterie de son nom,

dans lequel on incorpora son régiment de milice roussillonnaise. Il obligea les Espagnols de lever le siège de Prats-de-Mollo. Commandant l'armée du Roussillon par pouvoir du 15 avril 1692, il se tint sur la défensive. Créé maréchal de France, par état donné à Versailles le 27 mars 1693, il prêta serment le 28. Commandant la même armée par pouvoir du 26 avril, il ouvrit la campagne par le siège de Roses, ville bien munie et bien fortifiée et qui, cependant, capitula le 9 juin. Après cette victoire, il eut ordre d'envoyer un détachement de son armée au maréchal de Catinat, ce qui l'obligea de pourvoir à la sûreté de sa conquête et de se retirer dans le Roussillon. Il commanda encore l'armée de cette province par pouvoir du 24 avril 1694. Nommé vice-roi de Catalogne, par provisions du 1^{er} mai, il passa le Ter, malgré le feu des Espagnols, qui avaient sur l'autre bord trois bataillons retranchés, soutenus de dix escadrons. Il força ces troupes, tailla en pièces partie de l'infanterie et fit le reste prisonnier ; la cavalerie espagnole s'ébranla au premier mouvement des escadrons français et lâcha pied. Les ennemis se mirent en bataille vis-à-vis de Berges, ayant devant eux un canal, dont les bords étaient entièrement relevés. La cavalerie française ne pouvant passer ce canal que sur un pont, les grenadiers le franchirent ; la cavalerie espagnole plia et l'infanterie se jeta dans les chemins creux, d'où elle s'enfuit dans les bois et les montagnes. Les espagnols perdirent tous leurs équipages et toutes leurs tentes. On leur fit 2.200 prisonniers et on leur tua 3.500 hommes. L'action avait commencé le 27 mai à la pointe du jour, entre trois et quatre heures, et ne finit entièrement qu'à onze. Le maréchal ayant fait couvrir Palamos, on y ouvrit la tranchée dans la nuit du 1^{er} au 2 juin. Il établit son quartier à Saint-Jean et y fut blessé de l'éclat d'une poutre que frappa un boulet de canon, lorsqu'il entra dans sa chambre. Il emporta Palamos d'assaut, le 7 juin. On tua aux assiégés 300 hommes et on leur en prit 600. Le reste de la garnison s'étant retiré dans le fort qui était séparé de la ville par un ravin et défendu par quatre bastions, le maréchal fit pousser les travaux jusqu'aux glacis et força le gouverneur de capituler le 17. Après la prise de cette place, le maréchal de Noailles entreprit d'assiéger Gérone, dont la garnison était de 5.000 hommes de pied et de 600 chevaux. Le gouverneur de cette place, n'oubliant rien pour sa défense, fit faire des coupures, des barrières et des retranchements dans la ville. Plusieurs forts et un grand nombre de redoutes se liant au système défensif de la place, la mettaient, d'ailleurs, en état de soutenir plus d'un assaut. Le maréchal emporta, le 22, le fort des Capucins, et le 26, celui du Connétable. Le 29, on poussa la tranchée si près de la ville qu'on se prépara à l'assaut pour

le lendemain ; mais les assiégés battirent la chamade et capitulèrent le même jour. La garnison s'obligea à ne pas servir le reste de la campagne. On trouva dans les places, 42 pièces de canon, 2 mortiers, 72 milliers de plomb, 48 milliers de mèches et 600 sacs de farine. Ainsi cette place, qui n'avait jamais été prise, fut enlevée par le maréchal, en cinq jours de tranchée ouverte. Il investit ensuite Hostalrich, le 18 juillet. Les assiégés s'étant retirés dans le château, on l'attaqua aussitôt. Le 20 à midi, un grenadier du régiment de Noailles impatienté de ce que les Espagnols jetaient continuellement des pierres dans le poste avancé que les grenadiers gardaient, monta sur la muraille du premier retranchement, et, s'apercevant qu'une partie des assiégés l'abandonnait, et que l'autre penchait à en faire autant, il aida alors un de ses camarades à monter avec lui. Tous deux se jetèrent dans le retranchement. Aux cris que poussèrent ces braves, survinrent d'autres grenadiers, ainsi que les détachements des postes avancés. Ils poursuivirent les Espagnols, entrèrent avec eux dans le second retranchement et forcèrent les autres avec le même succès. Les assiégés tinrent cependant ferme à une palissade ; mais on l'emporta et on les suivit dans leur retraite. Les Français ayant ainsi pénétré avec eux dans le château, les Espagnols mirent bas les armes et demandèrent quartier. On le leur accorda. Quant aux soldats ennemis qui se trouvaient dehors et qui se sauvaient dans les bois, on tua les uns et on fit les autres prisonniers. Cette action ne coûta au maréchal que huit hommes tués et douze blessés. Les Espagnols eurent cent hommes tués, cent huit blessés et laissèrent cinq cents prisonniers. Le maréchal s'empara ensuite de Carbera, poste avancé dans le pays et qui lui donnait la facilité d'étendre les contributions. Il mit les troupes en quartiers de rafraîchissement : mais, bientôt après il en détacha douze bataillons, trois cents chevaux, cent carabiniers et deux cents hommes des deux régiments de Noailles. Résolu de prendre Castellfolliit par un endroit où il était sûr de ne pas être attendu, il imagina d'ouvrir un chemin là où il n'y en avait point et en fit effectivement pratiquer un de 1.800 toises dans les montagnes. Il parut, le 4 septembre, devant Castellfolliit ; mais ayant trouvé que les paysans s'étaient joints à quelques soldats espagnols pour secourir la place, le maréchal détacha, le 6, quelques troupes qui battirent ce secours dans les montagnes et tuèrent cent cinquante hommes. Le 8, le gouverneur de Castellfolliit capitula et se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison forte de mille hommes. Pendant que le maréchal de Noailles était occupé à faire ce siège, les Espagnols eurent le moment favorable pour reprendre Hostalrich. Le maréchal se hâta de marcher au secours de

cette place qui était sur le point de capituler ; mais à son approche, les ennemis levèrent le siège le 11. Il commanda l'armée du Roussillon par pouvoir du 20 avril 1695. Il apprit, en arrivant à Perpignan, que les ennemis avaient formé deux corps de miquelets, dont l'un serrait de près Hostalrich et l'autre bloquait Castellfolliit. Le maréchal arrêté par une indisposition que les fatigues d'un long voyage avaient encore augmentée, détacha une partie de son armée vers Hostalrich avec un convoi ; elle y arriva le 3 mai. Les ennemis se retirèrent et le convoi entra dans la place. Pendant qu'on marchait au secours d'Hostalrich, le maréchal avait encore détaché 4.000 hommes de milice du Roussillon dans les montagnes, pour y faciliter le passage d'un convoi destiné pour Castellfolliit ; on chassa des montagnes 3.000 ennemis et on arriva devant Castellfolliit, le 28. Malgré une vive résistance, opposée par les miquelets et par cinq bataillons espagnols, les troupes qui avaient ravitaillé Hostalrich, réunies aux milices du Roussillon, forcèrent les passages et on fit entrer dans la place quatre compagnies d'infanterie et cinquante mulets de convoi. La maladie du maréchal continuant, il remit le commandement de l'armée au duc de Vendôme. Le maréchal duc de Noailles vécut dès lors délaissé de la cour malgré sa servilité et, suivant l'expression du duc de Saint-Simon, *mourut de gras-fendu*. Il avait épousé Marie-Françoise de Bournonville, femme d'un esprit supérieur, qui le rendit père de vingt-un enfants et mourut âgée de 94 ans en 1748.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

NOAILLES (Louis, comte, puis duc d'Ayen et de), fils d'Adrien-Maurice, né le 21 avril 1713, mort le 25 août 1793, à Saint-Germain en Laye. La faveur dont jouissait sa famille et les services secrets et peu honorables qu'il rendit à Louis XV, lui attirèrent faveurs sur faveurs et, sans avoir rien fait d'éclatant, il fut nommé maréchal de France le 24 mars 1775. Par provisions données à Paris le 2 février 1768, le comte d'Ayen, alors âgé de moins de cinq ans, fut pourvu de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi, du gouvernement général du Roussillon, en survivance de son père, et du gouvernement particulier des ville et citadelle de Perpignan, du gouvernement de Saint-Germain en Laye, et de la capitainerie des classes indépendantes. A la mort de son père (1766), il fut proclamé gouverneur général du Roussillon et prêta aussitôt serment en cette qualité. Le comte d'Ayen conservait à la cour une indépendance de langage rare, surtout à cette époque. Louis XV lui ayant dit un jour que les fermiers généraux soutenaient l'Etat. « Oui, Sire, » répondit-il, « comme la corde soutient le pendu ! »

HOEFER, *Nouvelle Biographie générale*.

NOËLL (Arnau de) acquit, le 20 décembre 1412, la baronnie de Vilaro qui lui fut concédée en franc et libre alleu, avec toute juridiction. Ce fief, enclavé entre les possessions seigneuriales de l'abbaye d'Arles, l'ancienne paroisse de Coustouges, les domaines de la baronnie de Cabrens et Montalba, comprenait tout le bassin de la rivière du Terme, affluent du Mondony, et son territoire était partagé, au point de vue agricole, entre cinq ou six *manses* isolés. Ce lieu était connu au *xii^e* siècle sous le nom de *vilar* ou alleu de Doda.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 492.

NOËLL (François de), seigneur de Vilaro, est connu par un acte du mois de février 1443, par lequel il procéda à la nomination d'Hippolyte Vilar comme bailli de sa seigneurie.

Archives de la famille.

NOËLL (André de), seigneur de Vilaro en 1500, était encore vivant en 1529.

Archives de la famille.

NOËLL (Pierre de), seigneur de Vilaro, fit son testament en 1564, au *mas* Noëll qu'il possédait avec neuf autres manses, sur le territoire de Saint-Laurent-de-Cerdans, sous la directe de l'abbaye d'Arles. Son fils, Philippe, qui fut aussi son héritier universel, mourut en 1583.

Archives de la famille.

NOËLL (Damien de), qualifié de baron de Vilaro, fut bailli de Saint-Laurent-de-Cerdans de 1600 à 1610, tandis que son frère Pierre occupait la cure de cette paroisse avec le titre de *sacristain* de Sainte-Marie de Coustouges (1593-1621). Ce dernier fonda, dans l'église abbatiale d'Arles, un bénéfice en l'honneur des saints Côme et Damien. Damien de Noëll laissa trois fils : Philippe, Jacques et André.

Archives de la famille.

NOËLL (Philippe de), fils aîné du précédent, baron de Vilaro dès 1612, mourut le 2 juillet 1631 sans laisser de postérité.

Archives de la famille.

NOËLL (Jacques de) succéda à son frère Philippe dans l'héritage paternel. Il ajouta à son titre de baron de Vilaro le qualificatif de « seigneur utile du *mas* Noëll et du *mas* Ferran de la Garrigue de Peralade ». Jacques de Noëll fut premier consul de Saint-Laurent-de-Cerdans en 1640. Il recueillit la succession de son frère André, qui fut curé de Saint-Laurent-de-Cerdans entre les années 1629 et 1639.

Jacques de Noëll avait épousé Anne Ferran qui lui donna un fils, André.

Archives de la famille.

NOËLL (André de), fils du précédent, baron de Vilaro, mourut en 1675, laissant une fille unique, Marie-Anne, âgée de onze ans. Celle-ci unit ses destinées à Raphaël Roger, pagès de Massanet de Cabrenys, et lui apporta en dot les domaines fonciers et juridictionnels de la baronnie de Vilaro, sous le pacte que leurs enfants et leurs descendants seraient tenus de prendre le nom et les armes de la maison de Noëll. De cette union naquit un fils, Thomas.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 492.

NOËLL (Thomas de), fils de Raphaël et de Marie-Anne de Noëll, baron de Vilaro, épousa, en 1771, Marguerite Serradell et Cremadells, de Cortsavi. Il mourut en 1719, ne laissant qu'un seul héritier.

Archives de la famille.

NOËLL (Raphaël de), fils du précédent, épousa, en 1733, Marguerite Camps, d'Arles-sur-Tech. De ce mariage étaient issus dix enfants : Abdon, l'aîné, né en 1734, qui suit ; Thomas, prêtre, vicaire à Millas en 1765 et ensuite curé des Bains d'Arles, décédé en 1779 ; Raphaël, qui épousa, en 1770, Thérèse Marty et Sampo ; Marguerite, épouse de Damien de Costa de Saint-Laurent-de-Cerdans ; Marie, épouse d'Ignace de Boixo, de Millas ; Laurent, prêtre ; François, héritier universel des biens de sa mère et de son frère Raphaël, décédé en 1802, peu après son retour d'Espagne où il avait émigré pendant la Révolution ; Jean, licencié en droit, religieux de l'ordre de saint Benoît et sacristain de l'abbaye d'Arles, mort le 25 mars 1824 ; Catherine, épouse de Girvès, et Joseph.

Archives de la famille.

NOËLL (Abdon de), fils et héritier universel de Raphaël, épousa, en 1765, Marie-Antoinette de Terrades, fille de Joseph de Terrades, citoyen honoré de Barcelone, originaire de Figueras (Espagne). Il obtint, en 1766, du roi Louis XV, des « Lettres de confirmation de noblesse » destinées à remplacer les titres primitifs qui avaient été brûlés pendant l'invasion des Espagnols, en 1676. En 1777, Abdon de Noëll prêta serment de foi et hommage au roi, à raison de sa baronnie. Très versé dans les questions agricoles, le baron de Noëll adressa, en 1787, un mémoire à l'Assemblée Provinciale du Roussillon pour protester contre le dernier règlement rendu par les consuls de Perpignan au sujet du ruisseau de cette ville. Il assista, en 1789, à l'assemblée de la

noblesse du Roussillon, convoquée pour élire des députés aux Etats généraux. Cette même année, il maria sa fille Marguerite avec Emmanuel de Jaubert de Saint-Malo, écuyer, officier au bataillon de Bourbon. Pendant la Révolution, il combattit courageusement, avec trois de ses fils, pour la cause royaliste, dans le bataillon des émigrés de Saint-Laurent-de-Cerdans qui avait été organisé sous son instigation, en 1793, au moment de l'entrée des troupes espagnoles en Roussillon. Tous ses biens furent vendus par la nation et, après la guerre, il dut s'expatrier en Espagne, où il mourut en 1800. Sa famille rentra en France la même année. De son mariage avec Marie-Antoinette de Terrades, il avait eu sept enfants : Thomas, l'aîné, décédé célibataire en 1821 ; Jean, né en 1775, époux de Catherine Diumenjo ; Joseph qui épousa, en 1820, Catherine Boix et qui eut de ce mariage : Joseph, marié à Catherine Pons, de Cortsavi, Rose, épouse de Claret, Louis et Jean ; Damien, capitaine de voltigeurs, mort en 1830 ; Marguerite, épouse de Jaubert de Saint-Malo ; Catherine, épouse d'Estève de Girvès, de Puigcerda, et Abdon, décédé en 1812.

Archives des Pyr.-Or., B. 404. — Archives de la famille.

NOGUER (Jean-Antoine-Joseph de) appartenait à une famille de bourgeois nobles de Perpignan, de la création de 1689. Son père, qui était conseiller au Conseil Souverain, mourut en 1748. Jean de Noguer occupait à l'Université de Perpignan la chaire de droit civil, lorsqu'il recueillit la succession de son père au tribunal suprême du Roussillon. Des notes de l'Intendance portent sur lui le jugement suivant : « Bon travailleur, mais un peu lent ». Vers la fin de l'année 1760, le conseiller Jean de Noguer fut envoyé à Mahon (île de Minorque), alors en possession de la France, comme commissaire du Conseil Souverain. Il fut chargé de l'instruction du procès criminel concernant l'assassinat de Lepousseur, commissaire extraordinaire des guerres dans cette île. En 1774, Jean de Noguer fut nommé conseiller de la Chambre du Domaine ; en 1779, il devint avocat-général au Conseil Souverain du Roussillon, et mourut le 25 juillet 1782. Jean de Noguer épousa la sœur de Joseph d'Albert, d'Ille-sur-Tet, qui devint lieutenant-général de police à Paris et conseiller d'Etat. De leur union naquirent deux fils, Jean et Joseph, et deux filles.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — *Mémoires de Jaume.*

NOGUER-ALBERT (Jean de), fils du précédent, fut nommé en 1788, par Lamoignon et sur la recommandation de son oncle Joseph d'Albert, procureur-général du Conseil Souverain du Roussillon, en remplacement de Joseph de Vilar de Boisambert.

Il émigra et se réfugia en Espagne en 1792, avec son épouse Esprer de Boça. Jean de Noguer-Albert obtint en 1794 une pension du roi d'Espagne.

Mémoires de Jaume.

NOGUER-PAGÈS (Dominique de) naquit en 1725. Il embrassa la carrière militaire et commença à servir la France dans le régiment de Tramel en qualité de lieutenant, dès 1749. L'année suivante, il fut fait sous-aide-major et subit la réforme en 1748. Dominique de Noguer-Pagès dressa, en 1758, la carte des côtes du Roussillon par ordre du comte de Mailly et obtint du roi une gratification de trois cents livres pour ce travail géographique. En 1759, il fut nommé capitaine des milices bourgeoises à Collioure et passa ensuite en la même qualité dans le bataillon des milices bourgeoises de Perpignan. Dominique de Noguer-Pagès fut accusé par le comte de Mailly d'être un des quatre auteurs de la comédie composée contre lui et la marquise de Blanes. Il fut enfermé par ordre du roi dans le fort de Brescou, en Languedoc. Il y était encore détenu le 24 avril 1780, date à laquelle son fils Joseph-Barnabé, né le 11 juin 1767, demandait son admission à l'école royale militaire. Le prince de Montbarey refusa d'agréer la supplique en prétextant que Joseph de Noguer avait dépassé l'âge réglementaire pour entrer dans le Prytanée militaire. Joseph de Noguer qui n'avait que deux sœurs figure sur la liste des émigrés.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

NONET (Joseph), docteur de l'Université de Pérouse, avait été pourvu, en 1586, du grand archidiaconé d'Elne, à la suite de la résignation volontaire d'Antoine Clauses, octogénaire. Il éprouva des difficultés pour l'obtention de cette dignité canoniale dont il ne fut effectivement investi qu'en 1593. Joseph Nonet occupa l'archidiaconé d'Elne jusqu'en 1602.

Archives des Pyr.-Or., B. 437, G. 116, 720.

NUNEZ ou **NUNYO SANCHEZ**, en joignant à son nom celui de son père, comme la chose se pratiquait alors, succédant à don Sanchez à l'apanage du Roussillon, ne prit d'abord que le titre de *Seigneur du Roussillon, Dominus Rossilionis*, qu'il portait déjà du vivant de son père. En 1226, ce prince aida le roi de France, Louis VIII, à faire la guerre aux Albigeois, et il en reçut en récompense les vicontés de Fenouillèdes et de Pierre-Pertuse, pour lesquelles il prêta l'hommage à ce prince, sauf la fidélité qu'il devait avant tout au roi d'Aragon. Pour concilier ces deux devoirs, il fut réglé que si une guerre venait à éclater entre la France et l'Aragon, Nunyo de poserait

entre les mains du roi Louis ou ses successeurs, les fiefs qu'il tenait de lui, lesquels lui seraient rendus sans contestation à la paix. Nunyo fut l'un des principaux chefs de l'expédition du roi d'Aragon contre les îles Baléares, occupées par les Maures, comme il avait été l'un des signataires de la résolution prise pour entreprendre cette conquête. Il n'y contribua pas seulement de sa personne, il fit encore lever dans ses domaines pour les frais de cet armement le droit de bovage qui était le plus onéreux de tous, parce qu'il frappait l'agriculture en atteignant tous les bœufs de labour ; aussi n'y recourait-on que dans des circonstances extraordinaires ; ici, le but religieux de l'expédition fit acquiescer cette imposition sans murmurer. Les chroniques du temps citèrent Nunyo comme s'étant, l'un des premiers, élancé des vaisseaux sur le rivage en présence des ennemis ; et comme ayant, dans la première bataille, sauvé l'armée chrétienne, par sa valeur et sa présence d'esprit. La souveraineté du Donnezan devint, entre Nunyo et le comte de Foix, le sujet d'une guerre assez longue, et à laquelle mit fin, le 27 septembre 1233, une sentence arbitrale rendue par le vicomte de Cerdagne et l'évêque d'Elne. Cette contestation était à peine terminée qu'il s'en éleva une nouvelle entre Nunyo et le roi Jacques d'Aragon. Le premier réclamait la suzeraineté sur la ville et le comté de Carcassonne, sur l'honneur de Trencavel, sur la vicomté de Milhaud, sur celle de Narbonne et sur la Provence. Jacques, de son côté, revendiquait le Vallespir, le

Capcir et quelques autres terres ; cependant ces prétentions réciproques ne donnèrent lieu à aucune hostilité et n'empêchèrent pas Nunyo, qui ne le cédait à aucun prince de son époque pour l'ardeur des combats, de se joindre à Jacques, pour porter la guerre au sein du royaume de Valence. Cette même année, Nunyo aida encore l'archevêque de Tarragone à faire la conquête des îles d'Yvica et de Formentera. Nunyo n'avait pas d'enfants légitimes et son apanage ne pouvait manquer, après lui, de retourner à l'Aragon. Cette considération et les services que ce prince avait rendus à la couronne, décidant le monarque à renoncer aux prétentions qu'il avait élevées en opposition à celles que le comte avait mises au jour, en mai 1235, il signa un compromis, par lequel il laissait Nunyo en possession de tout ce qu'il avait, et lui faisait de plus le don d'une certaine somme d'argent. Quatre ans après, ce prince vendit au roi saint Louis pour la somme de 20.000 sous melgoriens, le château de Pierre-Pertuse que Louis VIII lui avait donné quelques années auparavant, avec la vicomté de Fenouillèdes. Nunyo mourut le 21 janvier 1242. Il avait épousé Thérèse Lopez, qui ne lui donna point d'héritier. Ses domaines rentrèrent ainsi sous la main du roi d'Aragon, après que ses exécuteurs testamentaires eussent rempli ses dernières volontés. Ce prince avait quitté le monde sur ses vieux jours, et il était chanoine d'Elne au moment de sa mort.

HENRY, *Histoire de Roussillon*. — GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*.





OCHON (Jérôme d'), originaire de la province d'Aragon, entra dans l'ordre de Saint-Benoît et appartint à la célèbre abbaye de Subiaco. Attaché de bonne heure à la cour papale de Benoît XIII, à titre de camérier, il y demeura fixé dans la suite en permanence, quoiqu'il fut pourvu de différentes charges ou prélatures. En 1398, Jérôme d'Ochon figura parmi les trois cents aragonais et catalans qui, fidèles à Pierre de Luna, furent bloqués dans le palais d'Avignon, par le maréchal de Boucicaut. Saint Vincent Ferrier, qui avait rempli, jusqu'au mois de juin 1399, l'office de confesseur de Benoît XIII, ayant jugé bon de quitter la cour pontificale pour se livrer au ministère de la prédication, Jérôme d'Ochon recueillit la succession difficile de l'Apôtre du jugement dernier. Le 30 octobre 1401, Jérôme d'Ochon est cité, dans un procès-verbal, au nombre des témoins et il appose sa signature au bas de l'acte, en se qualifiant du titre de chambellan du Pape et de camérier de la célèbre abbaye bénédictine de Notre-Dame de Ripoll. Le 25 octobre 1403, il est appelé « confesseur du Souverain Pontife » dans une charte du roi d'Aragon Martin I^{er} et jusqu'en 1412 il apparaît comme tel, dans les comptes de la chambre de Peniscola. Comme saint Vincent Ferrier, Jérôme d'Ochon crut à la bonne foi et à la légitimité de l'élection de Pierre de Luna. Ce prélat déposa que « jamais, depuis deux cents ans, on n'avait vu une résistance au Souverain Pontificat pareille à celle que fit paraître Benoît XIII, lors de son élévation à la chaire de saint Pierre. » Jérôme d'Ochon avait été promu au siège abbatial de Saint-Jean de Pinna (diocèse d'Huesca) avant l'année 1408. Il prit part aux délibérations du concile de la Réal et fut nommé, le 23 mai 1410, à l'évêché d'Elne, en remplacement d'Alphonse de Tous qui, à cette même date, fut transféré à Vich. Le 7 juin de cette année-là, Jérôme d'Ochon nomma vicair-général d'Elne, Etienne d'Agramont, prieur de Notre-Dame de Gualter, au diocèse d'Urgel. Celui-ci administra l'évêché d'Elne, en l'absence de Jérôme d'Ochon, jusqu'en 1417. Le 23 janvier de cette année-là, le pontife jura, en sa qualité de chapelain-majeur, d'observer les statuts et les privilèges de l'église Saint-Jean. On lit dans Oderic Rainaldi que Jérôme

d'Ochon fut du nombre des évêques aragonais qui, le 26 décembre 1417, se rendirent à Peniscola, dans le dessein d'obtenir de Pierre de Luna la renonciation à la tiare. Le 21 septembre 1419, ce prélat fit une ordination dans la chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste, située dans le cimetière de la collégiale Saint-Jean-Baptiste, à Perpignan. En 1420, il fit construire dans l'église de Saint-Jean-le-Vieux une chapelle, sous le vocable de Saint-Benoît. Jérôme d'Ochon mourut à Perpignan le 16 novembre 1425 et fut inhumé devant le maître-autel du vieux Saint-Jean. On grava sur sa tombe la modeste épitaphe suivante : *Sepultura reverendi in Christo patris D. D. Hieronymi, divinâ miseratione Elnensis episcopi, qui obiit die veneris X cal. decembris, anno Domini MCCCCXXV*. Ses armes portent : écartelé : au 1^{er} et au 4^e un lion rampant et aux 2^e et 3^e un arbre. Jérôme d'Ochon est l'auteur d'une *Chronique* inédite relatant les événements survenus à la cour papale d'Avignon, dont il fut le témoin, sous le pontificat de Pierre de Luna. Le R. P. Erhlé, de la Compagnie de Jésus, directeur des archives du Vatican, a eu la bonne fortune de découvrir récemment, dans la bibliothèque de l'Escurial, un journal composé par Martin de Alpartils, chanoine de Saragosse, attaché à la cour de Benoît XIII. L'éminent religieux a édité ce manuscrit à Paderborn, en 1906. Alpartils clôture ainsi sa relation : « Si on désire avoir de plus amples renseignements sur le mémorable schisme d'Occident et sur les événements qui s'y rapportent, on n'a qu'à consulter la *Chronique* écrite par le révérend frère Jérôme qui fut évêque d'Elne et le confesseur de Benoît XIII. » A quatre reprises différentes dans son texte, Martin de Alpartils cite des passages extraits du manuscrit de Jérôme d'Ochon. « Ces emprunts que le chanoine de Saragosse fait à la *Chronique* de l'évêque d'Elne, dit le P. Erhlé, se distinguent par la chronologie rigoureuse et par leurs positives et exactes expressions. Il apparaît ainsi que le travail d'Ochon n'a pas été une de ces compositions moralisatrices ou une de ces déclamations pleines de rhétorique, que nous rencontrons fréquemment à cette époque, mais au contraire une description sobre, riche en dates et faits historiques, présentée sous forme d'an-

nales. Comme Alpartils renvoie à Ochon ceux de ses lecteurs qui désireraient quelques éclaircissements plus précis sur la période qu'il traite, ce chroniqueur donne à entendre que le travail d'Ochon surpassait le sien en étendue ou peut-être en abondance. Malheureusement le fait que la découverte de cette importante source n'a pas été obtenue, même par un chercheur comme Zurita, dans les multiples et différentes conjonctures favorables de son temps, ne laisse que peu d'espoir pour qu'une telle découverte s'effectue de nos jours. »

Archives des Pyr.-Or., G. 9. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — P. FAGES, *Histoire de saint Vincent Ferrier*. — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi*. — Franz ERHLE, S. J., *Martin de Alpartils, Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII*, Paderborn, in-4°, 1906.

OLIBA-CABRETA, comte de Cerdagne, succéda à son frère Séniofred, à la fin de 967. Il était marié avec Ermengarde, dont il n'avait pas d'enfants. On voit aux archives de Ripoll une donation faite par eux au monastère de Sainte-Marie, pour en obtenir. Elle est datée du 17 des calendes de septembre 967. Leurs vœux furent exaucés. Ils eurent quatre fils : Vuifred et Bernard, le premier comte de Cerdagne, l'autre de Bésalu ; Oliba et Béranger, tous deux évêques, le premier de Vich, le second d'Elne. Adélaïde, l'une de leurs filles, se maria à un seigneur nommé Jean Auriol ; l'autre, Ingerberge, fut abbesse de Saint-Jean-Baptiste de Ripoll. Peu de princes ont donné, par leurs libéralités envers les églises, plus de preuves de leur piété que ce comte. Cependant, quelques historiens, ne sachant comment expliquer la perte des droits chimériques qu'ils lui avaient attribués sur le comté de Barcelone, ont imaginé qu'il en fut exclu à cause de son irrégion. D'autres ont donné de sa prétendue exclusion un motif plus extraordinaire : c'étaient, disent-ils, un bégaiement et une difficulté tels, qu'il ne pouvait parvenir à prononcer une parole qu'après avoir frappé quatre ou cinq fois du pied contre terre, comme font les chèvres, habitude d'où lui était venu le surnom de *Cabreta*. Bofarull a rendu toute explication inutile, en démontrant qu'il n'eut de droits que sur le comté de Cerdagne, qu'il obtint en effet. Quant à celui de Bésalu, Miron, frère d'Oliba et de Séniofred, paraît en avoir eu la jouissance après la mort de ce dernier. Il obtint, peu de temps après, l'évêché de Gérone, et mourut en 984. Oliba joignit alors à ses autres états le comté de Bésalu, consistant : 1° en un petit district au midi des Pyrénées ; 2° le Vallespir, composé à peu près des trois cantons de Prats-de-Mollo, Arles et Céret ; 3° le comté de Fenouillèdes, dont les cantons de Sournia, Latour et Saint-Paul formaient la plus grande partie. Le Vallespir appartenait déjà au comté de Bésalu, en 930. Il paraît avoir été distrait

du comté de Roussillon en même temps que le Conflent, à la mort de Miron, frère de Vuifred-le-Velu, en 892. Le Fenouillèdes était, suivant dom Vaissette, un démembrement de l'ancien comté de Narbonne, effectué à peu près à la même époque. Ces trois petits pays, quoique souvent désignés sous le nom de comtés, n'eurent probablement jamais de comte particulier ; mais on voit quelquefois un vicomte de Vallespir, toujours un vicomte de Fenouillèdes et un viguier du Conflent. Oliba-Cabreta avait voulu, en 981, agrandir ses états de tout le Rasès ; mais vaincu par le comte de Carcassonne, Roger I^{er}, dans une bataille sanglante, où la victoire fut disputée avec le plus grand acharnement, il obtint de son rival la paix et la cession du Capsir. L'an 988, touché par les exhortations de saint Romuald, alors retiré au monastère de Cuxa, il abandonna ses états et fut prendre l'habit monacal au Mont-Cassin, où il mourut deux ans après. Il aurait pu faire choix de Cuxa : ce monastère possédait alors plusieurs personnages illustres, attirés par la célébrité justement acquise de cette retraite sous la sage direction de l'abbé Guarin. Parmi ces pénitents, on avait vu mourir, en 987, Pierre Urséolo, ancien doge de Venise. Saint Romuald n'y finit pas ses jours. On raconte qu'au bruit de son prochain départ, répandu dans la contrée, les habitants, inconsolables de le perdre pour toujours, résolurent de le tuer, afin de conserver au moins ses reliques. Romuald prévenu de leur dessein, contrefit l'insensé et évita ainsi le sort que lui préparait l'étrange piété des habitants du pays. Oliba, en se retirant au Mont-Cassin, laissait des enfants en bas-âge ; mais rien ne put l'arrêter dans l'exécution de son projet ; il partit après avoir confié l'administration de ses états à sa femme, Ermengarde.

DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*.

OLIBA ou **OLIVA**, troisième fils d'Oliba-Cabreta, est recommandable autant par ses vertus que par son illustre origine. Au dire d'une *Chronique* inédite du monastère de Ripoll, conservée au couvent des Carmes déchaussés de Barcelone, Oliba aurait embrassé la vie monacale à l'abbaye de Notre-Dame de Ripoll, en 1002. En 1008, il fut élevé à la dignité abbatiale et placé à la tête de ce monastère. Six ans plus tard, le couvent de Saint-Michel de Cuxa fut mis sous son autorité, et, en 1018, Oliba devint aussi évêque de Vich, en remplacement de Borrel, décédé. Ce pontife dépensa son activité pour la conservation de l'intégrité de la foi et le maintien des droits de l'Eglise. Il édicta divers décrets contre les spoliateurs des biens ecclésiastiques et jeta les fondements de la nouvelle église de Ripoll qu'il consacra lui-même, le 13 janvier 1032. Il reconstruisit sur des bases plus

grandioses la cathédrale de Vich que l'archevêque de Narbonne, Guifred, consacra en 1038. Il décida, en 1027, qu'un culte solennel serait rendu au bienheureux Pierre Orséolo, doge de Venise, mort en odeur de sainteté dans l'abbaye de Cuxa, trente ans auparavant. Le 16 mai de cette même année, Oliba, qui était chargé du gouvernement de l'évêché d'Elne en l'absence de Bérenger III, titulaire de ce siège, célébra dans les prairies de Toluges un synode où furent confirmés les statuts pour la *Trêve de Dieu* qui, déjà prescrits auparavant par ces deux prélats, étaient mal observés. On y défendit, à qui que ce fut, sous de fortes peines canoniques, d'attaquer son ennemi depuis l'heure de none du samedi jusqu'au lundi à l'heure de prime. Cette trêve, appelée *de Dieu* ou *du Seigneur*, parce qu'elle devait s'observer le dimanche ou jour du Seigneur, est la plus ancienne que l'on connaisse. Oliba répara l'église de Saint-Michel de Cuxa, l'enrichit de nombreuses peintures et de superbes monuments, et construisit, derrière son splendide maître-autel, deux chapelles souterraines qui ont résisté à toutes les atteintes des siècles, l'une dédiée à la Sainte Trinité et l'autre à Marie sous le vocable de Notre-Dame de la Crèche. Ce prélat bâtit aussi les larges et longues galeries qui sillonnent en cet endroit les profondeurs du sol. Oliba mourut à Saint-Michel de Cuxa, le 30 octobre 1046 et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Ripoll, dans un sarcophage en pierre qui est encastré dans la muraille latérale du chœur. Ce monument, élevé à une certaine hauteur au-dessus du niveau du sol, est surmonté d'une sculpture reproduisant les traits et les ornements pontificaux d'un prélat. Oliba avait publié un panégyrique de saint Narcisse, évêque de Gérone, et l'érudit Villanueva a réédité un ouvrage de l'évêque de Vich, sous le titre : *D. Olivæ Auson. episcopi et abbatis Rivipollensis carmen in laudem monasterii Rivipollensis, editum post annum MCCCII*. Dans ce poème, Oliba dresse la liste des comtes qui sont enterrés dans l'église de Ripoll et énumère les abbés qui ont gouverné ce monastère, avant lui. Ce pontife qui avait un grand ascendant sur Sanche, roi de Navarre, entretenait une correspondance active avec ce prince. On conserve les lettres qu'il lui avait adressées. Consulté par ce monarque au sujet du mariage de son fils avec une fille d'Alphonse, roi de Léon et de Castille, Oliba le dissuada de donner suite à ce projet d'union matrimoniale, à cause du lien étroit de parenté qui existait entre eux. Oliba adressa encore de nombreuses lettres à ses religieux de Ripoll. On conserve le texte du testament qu'il écrivit à l'intention de son successeur sur le siège abbatial de Ripoll. Dans ce document, Oliba recommande à l'abbé qui recueillera sa succession de laver les pieds à treize pauvres, le jour où l'Eglise fait lire aux prêtres

l'évangile de la résurrection de Lazare, et de les servir après les avoir, au préalable, nourris et vêtus. Baluze a publié quelques lettres d'Oliba dans son *Appendix au Marca hispanica*, et on connaît aussi de lui un *Traité sur le cycle pascal*. Ces diverses œuvres sont écrites en latin, dans un style correct.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*. — LUIS NADAL, *Episcopologio de Vich*.

OLIBA, évêque d'Elne, qui appartenait à la maison comtale de Bésalu, se trouva, le 9 mars 1009, à un concile mixte qui fut tenu à Barcelone, pour le rétablissement de la vie canoniale dans l'église cathédrale de cette ville, dont il se disait lui-même chanoine. Le 10 novembre de cette même année, Oliba consacra l'église du monastère de Saint-Martin du Canigou. Le 10 janvier 1010, ce pontife, à la prière de Gauzbert, abbé d'Arles, alla consacrer à Montoriol l'église de Saint-Michel et celle de la Vierge Marie. Le 8 novembre de la même année, il assista à une grande assemblée, tenue à Urgel, pour l'établissement de la vie canoniale parmi les chanoines de la cathédrale de cette ville, suivant l'institution faite par Louis-le-Débonnaire, à Aix-la-Chapelle. Le 10 août 1013, Oliba mit son église en possession d'un alleu à Pia, légué par Guilabert, comte de Roussillon. En 1014, sur la demande du comte et de la comtesse de Cerdagne, fondateurs du monastère de Saint-Martin du Canigou, d'Oliba, abbé provisoire et de la communauté de ce couvent, l'évêque d'Elne y nomma abbé titulaire, le moine Sclua qui en avait construit les édifices.

Marca hispanica, col. 968, 971, 972. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

OLIBA (Ermengaud) occupa l'archidiaconé de Conflent durant seize années (1293-1309).

Archives des Pyr.-Or., G. 169.

OLIBA (Bernard), chanoine d'Elne et docteur en droit, ayant pris parti pour Pierre le Cérémonieux contre Jacques II, roi de Majorque, avait été exilé par ce monarque. A la chute de la dynastie majorquine, Bernard Oliba fut pourvu de l'archidiaconé de Conflent et prit une part active aux synodes que Pierre de la Planella, évêque d'Elne, célébra en 1366 et en 1367.

Archives des Pyr.-Or., G. 2, 9, 169, B. 97.

OLIBA (Antoine) naquit à Porta, petit hameau situé dans la vallée de Carol, ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface d'un livre où il décrit cette région. Il commença l'étude du droit à Perpignan, la continua à Toulouse et à Lérida, puis reçut les

honneurs du doctorat à Perpignan, en 1580. Après avoir exercé la profession d'avocat à Barcelone durant quelque temps, Antoine Oliba se rendit à Salamanque pour se perfectionner dans l'étude de la jurisprudence et de la rhétorique. Il occupa ensuite une chaire de droit à Lérida, et à l'âge de cinquante ans, retourna au barreau de Barcelone. Conseiller et avocat du roi à la Royale Audience, Oliba fut plus tard élu sénateur de cette ville. Il publia simultanément trois différents ouvrages qui sont d'une grande utilité pour l'intelligence des lois et des constitutions de Catalogne ainsi que des usages de Barcelone. Ce sont : *In Usalicum Alium namque... De Jure Fiscii... Brevis summa Jurium regalium Regis Aragonum et comitis Barcinonensis*, Barcelone, 1600, in-4°. En 1606, Oliba publia encore : *De actionibus, commentaria in duas partes divisa*, 2 vol. in-fol. La première partie de cette œuvre contient l'exposé des principes du droit romain, et la seconde est relative à l'usage du barreau dans la principauté de Catalogne. Antoine Oliba ne laissa qu'une fille unique qui épousa Hippolyte Muntaner. Celui-ci a donné des commentaires sur les publications de son beau-père.

Annuaire de 1834. — TORRES-AMAT, *Diccionario crítico de los escritores catalanes*.

OLIVA (Alexandre-Joseph) naquit à Saillagouse en 1823. Fils d'un habile fabricant de faïence, il était soldat au 2^e hussards, à Béziers, lorsqu'il commença à attirer l'attention sur lui en exécutant quelques bustes et en obtenant, en 1844, dans l'Ariège, une médaille d'argent pour diverses sculptures. Les remarquables dispositions que révélaient ces essais furent signalées au public, et grâce à d'intelligentes interventions, A. Oliva parvint à se faire réformer. Peu après, il partait pour Paris et rentrait dans l'atelier du peintre Delestre, qui lui enseigna, non la sculpture, mais le dessin. Ce fut sans le secours d'aucun maître qu'il apprit à modeler et à sculpter. Doué d'un véritable tempérament d'artiste, A. Oliva se mit à l'œuvre avec une ardeur qui ne devait point se lasser. N'appartenant à aucune école, ne procédant que de lui-même, n'exprimant que ce qu'il sentait, il ne tarda pas, après quelques tâtonnements, à dégager sa vigoureuse originalité. Ce qu'il s'attacha surtout à faire, ce fut d'animer le marbre, à lui donner l'expression et la vie, à éviter la banalité froide, à chercher sans cesse à perfectionner son talent par un incessant labeur. « En dehors de la tradition académique, écrivait, en 1855, Edmond About, le jeune sculpteur qui est arrivé au plus haut point de perfection est M. Oliva. Ses bustes, sans avoir le fini des plus beaux ouvrages de Pradier, ont le style grandiose de M. David. M. Oliva est un artiste original. Son Rembrandt, exécuté d'après un tableau, est un des

efforts les plus curieux et les plus heureux que la statuaire ait jamais empruntés pour imiter la peinture. C'est une sculpture coloriste. » A. Oliva a fondé sa réputation par ses bustes en marbre et en bronze dont le nombre est considérable. Dans ces œuvres, exécutées avec une rare habileté de praticien, on trouve à la fois la puissance de l'expression, l'intensité de la vie, la délicatesse et la grâce. Parmi les bustes qu'il a exposés, on cite : *Mgr Parisis, évêque de Langres* (1849) ; *La reine de Hollande* ; *la révérende mère de Javonhey* (1852) ; *Napoléon I^{er} et Charlemagne*, bustes de grandeur colossale ; *Rembrandt* en bronze, au Musée du Luxembourg (1853) ; *M. Albert Rigaux* ; *l'abbé Deguerry* « un morceau irréprochable, dit Edmond About ; la vie s'y montre ferme et la pensée solide ; les yeux voient, les narines respirent. » (1855) ; *Mgr Gerbet, évêque de Perpignan*, le *P. Ventura de Raulica*, deux des œuvres les plus complètes de l'artiste ; *M^{me} Henri Lemoine* (1857) ; *Le général Bugeau*, pour le Musée de Versailles ; le *R. P. Liberman*, en bronze ; *M. de Mercey* ; *M. Daude* (1859) ; *F. Arago*, pour le Musée de Versailles, buste d'un grand caractère et d'une expression saisissante ; le *lithographe Engelman* ; *Etienne*, de l'Académie française ; le *P. Eustache Sapicha* (1861) ; *M. A. Fould* ; *M. de Villèle* ; *M. Lefuel, architecte* (1863) ; *Cherubini*, pour le conservatoire de musique (1864) ; *Richard Cobden*, pour le Musée de Versailles (1866) ; *M^{me} Joubert*, terre cuite d'une grâce ravissante (1867) ; *Buste d'une jeune fille* (1868) ; *Napoléon III* pour le Vaudeville ; le *prince des Asturies* (1869) ; *Napoléon III* ; *l'Impératrice* (1870) ; *Colbert* ; *Saint Vincent de Paul* (1872) ; *Le baron Silbert* (1874), morceau d'un grand style qui comptera parmi les plus beaux et les plus achevés de l'artiste. Il convient de citer encore, en dehors des expositions, les bustes de *Pellisson*, au Musée de Béziers ; *René Caillé* ; *dom Brial* ; *Collin d'Harleville*, au Théâtre français ; *M. H. Lehman* ; *M^{me} A. Fould* ; *M^{lle} Alice Fould* ; quatre bustes gigantesques au pavillon Denou, au Louvre : *Philibert Delorme* ; *Nicolas Poussin* ; *Jean Goujon* ; *Gérard Audran* (1867), etc. Outre ces bustes, A. Oliva a exécuté un grand nombre de statues, où l'on trouve les mêmes qualités, et qui attestent, dans sa manière, un progrès constant : *Saint Charles Borromée* à Porto (Portugal) et le *B. J.-B. de la Salle*, deux statues gigantesques en marbre ; le *Message*, en marbre, dans la cour carrée au Louvre (1861) ; la statue en bronze de *F. Arago* (1865) à Estagel ; *Saint François Régis* pour les Dames de la retraite ; *Après le premier péché*, groupe (1867) ; *La Vierge* (1868) ; *l'hydraulicien Cordier*, pour un monument funéraire qu'on voit à Béziers (1867) ; *l'abbé Deguerry*, statue en marbre d'un effet austère et puissant, à l'église de la Madeleine à Paris (1867), l'œuvre magistrale d'Oliva ; l'élégante statue du *prince des Asturies* (1874). Oliva a été décoré

de la Légion d'honneur en 1860. Depuis cette époque Alexandre Oliva ne cessa pas de produire. On peut citer pour mémoire : *Frère Philippe* (1875), buste en marbre acquis par l'Etat, placé à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes ; *Sainte Thérèse*, buste marbre acquis par l'Etat ; *Saint Vincent de Paul* (1875) au Musée de Lyon ; *Don Alphonse XII*, roi d'Espagne (1876), buste marbre ; le *cardinal Guibert*, archevêque de Paris, buste marbre acquis par l'Etat ; *M^{lle} E. P.*, buste marbre (1877) ; *Maréchal de Mac-Mahon* (1879), buste marbre acquis par l'Etat ; *l'Hiver* (1880), buste marbre acquis par l'Etat, qui figura à l'Exposition universelle ; *Monseigneur de Pompignan*, statue en marbre à la cathédrale de Saint-Flour (1881) ; *Dumont d'Urville*, buste en marbre (1882) ; *Amiral Parès* (1882), buste en marbre ; *M. Chevreul* (1883), buste en marbre pour le palais de l'Institut ; *Dom Bernard de Montfaucon* (1884), acquis par l'Etat, au Musée de Narbonne ; *Mérodie* (1886), buste mi-statue, le *cardinal Lavignerie*, buste en marbre (1887) ; *L'Immaculée-Conception*, groupe (1887), son œuvre capitale, placée dans l'église de Banyuls-sur-Mer. Oliva est mort à Paris le 22 février 1890. Son buste en bronze, élevé sur un stèle de marbre rouge de Villefranche, se dresse sur la place publique de Saillagouse. Ce monument fut inauguré au mois d'août 1902.

Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle. — Souvenir des fêtes de Banyuls-sur-Mer à l'occasion de l'inauguration de la Vierge d'Oliva, Perpignan, Latrobe, 1888.

OLIVE (Louis d') était lieutenant pour le roi et commandant au gouvernement de Mont-Louis, en 1718. Jusqu'alors, la vallée de Carol devenue définitivement française par le Traité des Pyrénées, était restée dans le Domaine royal. A cette époque, il fut question de l'aliéner, et les habitants firent vainement des oppositions et des enchères, en offrant même d'abandonner au roi la justice. En 1718, ce domaine fut adjugé au chevalier Louis d'Olive, « ce qui fut ainsi ordonné, parce que S. M. reconnut qu'il était du bien de son service qu'il fut entre les mains d'un seigneur qui pût réprimer l'esprit d'indépendance que les habitants de Quérol ont conservé comme voisins de la Catalogne, et empêcher les fraudes et la contrebande à laquelle ces habitants étaient adonnés. » Cette acquisition fut faite moyennant la somme de 7.500 livres. Par un arrêt du Conseil d'Etat, du 9 mai 1725, le roi ordonna que Louis d'Olive continuerait de jouir, sa vie durant, des justices, domaine et droits dépendants du lieu et vallée de Quérol, et qu'après son décès, le tout serait et demeurerait réuni au domaine royal. Louis d'Olive mourut en octobre 1729.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

OLIVER (Jacques) était fondeur de cloches à Perpignan, en 1556.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

OLIVER (Barthélemy) était fondeur de cloches à Perpignan, en 1622.

PALUSTRE, *op. cit.*

OLIVER (Paul) naquit à Collioure, le 16 février 1842. Dès l'enfance, il montra d'heureuses dispositions et termina de bonne heure ses classes d'instruction secondaire. Il fit ses études de pharmacie à Montpellier et y prit le goût de la botanique. Revenu dans sa patrie, trop jeune encore pour exercer la profession qu'il s'était choisie, il consacra ses loisirs à herboriser et devint le correspondant actif de botanistes éminents. Paul Oliver s'adonna avec ardeur à l'étude de la flore roussillonnaise. Il entreprit tous les ans de longues excursions dans les Albères, le Vallespir, la Cerdagne et le Capcir, et réunit un herbier considérable. Il consacra les veillées de l'hiver à étudier ses richesses botaniques, s'entourant des conseils des spécialistes et en particulier des lumières de son maître, le professeur Barrandon. Paul Oliver avait projeté d'écrire une Flore du Roussillon et il préludait à cette œuvre par une étude attentive des genres critiques. Frappé de la facilité avec laquelle les traditions s'interrompent, voulant éviter à d'autres les difficultés qu'il avait lui-même rencontrées, désirant surtout rendre un juste hommage aux savants herboristes qui l'avaient précédé en Roussillon, il comptait marquer l'œuvre de chacun d'eux dans l'histoire botanique du Roussillon. Il ne négligea rien pour connaître leur scientifique. Il les suivit pas à pas à travers les montagnes et les vallées, retrouvant, les unes après les autres, les espèces les plus précieuses dans les localités où elles avaient été aperçues pour la première fois. La mort vint entraver ses desseins et le frappa à Collioure, le 22 janvier 1890. Conformément au vœu que Paul Oliver avait souvent exprimé, sa veuve fit don à l'Université de Montpellier de son précieux herbier et de sa riche bibliothèque.

Bulletin de la Société botanique de France, t. XXXVIII.

OLLEU (Antoine) était orfèvre à Perpignan, en 1415.

Archives des Pyr.-Or., G. 790.

OLLER (Jean), archidiacre de Conflent dès l'année 1405, était sous-collecteur de la Chambre apostolique, en 1424. En 1436, il fit l'union à Saint-Jean de la vicairie de Saint-Christophe du Vernet, de la sacristie de Saint-Etienne d'Orle, qui étaient d'an-

ciennes églises paroissiales, de l'hôpital d'Orle et d'un bénéfice fondé dans ce dernier établissement de bienfaisance. Il occupa l'archidiaconé de Conflent jusqu'en l'année 1450.

Archives des Pyr.-Or., G. 9, 122, 123, 291.

OLLERS (Mathias) se distingua sous le règne de Charles-Quint dans les expéditions faites à Aix et en Algérie, ainsi que dans l'expulsion des factieux et des proscrits de Catalogne. Il fortifia Tarragone, prit part à la guerre contre les rebelles d'Allemagne et ensuite à la campagne qui fut entreprise contre Henri II. roi de France. Mathias Ollers figura au siège de Metz, à la prise de Thérucane et de Hesdin et à la bataille de Saint-Quentin. A cause de ces glorieux faits militaires, Mathias Ollers reçut, de Philippe II, des provisions qui lui conférèrent à vie le commandement du Castillet, à Perpignan. A sa mort, il eut pour successeur Barthélemy Gener.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 373.

OLZINA (Pierre), originaire de Berga, fut appelé par le roi d'Aragon, Jean I^{er}, aux fonctions d'avocat fiscal aux cours royales des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Ce prince lui concéda plus tard, par une charte, la châtellenie et le bailliage de Puig-Balados avec la sous-viguerie du Capcir. Martin I^{er}, son successeur, confia à Pierre Olzina l'office d'assesseur de gouverneur du Roussillon, en remplacement de Bernard de Galbes. Pierre Olzina eut quatre enfants : Guillaume, qui lui succéda à la châtellenie de Puig-Balados ; Louis, qui devint sacristain de Saint-Jean de Perpignan, chanoine d'Elne et pleban de l'église de Badenes, dans l'archidiocèse de Saragosse ; Constance, épouse de Jean-Pierre Fahena, damoiseau ; et Marguerite, qui mourut sans postérité. Guillaume Olzina étant décédé sans laisser de descendance, le roi d'Aragon, Alphonse V, fit donation de la châtellenie et du bailliage de Puig-Balados à François Fahena, fils de Jean-Pierre Fahena et de Constance Olzina.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 160, 163, 177, 178, 181, 183, 185, 190, 196, 253.

OMS (Pons d'). L'origine de la famille d'Oms remonte aux temps les plus reculés. Son illustration fait en quelque sorte partie de l'histoire du Roussillon, où elle tint le premier rang depuis l'origine de la féodalité. D'après l'*Adarga catalana*, Arnald d'Oms aurait combattu les Sarrasins au VIII^e siècle et les aurait chassés de la Clusa ; en récompense de ces hauts faits, il aurait été investi par Charlemagne du titre de *vavasseur de Montescot* que la famille a, en effet, porté dans la suite.

La principauté de Catalogne, après l'expulsion des

Maures, fut divisée par l'Empereur en neuf comtés, neuf vicomtés, neuf noblies et neuf vavassories, dont :

Le comte de Barcelone ; le vicomte de Cardone ; le noble de Montelas ; le vavasseur de Boxadors.

Le comte d'Ossone, alias Vich ; le vicomte de Cabrera ; le noble de Centelles ; le vavasseur de Vilademany.

Le comte d'Ampurias ; le vicomte de Rocaberti ; le noble de Cervia ; le vavasseur de Foxa.

Le comte de Roussillon ; le vicomte de Castellnou ; le noble de Canet ; le *vavasseur de Montescot*, alias Oms.

Le comte de Cerdagne ; le vicomte de Querforadat ; le noble de Urch ; le vavasseur d'Enveig.

Etc.

Les archives royales d'Aragon décrivent ainsi les armes de la maison d'Oms : « *Faxado de oro y de sable, y por cimera una corona a l'antigua, ceñida de tres turbantes, acostada de doce palmas, y sumada de un orso naciente de sable con una bandera desplegada sobre el humbro, cargada de los blasones del escudo.* — El motivo de estas armas y su timbre lo deben a don *Arnaldo de Oms*, primer vervessor de Montescot, cuya plaza y Castillo le encargo Carlo Magno, imperador. » La couronne royale rappelle le roi Ataulpho auquel prétendait se rattacher Arnaldo d'Oms, les trois turbans sont ceux de trois rois maures faits par lui prisonniers au siège de la Clusa, l'ours et la bannière en souvenir de l'ours qui marchait en tête de l'armée et les deux palmes en récompense de tant d'autres victoires sur les Sarrasins. Un manuscrit des archives du Vatican, intitulé *Cronica des cavallers cathalans*, dont la copie, préparée pour la reine de Suède, se trouve aux archives nationales, à Paris, dit : « Segons opinions de molts, es que primer dit cognom d'Oms, en abitar en la terra de Catalunya envingue de la ville de Escosia, en la present terra en temps ab lo Imperador Carls Magne en la primer *conquista* en l'any de 791. » Le blason porte en exergue la devise suivante :

Stemmata sic faciunt sic prodest sanguine longo censerì.

Ce texte est un emprunt fait à Juvénal. Le poète latin s'exprime ainsi :

Stemmata quid faciunt ? Quid prodest, Pontifice, longo
Sanguine censerì, pictosque ostendere vultus
Majorum.

Dans ces vers, Juvénal raille la manie de ses contemporains qui allaient partout, vantant la gloire, les vertus, l'antique noblesse de leur famille, les trophées de leurs aïeux dont ils exposaient à tous les regards les images de cire. La devise de la famille d'Oms proteste contre les termes de cette satire ; elle emprunte à Juvénal un de ses vers, mais en lui faisant signifier le contraire par le changement de l'adverbe

latin *quid* en celui de *sic*, et la devise de la maison d'Oms peut se traduire dès lors ainsi :

Noblesse sert comme sert vieux lignage.

Quoiqu'il en soit de ces traditions, qu'il était intéressant de mentionner, et dans l'impossibilité de vérifier les sources et les documents qui ont servi à l'auteur de l'*Adarga catalana*, on ne peut que s'en tenir aux archives locales et aux renseignements qu'elles renferment. Au dire d'Alart, Pons d'Oms aurait vécu en 1011, et sa postérité mâle serait éteinte vers 1172. Le jour des ides d'octobre 1151, Bernard d'Oms, son fils Guillaume et Raymond Bérenger son neveu, firent cession à Bernard, abbé d'Arles, en présence de Guillaume Udalgat, vicomte de Castellnou, de la totalité de leurs propriétés sises sur la paroisse Saint-Jean d'Oms. Le manuscrit du Vatican, cité plus haut, affirme qu'Alphonse I^{er}, roi d'Aragon, combattant contre Raymond V, comte de Toulouse, en 1166, comptait Raymond d'Oms au nombre des chevaliers catalans qui figuraient dans son armée. Le 8 des calendes d'octobre 1172, Bernard d'Oms, du consentement de son épouse, donna à Raymond, abbé d'Arles, la moitié d'une métairie dans les paroisses de Molède et de Calmella. Le 9 des calendes de juillet 1172, Bernard d'Oms, d'accord avec Bérenger son frère, Lombarde son épouse, Pierre et Béatrix leurs enfants, acquirent de Guillaume Jorda, évêque d'Elne, des droits seigneuriaux sur deux métairies et sur le vignoble du territoire de Trullars. Béatrix d'Oms, descendante de Pons d'Oms, épousa un personnage de la maison d'Orle et elle en eut, entre autres, un fils, Arnald, qui reprit le nom d'Oms et auquel se rattache sans interruption l'illustre famille d'Oms, continuée jusqu'à nos jours.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Cartulaire de l'église d'Elne. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix et de M. l'abbé Colomer.

OMS (Arnald de Montescot, seigneur de Calmella et d'), fils de Béatrix, reçut, le 5 des ides de mai 1250, un privilège daté de Morella, par lequel le roi d'Aragon l'autorisa à construire à Calmella un château qu'il posséderait en franc-alleu. Le 5 janvier 1253, Jacques le Conquérant priva le viguiet et les officiers royaux de Roussillon de toute juridiction sur les lieux d'Oms et de Calmella. Par son testament en date du 15 des calendes de juin 1250, reçu par Bernard Companys, notaire à Arles, Arnald de Montescot fit donation à Bernard d'Oms, son fils aîné qui fut aussi son héritier, du lieu d'Oms et de l'honneur d'Orle. Il avait acheté ce dernier fief à Bernard Guilhem, de Villefranche, et il l'avait donné jadis à feu Bernard d'Orle, son premier enfant. Il laissa à son fils cadet, Bérenger d'Oms, le lieu de

Calmella en lui substituant Agnès. Celui-ci devint la tige de la branche de Calmella, rapportée ci-après, éteinte au xv^e siècle. Guillaume d'Oms, fils bâtard d'Arnald de Montescot, reçut en partage les biens que ce chevalier possédait à Toluges. D'après les *Chroniques* de Benthier, Guillaume d'Oms se battit aux côtés de Jacques le Conquérant, lorsque ce prince s'empara des îles Baléares, en 1232. Il avait fourni à son souverain un certain nombre de chevaux, de cavaliers et de fantassins. Guillaume d'Oms assista notamment à la prise de Soler, d'Almarianec et de Bayalbaor.

Archives des Pyr.-Or., B. 63, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — ALART, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne*.

OMS (Bernard d'), chevalier, fils d'Arnald de Montescot, fit partie de l'assemblée tenue à Malloles, le 5 des ides de mars 1242, où les nobles de Roussillon jurèrent en faveur de Jacques I^{er}, roi d'Aragon, les constitutions de paix et trêve établies par Nunyo Sanche, en 1217. Le 6 des calendes d'avril 1279, il souscrivit, avec Bérenger son fils, la charte d'immunité accordée aux habitants de Llauro par Jacques I^{er}, roi de Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 272. — ALART, *op. cit.*

OMS (Pierre d') fut sans doute le premier curé de l'église Saint-Jacques, à Perpignan. On le trouve avec ce titre dans un acte de procuration donnée à deux frères quêteurs, chargés de recueillir des aumônes pour l'œuvre de l'église, le 7 des calendes d'avril 1274. Il y est appelé *Petrus Deude de Ulmis sacerdos, capellanus sive rector ecclesie beati Jacobi*. Une inscription placée sur un des côtés de la porte d'entrée de cette église apprend qu'il n'exerçait plus ses fonctions curiales en 1285, date à laquelle il y fit la fondation d'un bénéfice ecclésiastique. Elle est ainsi conçue :

IX : KL : DECEMBRIS : ANNO : DOMINI : M : CC : LXXX : V : PE
TRVS : DE VLMIS : OLIM : RECTOR : ECCLESIE : SANCTI IACO
BI : INSTITVIT : PRESBITERVVM : SVVM : IN : DICTA :
ECCLESIA : QVI : CELEBRARET : MISSAS : PRO
ANIMA SVA : ET : BENEFACTORVM : SVORVM : IN : ALTARE :
BEATE : MARIE : MAGDALENE : AD QVEM : PRESBITE
RVM : TENENDVM : DIMISIT : OMNES DOMOS : QVAS
HABEBAT : IN PODIO : ET : MANVMISSORES : SVOS :
ASSIGNAVERAT : C : LIBRAS : PRO REDDITIBVS : EMENDIS :

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

OMS (Bérenger I d'), seigneur du château d'Oms, fils de Bernard, souscrivit un diplôme de Jacques I^{er}, donné à Perpignan, le jour des ides de janvier 1288. Le 10 des calendes de décembre 1289, il apposa aussi sa signature au bas de la charte que le roi de Majorque accorda à l'abbaye de Saint-André de Sorède.

Bérenger d'Oms embrassa le parti de Philippe III, roi de France, allié du roi de Majorque, contre Pierre d'Aragon ; il reçut, en 1293, les biens de Jausbert V de Castellnou. Il ne détint toutefois ces seigneuries que durant l'espace de cinq années, car, à la paix de 1298, conclue entre les souverains de Majorque et d'Aragon, elles furent restituées à la maison vicomtale de Castellnou. Quelque temps après, Bérenger d'Oms reconnut à Jausbert V de Castellnou huit manses et deux *bordes*, situés dans la paroisse de Saint-Jean d'Oms. Il figura dans un acte du 4 mars 1299, par lequel il inféoda un domaine du terroir de Saint-Mamet à Bérenger Gordoni, et épousa, trois jours après, Françoise de Vilarasa dont il eut trois fils : Bérenger II, François et Bernard. En 1314, Bérenger d'Oms donna caution au roi Sanche, de concert avec Arnaud de Cortsavi et Arnaud de Castellnou, pour la dot de 60.000 sols barcelonais de Gueralda de Rocaberti, promise en mariage à Guillaume de Canet. Arnaud d'Oms était commandeur du Mas Deu en 1330. Il laissa une fille, Guillemona, qui, ayant épousé Dalmace dez Volo, réclama la commanderie du Mas Deu que le roi avait saisie.

Archives des Pyr.-Or., B. 19, 22, 25, 74, 97, 100, 142, 166, 202, 257, 270, 273, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger II d'), fils aîné du précédent, reçut en emphytéose, le 24 juillet 1337, de Pierre III, roi d'Aragon, la haute et basse justice des lieux d'Oms et de Taillet, en récompense des services rendus à ce monarque, principalement durant l'expédition de l'île de Sardaigne. En 1354, il s'était enrôlé, avec son fils Bérenger III, dans le corps de débarquement que dirigeait le vicomte de Cabrera. L'année suivante, Bérenger II d'Oms avait été choisi par le roi d'Aragon et envoyé en ambassade auprès du juge d'Arborea pour négocier la paix avec les Génois. Il prit part au conseil qui fut tenu à Perpignan, le 4 septembre 1356, dans le but d'aviser à la ligne de conduite à suivre, en réponse à la lettre de défi envoyée par le roi de Castille, Pierre le Cruel, au roi d'Aragon, Pierre le Cérémonieux. Bérenger II d'Oms eut deux fils : Bérenger III et François, dont les notices suivent.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (François d'), frère du précédent, qualifié de damoiseau de Céret en 1346, épousa Anne, fille de Hot de Peyrestortes, qui lui donna, entre autres enfants : Hot ou Othon d'Oms, seigneur du lieu de Peyrestortes, Pierre-Arnaud, Arnaud, François et Esclarmonde qui se maria à Galcerand d'Enveig. Le 20 avril 1373, ceux-ci vendirent à la communauté

ecclésiastique de Saint-Jean les directes et seigneuries qui avaient appartenu à Françoise de Vilarasa, leur grand'mère. Pierre-Arnaud d'Oms, qui tint avec sa compagnie le blocus de Castello-d'Empuries, en 1385, testa à Perpignan, en 1420. Hot ou Othon d'Oms est peut-être ce Pons d'Oms dont parlent les historiens Zurita et Carbonell, qui, à la tête d'une armée considérable, se porta, en 1354, au secours de l'île de Sardaigne pour la délivrer du joug des rebelles. Il mérita, par son courage, le titre de commandant de l'île. L'année suivante, Pons d'Oms, capitaine-général de l'armée de Pierre IV le Cérémonieux, lutta vaillamment, avec vingt-quatre galères, contre la flotte génoise, composée de soixante-cinq navires. Il trouva la mort sous un coup de projectile lancé par l'ennemi.

Archives des Pyr.-Or., B. 143, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bernard d'), frère des deux précédents, eut ses biens confisqués, en 1344, comme rebelle et partisan du roi de Majorque détrôné. Il avait épousé Brunissende, fille de Bernard d'Enveig et mourut sans descendance. Le 17 août 1369, Bernard d'Oms fit son testament, par lequel il légua ses biens à la Pieuse Aumône. Il laissa, en outre : à François d'Oms son frère, chevalier, cent livres ; à chacun de ses enfants, cinquante livres ; à Bérenger III d'Oms, son neveu, seigneur de Mosset, cinquante livres ; à François d'Oms, seigneur d'Oms, son neveu, cinquante livres ; à Bernard d'Oms, demeurant à Céret, cinquante florins ; au seigneur de Calmella, cinquante florins ; et à chacun des fils de Bernard d'Oms, habitants de Perpignan, vingt-cinq florins. Brunissende d'Oms, vendit en 1370, à l'abbé de Cuxa, des dîmes et divers droits féodaux sur Ria et quelques lieux voisins, moyennant la somme de 13.200 sous.

Archives des Pyr.-Or., B. 96, 123, 142, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger III d'), fils de Bérenger II, seigneur des lieux d'Oms et de Taillet, et de Jeanne de Moredine, épousa Béatrix de Mosset, fille d'Arnald de Saga, et héritière d'Adhémar de Mosset. Celle-ci acheta, en 1371, à Jean de Belcastell, la moitié de la seigneurie de Belestà et vendit à Raymond de Junya, chevalier, les lieux d'Aranser, Muçer, Alt, Soreg et Quéralt tenus en fief pour le vicomte de Castellbo et pour le roi. Bérenger III d'Oms acheta encore, le 25 novembre 1378, à Sibille, femme de Raymond de Perellos, les lieux de Thorent et Mantet. Deux ans après, la seigneurie de la Clusa fut aussi en son pouvoir. « On ignore complètement, dit Alart, par quels moyens Bérenger d'Oms était devenu possesseur des lieux et territoire de la Clusa, et un de ses descendants,

après avoir énuméré tous les titres de cette seigneurie depuis 1380 jusqu'en 1670, se borne à dire (qu'ils) appartenaient à Bérenger d'Oms en 1380, comme légitime *successeur* de Blanche, fille et héritière de Pons de la Clusa. Mais à quel titre avait-il succédé? Ce ne pouvait être que par voie d'achat, car Bérenger III d'Oms était fils de Bérenger II d'Oms, décédé en 1356 et de Jeanne de Mora (ou *de Muredine*), et lui-même, après avoir épousé Béatrix de Mosset, prit pour seconde épouse Constance de Pugalt. La seigneurie de la Clusa ne put donc lui venir ni par héritage de ses pères, ni par voie de mariage; ce ne put être qu'au moyen de la vente qui dut lui en être faite par Dalmau de Crexell ou par sa sœur, ou plutôt par leurs héritiers. Mais cette vente ne comprenait, sans doute, que le lieu et le territoire de la Clusa, sans le château, probablement démantelé dès cette époque. Il semble même qu'à l'origine de son acquisition, le nouveau seigneur n'était rien moins que disposé à conserver longtemps cette seigneurie. En effet, le 17 mai 1380, Bérenger d'Oms autorisait son bailli de la Clusa, François Lardo, à vendre ou aliéner une borde dite *d'en Lardo*, et en même temps il l'affranchissait ainsi que tous ses descendants de la servitude dite de *redimença* ou *remença personal*; mais le nouvel affranchi déclarait que cette concession serait nulle dans le cas où ledit d'Oms ou les siens aliéneraient la seigneurie de la Clusa... Le 18 septembre 1381, l'infant Jean, fils aîné et lieutenant général du roi Pierre d'Aragon, vendit en franc-alleu à Bérenger d'Oms le mère et mixte empire, c'est-à-dire la haute justice avec host et chevauchée et les autres droits que le roi pouvait avoir dans les lieux et territoire de la Clusa, à l'exception du château et forteresse du dit lieu... Il paraît que le titre de châtelain de Bellegarde avait été donné à vie à Bérenger d'Oms, seigneur de la Clusa, puisque cet office fut conféré par lettres du roi d'Aragon du 30 mai 1388 à Bernard Ça Rovira (de Banyoles), comme « vacant par décès de Bérenger d'Oms qui l'obtenait sa vie durant ». (Procuracio real, reg. XVIII, f° 79). C'est le seul fait que nous connaissions de l'intervention de la famille d'Oms dans le commandement de cette forteresse, et les successeurs de Bérenger en furent largement dédommagés par le titre héréditaire, qu'ils obtinrent au siècle suivant, de la châtellenie de Collioure et du gouvernement du royaume de Majorque. » En 1381, l'infant Jean vendit en franc-alleu à Bérenger III d'Oms le mère et mixte empire avec toute juridiction, host et chevauchée des lieux et châteaux de Thorent et Mantet qui lui appartenaient déjà, de Cauders et de Py appartenant à l'abbé de Campredon, d'Huyteza appartenant à Grimald d'Avellanet, de la Clusa, de Sahorra, de Fulha, de Creu et de Villanova en Capcir, au prix de 1.500 flo-

rins d'or d'Aragon. Bérenger III d'Oms, sous le nom du financier Barthélemy Gari dont il était le croupier, acheta de l'infant d'Aragon, par acte du 20 octobre 1385, la baronnie de Montesquieu avec toutes justices et toutes les dépendances. Devenu veuf, Bérenger III d'Oms convola en secondes nocces avec Constance de Pugalt. Le roi Pierre III d'Aragon fit concession du lieu de Llauro en faveur de celle-ci. Bérenger III d'Oms mourut *ab intestat*, en 1388, laissant trois fils : Bérenger IV, qui lui succéda ; Arnald ; et Bernard, fondateur de la branche d'Oms, seigneurs de Corbère.

Archives des Pyr.-Or., B. 124, 129, 142, 190, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série.

OMS (François d'), frère du précédent; seigneur d'Oms, chevalier, jouta contre Guillaume Fabre, bourgeois de Perpignan, dans un tournoi qui eut lieu dans la lice du château de cette ville. L'adversaire mit son cheval hors de service, dans la lutte livrée corps à corps entre les deux champions. De concert avec les damoiseaux Othon d'Oms dit de Perestortes, Bérenger, Guillaume, Bernard, Pierre-Arnald d'Oms et Guillaume dez Bach, François d'Oms conclut un traité de paix avec André de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet, Bernard de Vilacorba et Jean de Basteran, pour mettre fin aux meurtres, blessures, coups et autres méfaits exercés entre les deux partis rivaux. Le 7 mars 1384, François d'Oms fonda dans l'église d'Oms un bénéfice sous le vocable de Saint-Michel et de Sainte-Marthe. Il n'avait point d'enfants de son épouse, lorsqu'il fit son testament, le 5 octobre 1380. Il stipula dans cet acte, qu'en cas où il viendrait à décéder sans garçons, son neveu Bérenger deviendrait son héritier. Cette clause reçut son exécution, le 6 mars 1390, date de la mort de François d'Oms, seigneur d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 166, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger IV d'), fils de Bérenger d'Oms est qualifié seigneur d'Oms et de Fulha dans un acte du 5 juin 1398 et aussi seigneur d'Oms, de Taillet, la Clusa, Montesquieu, Sahorre, Py, Mantet et du château de Mantet. Il vendit la maison qu'il habitait à Jeanne de Moredine, femme de Bérenger II d'Oms, son grand-père. Par un acte conclu le 18 juin 1390, Barthélemy Gari céda la baronnie de Montesquieu à Bérenger IV d'Oms. En 1417, les officiers du Domaine du roi intentèrent un procès « en réunion de la baronnie de Montesquieu au Domaine pour faire déclarer nulle l'aliénation à cause du dol et de la fraude qui étaient intervenus et de la pravité des usures damnables qu'elle contenait, le prix de l'alié-

nation provenant de différents prêts faits par Gari à l'Infant et au Roy son père, sous un intérêt appelé *magobell* et *retromagobell* qui était de 33 % du fort principal. » Ce procès fut poursuivi à diverses reprises et dura deux cent soixante-cinq ans. Il eut son dénouement, le 20 août 1682, à la suite d'un arrêt rendu ce jour-là, par la Royale Audience, contre Raymond d'Oms de Santa-Pau. Par cette sentence, la vente de la baronnie de Montesquieu fut déclarée nulle et les héritiers de Bérenger IV d'Oms durent restituer cette seigneurie au Domaine royal avec les revenus acquis. Le 7 novembre 1390, Bérenger IV d'Oms en qualité d'héritier de sa mère Béatrix, libéra l'université de Canet d'un censal que cette dernière tenait du vicomte de Canet et d'Ille. Il fit une transaction, le 9 mai 1396, avec son frère Arnaud, sur la portion de l'héritage qui revenait à chacun d'eux, à la suite du décès de leur père Bérenger III, mort *ab intestat*. Bérenger IV d'Oms avait épousé, à Perpignan, le 6 novembre 1393, Jeanne de Santa-Pau, fille de Hugues de Santa-Pau et de Béatrix, et eut d'elle deux fils : Bérenger, qui lui succéda vers 1423, et Huguet.

Archives des Pyr.-Or., B. 136, 142, 161, 207, 217, 401, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger V d'), fils et héritier du précédent, joua un rôle important, sous le règne d'Alphonse le Magnanime. Il fut conseiller et chambellan de ce prince. Déjà en 1424, on le trouve au château de Collioure, dont il était le gouverneur. Gouverneur de Majorque de 1426 à 1436, Bérenger V d'Oms remplit les fonctions de vice-roi pendant l'absence de la reine Marie d'Aragon, en 1425. Des lettres royales datées du siège de Bonifacio, le 20 novembre 1420, portent don de mille florins d'or à Bérenger V d'Oms, pour le récompenser de ses services, du grand nombre de gens d'armes qu'il avait amenés à l'armée et lui assigna l'afferme de la Font-Dame de Salses. Il reçut la même année une autre donation de trois mille florins d'or, à cause des frais qu'il avait faits pour la guerre de Corse. En 1423, il contracta engagement avec son frère Huguet, pour suivre le roi d'Aragon, dans le royaume de Naples. La reine Marie lui concéda, en 1428, la châtellenie et le bailliage de Collioure, pour lui et ses héritiers, en récompense des services qu'il avait rendus dans les royaumes de Sicile, de Sardaigne, de Corse et de Naples. C'est ainsi que la famille d'Oms conserva le gouvernement de Collioure jusqu'à la Révolution. Aussi, par une charte d'Alphonse, roi d'Aragon, datée du camp d'Angliolio contre Naples, le 16 mai 1440, ce souverain, considérant les grandes dépenses nécessitées pour la construction et l'entretien de la route et des ponts qui passent par le lieu ou château de la Clusa,

mit ces dépenses à la charge de son conseiller Bérenger d'Oms, gouverneur du royaume de Majorque et seigneur de la Clusa, en l'autorisant à percevoir un droit de barre sur tous les passants, savoir : un denier sur chaque homme à cheval ou conduisant une bête chargée ou non, et une obole sur chaque piéton. Ce droit de barre fut confirmé en faveur de Guillaume d'Oms son fils, le 20 juin 1510, par le roi Ferdinand-le-Catholique qui, par le même privilège, lui fit concession du droit de mettre en devèse ou défends pour la chasse, la pêche et le pacage, tout le territoire de la Clusa et celui de la baronnie de Montesquieu. Plus tard, le gouverneur de Bellegarde fut substitué au seigneur de la Clusa en ce qui concerne la perception de ce droit de barre, qui était encore levé, au xviii^e siècle, pour être employé à l'entretien de la route depuis le Volo jusqu'au Perthus. De Naples, le roi Alphonse V écrivit, le 27 mai 1434, à Bérenger d'Oms pour lui ordonner de construire une nouvelle barbacane au château de Collioure, annonçant que « havem sentiment de algunes pratiques e tractes que se tendrien aqui per lo duc d'Enjou ». Ce prince décida d'envoyer en Roussillon Bérenger V d'Oms, gouverneur du royaume de Majorque et châtelain de Collioure, avec charge de faire construire la dite barbacane dans le plus bref délai. En attendant le procureur royal devait faire armer et approvisionner Collioure « de bombardes, ballestes, passadors, polvere, pedres, artilleries et altres coses necessaries a la deffencia del dit castell. » Le 10 décembre 1436, la baronnie de Santa-Pau y Finestres fut vendue à l'encan par les soins de la « Cort real » de Besalu. La propriété de ce fief fut attribuée à Bérenger V d'Oms comme au plus disant, au prix de 5.070 livres de Barcelone de tern. Louis XI chercha à s'attirer un si puissant personnage et, par lettres patentes de 1463, donna à « nostre chevalier et chambellan Bérenger d'Oms, ses justes possessions, justices, rentes, revenus, droiz, franchises, privilèges et libertés ». Bérenger V d'Oms percevait annuellement du roi de France la somme « de mille livres tournois par manière de pension. » Bérenger V d'Oms mourut *ab intestat*, en 1468. Il avait épousé Raphaëlle Fabre qui lui donna un fils du nom de Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 215, 219, 226, 232, 253, 257, 268, 272, 292, 405, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série.

OMS (Guillaume d') fils du précédent, seigneur du château et terroir de la Clusa, des baronnies de Montesquieu et de Santa-Pau, commandant du château de Collioure, défendit Port-Vendres contre des corsaires bretons. Il reçut, le 20 juin 1510, des lettres patentes de Ferdinand, roi d'Aragon, pour le confirmer dans ses possessions, et fut nommé, en 1517.

vice-roi de Majorque par l'empereur Charles-Quint. Guillaume d'Oms avait épousé à Perpignan, en 1464, Anne, fille de Françoise de Perapertusa et de Marquesa. Neuf enfants (cinq garçons et quatre filles) naquirent de leur union : Bérenger VI, tige de la branche aînée établie et continuée à Barcelone ; Jean, auteur de la branche fixée et continuée jusqu'à nos jours à Perpignan ; Gérard, Honoré et François, dont les notices suivront ; Elisabeth, Béatrix, Angélique et Yolande.

Archives des Pyr.-Or., B. 342, 345, 349, 357, 368, 418, G. 240, Fonds d'Oms, non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Gérard d'), troisième fils du précédent, fut le père de François. Celui-ci n'eut qu'une fille, Anne, laquelle épousa François de Taqui. De leur union naquit Louis de Taqui, père d'Auguste de Taqui et grand-père de Marie-Anne de Taqui qui, le 20 novembre 1660, unit ses destinées à Gérard d'Oms del Viver, dans la ville de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Honoré d'), un des cinq fils de Guillaume d'Oms et d'Anne de Perapertusa, entra dans les ordres. Administrateur des biens de Fontfroide en 1496, il était, trois ans plus tard, chanoine d'Elne et camérier de la Grasse. A ce titre il détint la seigneurie du lieu de Rivesaltes. En 1515, Honoré d'Oms fut nommé administrateur perpétuel de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame d'Arles. Une ordonnance de Charles-Quint lui concéda la faculté de choisir, à Perpignan, une chambre dans la maison d'un docteur pour y établir un tribunal et rendre la justice en matière civile, dans les causes féodales et emphytéotiques. Honoré d'Oms fut enseveli à l'abbaye de la Grasse, le 1^{er} février 1579.

Archives des Pyr.-Or., B. 345, 368, 414, 415, 419, G. 240, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (François d'), frère du précédent, épousa, le 5 avril 1501, Jeanne, une des filles de Gaston de Perapertusa, baron de Joch.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

Branche aînée fixée à Barcelone

OMS (Bérenger VI d'), fils aîné de Guillaume d'Oms et d'Anne de Perapertusa, vavasseur de Montescot, seigneur d'Oms, de Santa-Pau, Sahorre, Montequiu, Clairà, Saint-Laurent-de-la Salanque, Taillet, *alcayde* de Collioure, obtint un privilège royal donné à Burgos le 8 juillet 1512, qui lui conféra le titre de capitaine-général des côtes du royaume de Grenade. Il contracta trois mariages. De sa première épouse, Anne de Sentmanat, il eut sept enfants : Bérenger VII,

Antoine, Michel dont les notices suivent ; Anne, qui se maria à Jean-François d'Oms, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque ; Angèle, qui épousa Pons de Descallar ; Hippolyte, femme de Séraphin de Centelles ; et Isabelle, qui unit ses destinées à François d'Oms. La seconde épouse de Bérenger VII d'Oms, Magdeleine de Vilacorba, mit au monde deux fils qui embrassèrent l'état ecclésiastique : l'un, Jean-François, était archidiacre d'Elne en 1528, et le second, Hot d'Oms, prit l'habit de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ayant convolé en troisièmes noces avec Elisabeth de Tagamanent, Bérenger VII d'Oms eut de celle-ci une fille, Elisabeth, qui unit ses destinées à celles du vicomte de Rocaberti.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, G. 115, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger VII d'), fils aîné et héritier du précédent, eut le commandement d'une galère durant l'espace d'un demi siècle. Il accompagna Philippe II durant ses expéditions militaires dans les pays barbaresques et en Portugal. La galère de Bérenger VII d'Oms eut, à maintes reprises, à sa charge, la garde du vaisseau royal. Elle se distingua à la prise du fort de Frigiliana et à la célèbre *journée* du Portugal. Bérenger VII d'Oms devint ensuite *alcayde* du château d'Elne, directeur de la fabrique des galères à l'arsenal de radoub de Barcelone et enfin général des galères de la principauté de Catalogne. Il laissa quatre filles : Anne, Marquesa, Magdeleine et Marie. Son frère cadet, Antoine, recueillit la succession en héritant des titres et des fiefs de la maison d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Michel d'), frère du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique. Il était chanoine et sacristain d'Elne, lorsque les membres du chapitre, réunis le 26 septembre 1535, l'éurent vicaire capitulaire du diocèse, par suite de la renonciation à l'évêché d'Elne, faite par le cardinal Dorria. Michel d'Oms représenta le chapitre d'Elne aux corts convoquées à Montçon, le 30 juin 1552. Une seconde fois, il fut député par le même corps ecclésiastique à ces assises royales, à la date du 4 août 1564. Michel d'Oms reçut mandat pour réclamer du roi l'autorisation d'avoir auprès du siège de Gérone, un commissaire de l'église d'Elne, enlevée par Jules II à l'autorité des métropolitains. Il dut en outre exiger pour les propriétaires de pâturages le droit de saisir, de tuer et de retenir après les avoir immolés, les bestiaux qui s'introduiraient sans permission dans les pasquiers. Michel d'Oms qui était déjà pourvu, en 1564, de l'abbaye en comende de Notre-Dame d'Arles, mourut en 1576.

Archives des Pyr.-Or., G. 52, 59, 62, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), fils cadet de Bérenger VI d'Oms et d'Anne de Sentmanat, recueillit la succession de son frère Bérenger VII d'Oms qui, à sa mort, ne laissait que des filles. Il devint vassal de Montescot, baron de Montesquieu et de la vallée de Saint-Martin de Montbram, châtelain de Collioure et du château de Saint-Elme. Antoine d'Oms se maria à Lucrèce Calba qui lui donna deux enfants : Antoine, qui suit, et Anne, qui unit ses destinées à Henri de Sentmanat. Devenu veuf, Antoine d'Oms convola en secondes noces avec Alphonsine, veuve de Jean de Calders. De cette dernière union naquirent six enfants : Bérenger VIII, dont la notice suit ; Hot et Jean, décédés en bas-âge ; Anne, dont la fille, Marie-Magdeleine, épousa Bérenger IX d'Oms ; Eléonore, morte encore jeune, et Magdeleine, femme de Jean Cariera.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), fils aîné et successeur du précédent, devint, comme ses aïeux, gouverneur de Majorque. Il céda l'alcaïdie de Collioure à son neveu Henri de Sentmanat, et épousa Jeanne d'Oms de Cariera dont il n'eut point de postérité. Son frère Bérenger VIII d'Oms, fils d'Antoine d'Oms et d'Alphonsine de Calders, recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 373, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger VIII d'), frère et héritier du précédent, se maria à Marie-Anne de Sentmanat. Deux fils naquirent de leur union : Bérenger IX et Antoine. Le premier, après avoir épousé sa cousine-germaine, Marie-Magdeleine d'Oms, ne laissa qu'une fille, Thérèse, laquelle unit ses destinées à celles de son oncle, Antoine d'Oms. Bérenger VIII d'Oms avait été président du Conseil royal de la batllie générale de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), fils cadet du précédent, fut fait chevalier de Saint-Jacques de l'Épée et devint maître-de-camp pendant les campagnes militaires de Salses. Il prit pour femme sa propre nièce Marie-Thérèse, dont il eut trois enfants : Raymond, qui fait l'objet de la notice suivante ; Marie, épouse d'Emmanuel d'Oms de Cabrera, par lequel le nom d'Oms se continua ; et Gaspard, chanoine de Gérone. Le 2 novembre 1642, Jacques Frexa, prêtre, procureur de Marie-Thérèse d'Oms, donataire des biens de Bérenger d'Oms y de Santa-Pau, son père, prit possession de la seigneurie de la Clusa au nom de cette dame. Mais le Roussillon, déjà occupé au nom de la France, allait bientôt unir ses destinées à celles de la mère-

patrie, et la branche aînée de la famille d'Oms s'étant prononcée pour l'Espagne, tous les biens qu'elle possédait en-deçà des Pyrénées furent confisqués, à la suite de l'insurrection de 1632. Les seigneuries de Montesquieu et de la Clusa furent données à Isabelle Dulach, veuve de Pierre La Cavalleria, qui prit possession de la Clusa, le 31 septembre 1654. La famille d'Oms recouvra ses biens, en vertu du Traité des Pyrénées, en 1660, mais elle était trop engagée dans le parti espagnol pour espérer de rentrer jamais en pleine et paisible possession des biens qu'elle avait en Roussillon, et par acte reçu « au lieu du Portus, paroisse de Saint-Jean d'Albéra », le 8 septembre 1670, Raymond d'Oms y de Santa-Pau vendit « le château maintenant détruit et le lieu de « Sainte-Marie de la Clusa » à François Puig y Terrats, docteur en droit. Les biens de François Puig (décédé avant décembre 1674) furent de nouveau confisqués pour crime de lèse-majesté, et des lettres de Louis XIV, données à Saint-Germain-en-Laye, le 14 novembre 1674, en firent don à Alexandre du Vivier, fils de Guillaume du Vivier et d'Anne de Verniole, époux de Marie d'Ortafa, dont les descendants ont possédé la seigneurie de La Clusa jusqu'à la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 398, 401, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série.

OMS (Raymond d'), vassal de Montescot, noble de Saga, baron de Santa-Pau, de Sahorre, etc., fils du précédent, prit part aux guerres du principat de Catalogne et notamment à la défense de la ville de Puigcerda. Lorsque cette place se rendit pour la première fois, et que la ville d'Olot et autres lieux voisins furent au pouvoir des Français, Raymond d'Oms se retira dans le château de Santa-Pau où il se défendit durant huit jours consécutifs. Il courut ensuite au secours d'un escadron de cavalerie, de deux compagnies d'infanterie et d'une troupe de cinq cents paysans qui, depuis trois jours, étaient cernés dans la ville de Bésalu. Il entretint à ses frais la troupe qu'il commandait. En 1675, il suivit les campagnes militaires de Maureillas et de Bellegarde, entreprises par le maréchal de Schomberg contre les catalans révoltés et les Espagnols, leurs alliés. Une sentence rendue, le 20 août 1682, contre Raymond d'Oms, déclara nulle la vente et l'aliénation de la baronnie de Montesquieu faite deux cent soixante-cinq ans auparavant, par Barthélemy Gari à Bérenger d'Oms. En conséquence, Raymond d'Oms et de Santa-Pau fut condamné « aux dépens et à la restitution des fruits depuis l'injuste possession ; pour le paiement et à la liquidation desquels il perdit et fut dépossédé des autres terres et seigneuries qu'il possédait en Roussillon, savoir : Clairas, Saint-Laurent

de la Salanca, fours de Collioure, Sahorre, Fulla, Pi, Thorent, Mantet et Ralleu ». Pour le dédommager de ces pertes, le roi d'Espagne lui avait accordé une pension mensuelle de cent cinquante écus. En 1683, Raymond d'Oms adressa une supplique au souverain espagnol, pour lui demander de convertir cette pension en une rente viagère. Raymond d'Oms mourut sans laisser de postérité. Sa sœur, Marie-Thérèse d'Oms de Santa-Pau, qui avait épousé Emmanuel d'Oms de Cabrera, apporta en dot à celui-ci cinquante mille ducats. De leur union naquirent : un fils, Antoine, et deux filles, Jeanne et Emmanuelle. En 1688, les biens de Raymond d'Oms furent donnés à N. de Boisambert.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Gaspard d'), frère du précédent, chanoine de Gérone et abbé de Saint-Féliu, fut vicaire général de l'armée qui combattit sous les ordres de San-Germa à Maureillas et à Bellegarde. Ce prélat mourut durant l'expédition, dans l'exercice de ses fonctions.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, B. 402, E. (Titres de famille), 502-513.

Branche des seigneurs de Corbère

OMS (Bernard d'), un des fils de Bérenger III d'Oms et de Béatrix de Saga, épousa Marguerite de Çagarriga, issue de l'union contractée entre François de Çagarriga, conseiller du roi Martin d'Aragon, seigneur de Corbère, et Huguette de Perapertuse. Lorsque ce prince envoya François de Çagarriga en Sicile pour lui confier le poste de gouverneur du château de Cagliari, il octroya en même temps la charge de châtelain du château de Perpignan à son beau-fils, Bernard d'Oms. Celui-ci reçut, en 1408, à Perpignan, Benoît XIII, qui venait tenir dans cette ville un concile, à seule fin de procurer à l'Eglise l'unité de gouvernement. Bernard d'Oms fut autorisé, par privilège spécial du roi, à résider à la cour du roi d'Aragon, bien qu'il fut pourvu de la châtellenie de Perpignan. Martin I^{er} abolit, en cette circonstance, *la coutume d'Espagne*. Il le décora de la ceinture de chevalier, en considération des services qu'il avait rendus en Sicile aux deux souverains, Martin l'ancien et Martin le jeune. Bernard d'Oms continua ses services à Alphonse V le Magnanime, en suivant ce prince dans son expédition du royaume de Naples et en fournissant neuf hommes armés et leurs chevaux. Il vivait encore en 1429, mais il était décédé le 7 février 1430, date à laquelle son fils Louis portait le titre de seigneur et baron de Corbère. Bernard d'Oms eut pour enfants : Eléonore, épouse du chevalier François dez Pla ; Louis et Charles, qui, successivement, occupèrent la sei-

gneurie de Corbère ; François, chanoine de Gérone ; et Elisabeth, femme du damoiseau François de Rexach.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 192, 228, 241, 253, 268, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Louis d'), fils aîné du précédent, seigneur de Corbère, accompagna Alphonse V et son père Bernard d'Oms dans l'expédition du royaume de Naples. Louis d'Oms participa à la guerre en fournissant pour sa part trois chevaux. Devenu seigneur de Corbère, il acquit, le 29 décembre 1430, le ruisseau qui portait le nom de son fief. A la suite d'inondations qui avaient détruit l'ancien ruisseau royal de Thuir, Alphonse V fit encore cession de ce canal à Louis d'Oms. Celui-ci mourut sans postérité et son frère Charles recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 235, 240, 244, 252, 268, 367, 378, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Charles d') succéda à son père Bernard d'Oms dans le gouvernement du château de Perpignan, et devint seigneur de Corbère par la mort de son frère Louis. Charles d'Oms fut créé procureur royal et maître des ports, des passages et des eaux des comtés de Roussillon et de Cerdagne, par lettres-patentes, données le 3 novembre 1442. Il remplaça Bernard Albert que le roi d'Aragon nomma gouverneur de Roussillon. Le 12 mars 1437, Charles d'Oms avait épousé la fille de ce dernier, Isabelle. Au mois de septembre 1461, Jean II envoya Charles d'Oms en ambassade auprès de Louis XI, pour le féliciter de son avènement au trône. Le roi de France observa vis-à-vis du messager du roi d'Aragon la réserve la plus froide, mais après le départ de Charles d'Oms de la cour de Paris, Louis XI chercha à se rapprocher de Jean II. Lors du traité de Bayonne, conclu le 9 mai 1462 entre Jean II et Louis XI, Charles d'Oms se vit contraint de défendre le château de Perpignan au nom du Principat de Catalogne. Le 15 juin 1462, il répliqua au délégué Mathieu dez Soleo sur un ton dur. Par un décret du 2 juillet suivant, rendu sur la proposition de l'évêque de Vich, Charles d'Oms fut déclaré ennemi public. Le lendemain, les consuls de Perpignan, accompagnés de six syndics, représentant les habitants, se rendirent au château et sommèrent le châtelain de mettre le château au pouvoir du primogenit mineur et du Principat. Charles d'Oms, escomptant l'intervention plus prompte des Français et se trouvant isolé, céda à la force et donna du moins aux Perpignanais une satisfaction partielle. On lui présenta la formule d'un serment en vertu duquel il jura de tenir le château au nom du primogenit et du Principat et de ne le rendre ni à Jean II ni à personne. Charles d'Oms s'exécuta et se trouva pris

entre deux engagements contradictoires, contractés par lui avec une pareille solennité : l'engagement de tenir le château pour le roi de France, celui de le tenir pour le Principat. Dans ces conditions, il fut forcé de se parjurer soit dans un sens, soit dans l'autre. Le 25 juillet, les Perpignanais virent à leur grande surprise la bannière de France flotter sur la citadelle. Philippe Albert et Charles d'Oms avaient entraîné à trahir la cause catalane le vicomte d'Ille, capitaine du Général. Durant la nuit du 27 au 28 juillet, deux mandataires de la reine, le prêtre Samso et Jean Dusay arrivèrent à Perpignan, et demandèrent, le 29, aux consuls, de révoquer leurs promesses de fidélité au Principat. Les conseillers de Perpignan demandèrent à réfléchir. Comme ils multiplièrent les conférences pour délibérer, Charles d'Oms braqua les canons sur la ville et leur signifia qu'il leur accordait quelques heures seulement pour se décider à lever la bannière royale, faute de quoi il ouvrirait le feu. Le conseil céda et, le 9 août, la reine notifia aux collecteurs des droits de généralité à Perpignan, qu'elle avait assigné à Charles d'Oms toutes les généralités pour l'approvisionnement du château. Un revirement se produisit parmi les Perpignanais et la tête de Charles d'Oms fut mise à prix par la Députation. Louis XI, apprenant le nouveau danger que courait le château de Perpignan, envoya une armée en Roussillon, et désigna le duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, pour diriger l'expédition. Le 10 novembre, les Perpignanais assiégèrent le château. Ils élevèrent tout autour des fortifications et des bastilles, et mirent en œuvre des machines de guerre afin de battre les tours. Charles d'Oms et ses compagnons attendant le secours des Français étaient dans une situation précaire. Mais le 7 janvier, une attaque des Français permit aux troupes de Louis XI de faire leur entrée dans Perpignan. Le 10 janvier 1463, le duc de Nemours reçut le serment de fidélité des habitants de Perpignan, dans l'église Saint-Jean de cette ville. Après la capitulation, Louis XI confirma Charles d'Oms dans sa charge de commandant du château pour 1463 et nomma son fils Bernard, gouverneur du Roussillon. Charles d'Oms demeura au château de Perpignan avec deux cents fantassins que Louis XI mit en garnison dans cette place. Charles d'Oms laissa un fils Bernard et une fille Aldoncia qui épousa Gérard dez Pla, fils de François dez Pla, ancien conseiller de Barcelone et maître d'hôtel de don Carlos.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 260, 262, 267, 292. E. (Titres de famille), 502-513. — CALMETTE, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, Toulouse, Privat, 1903.

OMS (Bernard d'), fils du précédent, seigneur de Corbère, fut d'abord capitaine d'Upie, puis sénéchal de Beaucaire et de Nîmes. On ne le trouve point dans

cette charge avant 1461. Le 9 mai 1462, Bernard d'Oms assista comme témoin au traité de Bayonne, conclu entre Louis XI et Jean II, roi d'Aragon. Le 15 juin suivant, il fut aussi présent, à Chinon, à l'entrevue du roi de France et des mandataires de Jean II qui réglèrent les dernières formalités du traité. Le 8 juillet de cette même année, Bernard d'Oms se présenta, de la part de Louis XI, devant les Perpignanais, porteur d'une lettre délivrée par le roi à Chinon, le 30 juin précédent. Cette missive renfermait l'ordre d'envoyer des troupes françaises en Roussillon, pour soumettre les sujets rebelles à Jean II. Les consuls de Perpignan demandèrent à Bernard d'Oms de surseoir à l'envoi des troupes jusqu'au jour où le roi de France aurait entendu les justifications des catalans. L'armée française se trouva aux portes de Perpignan, le 12 juillet 1462, après avoir pris Salses et Rivesaltes. Le lendemain, un héraut de Gaston de Foix se présenta, demandant un sauf-conduit au vicomte d'Ille et aux consuls de Perpignan. Après délibération, le sauf-conduit fut accordé pour un seul mandataire, Bernard d'Oms. Celui-ci se présenta le 14 juillet. Il ne put franchir l'enceinte de la ville et fut obligé de demeurer en dehors de la barrière de Notre-Dame. Le jeune évêque d'Elne, Antoine de Cardona, sortit à sa rencontre et l'interrogea sur l'objet de sa mission. Bernard d'Oms exposa qu'il était chargé de demander des hommages pour le roi de France et la foi pour le roi d'Aragon. Il lui fut répondu vertement que les Perpignanais se donneraient au Turc plutôt qu'au roi de France, et il s'en revint mécontent. L'opinion unanime était pour la résistance des catalans. Après l'entrée des Français à Perpignan, le 11 mars 1463, Louis XI confia à Bernard d'Oms, par lettres patentes datées de Dax, l'office de gouverneur et de capitaine-général de la ville et des deux comtés. En 1464, Bernard d'Oms remplit des ambassades en Savoie et en Bourgogne. En 1467, après une longue absence, Bernard d'Oms fut réintégré dans ses fonctions de gouverneur par Louis XI. Quoiqu'il eut rompu de gaieté de cœur avec Jean II, Louis XI laissa à un des représentants de la plus puissante famille du Roussillon, dévouée à l'Aragon, une situation prépondérante. Les lieutenants-généraux français qui se succédèrent à Perpignan, de 1463 à 1473, durent subir, dans une large mesure, l'influence de Bernard d'Oms. Les comtés de Roussillon et de Cerdagne furent peuplés, par celui-ci, d'agents prêts à favoriser l'insurrection aragonaise. L'illusion singulière de Louis XI à l'égard de Bernard d'Oms ne peut s'expliquer qu'en supposant une dissimulation profonde de ce dernier auquel Jean II avait tracé un savant programme. Au mois d'avril 1472, Bernard d'Oms devint le chef du parti aragonais. Il fomenta ouvertement des révoltes

et prit possession, au nom de Jean II, des places fortes du Roussillon. Ce soulèvement échoua et Bernard d'Oms fut obligé de fuir. Il ne cessa de s'employer à soulever les catalans, et le 1^{er} février 1473, une tentative plus heureuse lui permit d'ouvrir la *porte de Canet* à Jean II et à ses troupes qui firent, ce jour-là, une entrée triomphale dans Perpignan. Ce ne fut qu'un mois après que Louis XI écrivit (9 mars 1473) à Bernard d'Oms pour lui mander de venir s'expliquer auprès de lui des soupçons que son attitude faisait naître. Les français ne tardèrent pas à envahir de nouveau le Roussillon. Bernard d'Oms défendit Elne contre eux ; mais cette place ayant été livrée par des mercenaires italiens, Bernard d'Oms fut fait prisonnier, amené au château de Perpignan, où il eut la tête tranchée, le 13 décembre 1474. Bernard d'Oms avait épousé Elisabeth de Requesens qui lui donna un fils, Louis. M. l'abbé Bonafont, curé-doyen d'Illes-sur-Tet, a consacré une pièce de vers dans ses Ays à Bernard d'Oms. Dans des strophes enflammées, le poète catalan fait pousser à Bernard d'Oms un puissant cri de guerre contre l'envahisseur. L'énergie incomparable de la langue catalane apparaît à travers les expressions vigoureuses de ce petit chef-d'œuvre élogique. Le souvenir de Bernard d'Oms est conservé au château de Corbère. Le nom de ce héros se lit sur la margelle du puits de ce manoir. C'est à tort qu'on a cru y lire le nom d'Honoré d'Oms. C'est bien celui de Bernard d'Oms qu'il convient d'y voir gravé.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 289, 290, 292, 408, 409, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — *Publicateur* de 1837. — CALMETTE, *op. cit.*

OMS (Louis d'), fils du précédent, reçut du roi d'Aragon, immédiatement après l'exécution capitale de son père (13 mars 1473), un privilège qui lui concéda à vie le titre de vice-gouverneur des comtés de Roussillon et de châtelain de Perpignan, avec faculté de désigner lui-même son successeur. Après la rétrocession de la province à la couronne d'Aragon, Ferdinand le Catholique reconnut les services rendus à sa cause par Bernard d'Oms. Il confia à son fils Louis, en 1499, le gouvernement des comtés, en remplacement de Pierre d'Ortaffa, décédé. Louis d'Oms revendiqua, le 6 décembre 1493, des droits sur le château du Vilar d'Ovansa (Mont-Louis) et mourut vers 1512. Il avait épousé Yolande de Cruilles, née après 1461. Celle-ci était la fille de Bernard de Cruilles et de Béatrix de Santa-Pau, baronne de Mosset, qui fut maintenue en possession de certains droits à Corbère. Elle mit au monde deux fils : Jean et Charles, ainsi qu'une fille, Sigismonde, qui épousa Gaudéric Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 358, 412, 419, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Abbé J. CAPELLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts*.

OMS (Charles d'), fils cadet du précédent, se distingua en Autriche dans les combats que les armées de Charles-Quint livrèrent aux Turcs, en 1533. Il n'était pas âgé de vingt-cinq ans et des lettres de l'empereur portèrent dispense d'âge pour le nommer vice-gouverneur général de Roussillon et de Cerdagne. Le 24 juillet 1529, Charles-Quint, étant à Barcelone, reconnut à Charles d'Oms et à son frère Jean, une déclaration de noblesse et des services de leurs ascendants, et en particulier de Bernard d'Oms leur aïeul et des autres qui « avaient suivi l'empereur Charles-Quint dans l'expulsion des Barbares de la province et qui descendaient des personnages illustres Goths ». Le 19 mai 1564, Charles d'Oms, gouverneur de la province, posa la première pierre du fort qu'on se disposait à construire derrière le Château majeur. Il reçut à Perpignan, le 16 octobre 1565, le cardinal Hugues de Boncompagni, légat du Saint-Siège, en l'absence de l'évêque d'Elne, de Lagunilla. Ce prince de l'Eglise devait plus tard monter sur la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Grégoire XIII. Charles d'Oms avait épousé une fille de la maison de Cardone ; son fils Pierre obtint plus tard à vie, de Philippe II, la châtellenie d'Elne. A sa mort, il fut remplacé au gouvernement du Roussillon par Alphonse d'Eril.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 375, G. 239, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Jean d'), fils aîné de Louis d'Oms, seigneur de Corbère, fut inscrit à la confrérie de Saint-Georges de la noblesse de Roussillon et de Cerdagne, dès l'origine de cette institution, le 3 août 1562. Il eut une fille unique, Marie, qui se maria à Louis de Llupia et apporta en dot à cette famille la seigneurie de Corbère.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

Branche de Calmella (éteinte)

OMS (Bérenger d'), fils cadet d'Arnald de Montescot, reçut en héritage le lieu de Calmella. Le 24 septembre 1299, Jacques I^{er}, roi de Majorque, lui concéda la basse et la moyenne justice, ainsi que des rentes sur cette même localité. Bérenger d'Oms percevait aussi des dîmes et détenait des droits justiciers sur divers manses situés sur les paroisses de Saint-Pierre de la Serra, de Calmella et de Taillet. Bérenger d'Oms eut pour fils et successeur Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 74, 190.

OMS (Guillaume d'), fils du précédent, fut désigné, en 1339, par le roi Pierre d'Aragon, pour arrêter la marche des armées du chef mahométan Miramolin qui, ayant pénétré en Castille, se disposait à

s'emparer de toute la péninsule hispanique. Au dire de la *Chronique* de Benther, Guillaume d'Oms combattit vaillamment à la célèbre bataille d'Ubeda, où cent quatre-vingt mille Turcs trouvèrent la mort. Il rentra dans cette ville à la suite des troupes aragonaises, après qu'elles l'eurent prise d'assaut. En 1345, Guillaume d'Oms obtint, de Pierre le Cérémonieux, une pension viagère. Son fils, Bérenger, recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger d'), fils du précédent, avait été conseiller du roi de Majorque, Jacques. Dépossédé de ses Etats, ce prince donna à Bérenger d'Oms, le 26 août 1348, des instructions au sujet des hautes justices du château d'Oms et de la *força* de Calmella.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 378.

OMS (Guillaume d') reconnut en fief au roi d'Aragon, le 9 janvier 1370, la troisième part des dîmes de Calmella, ainsi que les propriétés féodales qu'il détenait à Saint-Pierre de la Serra et à Taillet. Il épousa Jacma dez Puig, qui apporta en dot au seigneur de Calmella le fief de Tatzo-d'Avail que sa famille possédait depuis le 1^{er} septembre 1299. De ce mariage naquirent deux fils : Jean, qui garda le fief de Calmella, et François, auteur de la branche d'Oms qui occupa les seigneuries de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque. Jean d'Oms eut pour fils et héritier Urbain d'Oms, lequel était décédé en 1465.

Archives des Pyr.-Or., B. 220, 408, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Guillaume d'), fils d'Urbain, seigneur de Calmella, eut ses biens confisqués, en 1477, au nom du roi de France. Louis XI en fit donation au napolitain Jacobo Capece, mais Guillaume d'Oms ne tarda pas à rentrer en possession de ses fiefs. Il eut trois enfants : Guillaume, qui lui succéda ; Jean, mort sans postérité ; et Anne, qui épousa, en 1545, Jérôme de Arcos.

Archives des Pyr.-Or., B. 220, 319, 326, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Guillaume d'), fils et héritier du précédent, unit ses destinées à Angèle Campredon de Arcos, nièce de sa sœur, et eut d'elle quatre garçons : Guillaume, Nicolas, Antoine et Jean. L'aîné seul prit femme et continua la lignée des d'Oms de Calmella. Le 27 juillet 1532, le fisc intenta un procès à Guillaume d'Oms, parce que ses ancêtres, n'ayant jamais acquitté les droits de lods, leur fief avait encouru la *commise* et revenait à la couronne avec

les fruits perçus. La Cour du Domaine prononça le sequestre et ajourna l'intéressé pour l'exposition de sa défense. Guillaume d'Oms subit provisoirement les conséquences de la saisie, c'est-à-dire le déguerpissement, l'interdiction générale de toute recette et de l'exercice de sa juridiction. A la suite de cette mesure, Guillaume d'Oms vit les panonceaux suzerains évincer sa bannière, non seulement sur le donjon de Calmella, mais encore sur le donjon de ses autres manoirs (N.-D. de Renaugues, de Saint-Jean *del Teule*, de Montauriol d'amont et d'avail, de Sainte-Colombe, de Montauriol de Las Illas, de la paroisse de Mollet, du château de Montferrer et de la métairie de Ça Plana, au territoire de Saint-Etienne d'Arles ou de Fontanills), avec défense partout d'y reconnaître autre immédiation et autorité que celle du roi ou de ses délégués. L'assigné comparut le 4 septembre 1532 et opposa que le titre de Bérenger d'Oms, premier seigneur de Calmella, était le franc-alieu ; qu'il avait joui sans trouble et de bonne foi, comme en avaient joui depuis plus d'un siècle Guillaume, son père, Urbain et Jean, ses ascendants ; qu'il ne s'était donc nullement cru redevable au trésor, que s'il était dans l'erreur, il n'y avait qu'à le lui déclarer avec injonction de s'amender. L'accusation fut soutenue d'une voix passionnée au point de refuser à Guillaume d'Oms son affiliation à la famille d'Oms et de ne le traiter que de soi-disant *sire* ou de *seigneur intrus* de Calmella. Toutefois, des longs débats en point de droit et de fait, il résulta que Guillaume d'Oms était héritier allodial de Bérenger, ne tenant en fief que le tiers de la dîme, ainsi reconnue par acte du 9 janvier 1370, par Guillaume d'Oms. Il fut relevé de la saisie et rétabli en pleine jouissance, le 9 décembre 1535.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — *Publicateur* de 1834.

OMS (Guillaume d'), fils aîné et successeur du précédent, épousa Emérentienne Joli et Jou, fille de Bernard Joli, bourgeois de Perpignan et seigneur de Pia. Celle-ci, qui était la sœur de Jérôme, veuve de Jean de Llupia, décédée sans enfants en 1648, revendiqua la dot d'Emérentienne d'Oms-Joli ; mais le différend se clôtura par une transaction à l'amiable. Elle mit au monde quatre enfants : Antoine et Bernard, dont les notices suivent ; Emérentienne, mariée en premières noces à Joseph de Béarn et en secondes noces à Martin de Sinisterra ; et Constance, épouse de Joseph Conte, damoiseau de Céret.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 401, G. 266.

OMS (Antoine d'), fils du précédent, seigneur de Calmella, mourut au mois d'octobre 1631. Il avait

épousé Jérachine Jou, sa cousine, qui mourut à Taillet le 26 août 1643 et fut inhumée dans la chapelle de la Vierge de l'église de Calmella, dans le caveau de la maison d'Oms. Antoine d'Oms laissa deux filles : Marie-Anne qui s'étant mariée, en 1643, à Ange Delpas, seigneur de Saint-Marsal, mourut peu après, léguant à son époux la seigneurie de Pia ; et Dorothée, qui suit.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bernard d'), frère du précédent, devint seigneur de Calmella, à la mort d'Antoine d'Oms. Il avait embrassé la carrière des armes, et il commandait le château de Tautahull avant la guerre de Catalogne. Le 28 août 1639, le comte de Santa-Coloma le mit à la tête d'une compagnie de feudataires qui servaient par substitution. Il figura comme tel dans l'armée des nobles de la principauté de Catalogne que dirigea Dalmace de Queralt. Bernard d'Oms étant décédé sans postérité et Marie-Anne d'Oms, sa nièce, femme d'Ange Delpas, l'ayant suivi dans la tombe, en 1643, Dorothée d'Oms devint dame de Calmella et de Vilaclara ; ce dernier fief lui venait de sa mère, Jérachine Jou.

Archives des Pyr.-Or., B. 389, 390.

OMS (Dorothée d'), riche orpheline, avait été mise dès l'enfance au couvent de Saint-Sauveur, en qualité d'écolière. On lui avait même fait prendre l'habit de l'ordre dès l'âge de onze ans. Cependant, lorsqu'il fut question de son entrée définitive en religion, cette jeune fille, qu'on avait peut-être négligée dans son enfance, devint le sujet d'une vive tendresse tant de la part du couvent que de celle de ses parents. Lorsque, par la mort de sa sœur aînée, elle se trouva l'unique héritière de la maison d'Oms de Calmella, Teresa d'Oms y de Santa-Pau qui représentait la branche aînée d'Oms fixée à Barcelone, fit une vive opposition au nom de toute sa famille. Le 22 septembre 1648, elle représenta « que la jeune Dorothée n'avait jamais eu la moindre intention d'être religieuse ; qu'elle avait été excitée, violentée et séduite par les exhortations insidieuses de diverses personnes et notamment de la Prieure et des religieuses de Saint-Sauveur, et cela par le seul motif qu'elle possédait nombre de seigneuries et un bon patrimoine, dont elles voulaient faire leur profit ; que, dans ce but, elles lui avaient interdit toute communication avec ses parents, et même avec ses vassaux, désolés de se voir privés de la consolation de leur jeune dame. » Les parents ajoutaient « qu'ils versaient sans cesse des larmes vives, en sachant leur pupille ainsi opprimée et circonvenue, privée de toute liberté, et par suite irrésistiblement forcée de

subir la volonté de la Prieure et du couvent où elle était enfermée ; et leur douleur était d'autant plus vive qu'ils étaient convaincus que, si Dorothée pouvait s'exprimer sans contrainte, elle ne manquerait pas de déclarer qu'elle ne voulait pas et n'avait jamais voulu être religieuse. » Joseph del Viver, évêque-élu d'Elne, se borna à répondre « que ces prétendues violences et oppressions n'avaient pas le moindre fondement. » Il offrit même de prendre les mesures usitées en pareil cas pour connaître la volonté de Dorothée d'Oms. Le vicaire-général fut délégué à cet effet, et, peu de temps après, on put écrire sur le registre d'actes de Saint-Sauveur : « Cejourd'hui, 27^e de novembre 1648, a fait profession dona Dorothée d'Oms y Jou, ayant été d'abord interrogée par le seigneur archidiacre, vicaire-général. Le s^r docteur Samso, confesseur du couvent, a dit la messe, et elle a professé en mains de misenyora dona Maria de Sinisterra, présidente. En foi de quoi, etc. » Sœur Dorothée d'Oms passa le reste de ses jours dans le monastère où elle était entrée, et à sa mort (mars 1692), le couvent de Saint-Sauveur, héritier testamentaire de la noble religieuse, prit possession des seigneuries de Calmella et de Vilaclara, qu'il conserva jusqu'en 1789.

ALART, *Echo du Roussillon*, 1864.

Branche de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque (éteinte)

OMS (François d'), fils cadet de Guillaume d'Oms, seigneur de Calmella et de Jacma dez Puig, reçut en héritage le fief de Tatzo-d'Avail qui appartenait à sa mère. Il vit ses biens confisqués en 1476, pour avoir pris le parti de Jean d'Aragon contre le roi de France. Louis XI fit donation des domaines de François d'Oms à Antoine de Chourses, chevalier et seigneur de Maigne. François d'Oms avait épousé, le 24 décembre 1466, Gallarda, fille de Gaucelm de Bellcastell, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque ; il ajouta ce fief à la seigneurie de Tatzo-d'Avail. Il mourut, en 1482, laissant un fils appelé Pierre-Arnaud.

Archives des Pyr.-Or., B. 279, 299, 300, 303, 411.

OMS (Pierre-Arnaud d'), fils du précédent, seigneur de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque, perdit sa mère, Gallarda, le 3 septembre 1506 et eut pour héritier son fils Jean-François.

Archives des Pyr.-Or., B. 325, 344, 412, 417.

OMS (Jean-François d') unit ses destinées à sa parente Anne d'Oms de Sentmanat qui lui donna sept enfants : Onuphre qui suit, Bérenger et Pierre-

Arnaud, morts sans descendance, Marie, Laure, Yolande et Angèle.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Onuphre d'), fils et héritier du précédent, perdit son épouse Marie de Cabrera, le 29 janvier 1562. Elle fut inhumée au monastère de Saint-Dominique, à Perpignan, ainsi qu'Yolande d'Oms, sa belle-sœur, qui mourut le 14 juin 1573. Onuphre d'Oms laissa deux fils : Bernard, son successeur, et François, qui reçut, de Philippe II, des provisions le nommant au commandement de la châtellenie d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., B. 38, G. 239.

OMS (Bernard d'), fils aîné du précédent, seigneur de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque, était châtelain de Tautahull, en 1618. Le 18 octobre de cette année-là, le roi lui écrivit une lettre dans laquelle il lui disait combien ses services lui étaient agréables. Ce prince ajoutait qu'il lui exprimait toute sa gratitude pour le geste de générosité qu'il venait de faire, en subvenant de ses propres ressources à la subsistance des soldats casernés au château de Tautahull. Bernard d'Oms qui avait contracté mariage avec une fille de la maison de Bach eut pour fils, Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Joseph d'), fils du précédent, châtelain de Tautahull, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque et capitaine de cavalerie, obtint de Philippe IV, le 26 avril 1634, la faveur de construire un pont de maçonnerie depuis la muraille de sa maison jusqu'à celle de l'église des Grands-Augustins, de percer la muraille de l'édifice religieux et d'élever une tribune dans la chapelle de Notre-Dame pour y entendre la messe et y faire les prières. En 1639, Joseph d'Oms prit rang dans l'armée des nobles catalans que commanda Dalmace de Queralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.

OMS (Emmanuel d'), fils et héritier du précédent, prit parti pour l'Espagne, et dès le 12 août 1653, vit ses fiefs de Vingrau et de Tautavel confisqués par Louis XIV. Ce roi les attribua à François Romanya. Le 11 mars 1656, des lettres-patentes du roi de France donnèrent les seigneuries de Tatzo-d'Avail, de Villelongue-de-la-Salanque, de Vingrau et de Tautavel au comte de Noailles, pour servir à l'entretien de la garnison de Perpignan. Ces mêmes biens furent concédés, durant le mois de janvier 1668, à Joseph de Pons, baron de Monclar. Un procès fut intenté en 1666, à Emmanuel d'Oms, accusé de félonie. Il

fut convaincu du crime de lèse-majesté pour sa complicité dans les tentatives faites par Maur de la Réa, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines, pour livrer la place de Collioure aux Espagnols. Emmanuel d'Oms unit ses destinées à sa parente Marie-Thérèse d'Oms de Santa-Pau, dernier rejeton de la branche aînée de la maison d'Oms fixée à Barcelone. De ce mariage naquirent : Antoine, qui suit, et deux filles : Jeanne et Emmanuelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), issu de l'union contractée entre Emmanuel d'Oms de Cabrera et Marie-Thérèse d'Oms de Santa-Pau, fut tué en duel à Perpignan, le 2 mars 1705. Cet événement est relaté dans un rapport envoyé, le 4 mars 1705, à M. de Chamillart, ministre de la guerre, par Jean Desprès de Pomeyrol, procureur général au Conseil Souverain du Roussillon. Il écrit que « le 2 mars, entre une heure et deux heures de l'après-midi. Antoine d'Oms, capitaine de cavalerie dans Brissac, et Forcade, prévost des troupes en Roussillon, se battirent sur les remparts, entre la porte Notre-Dame et celle du Sel ; que le dit d'Oms reçut trois coups d'épée, dont il tomba mort sur place ; que sa famille prévenue fit enlever son corps qui fut porté secrètement chez un de ses parents où des perquisitions furent faites sans qu'on l'ait pu trouver. Il semble qu'on ait voulu étouffer tout scandale. Forcade s'évada après avoir fait le coup et sortit de la ville quoiqu'on ait aussitôt fermé les portes ; on ne put qu'arrêter ses chevaux quand ils se présentèrent pour sortir ; les viguiers et les alguazils ont couru après lui, mais inutilement, car en sept heures, il a pu se rendre en Espagne. » Antoine d'Oms laissa une fille, Gaëtane, qui épousa Joseph de Copons, seigneur de la Torre de Moya. La sœur aînée d'Antoine d'Oms, Jeanne, se maria à son cousin Emmanuel de Sentmanat de La Nuça d'Oms, marquis de Castell de Dos-Rius ; la cadette unit ses destinées à Pierre de Bach.

Archives du Ministère de la Guerre, vol. 1892 (Communication obligeante de M. Clément de Lacroix). — Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

Branches fixées à Perpignan

OMS (Jean d'), second fils de Guillaume d'Oms, châtelain de Collioure, et d'Anne de Pérapertuse, avait d'abord épousé une fille de la maison de Cardone et avait eu d'elle un fils, Michel, qui devint son héritier. Resté veuf, Jean d'Oms convola en secondes noces, le 12 novembre 1511, avec Elisabeth Giginta, dont le père, François, occupait une chaire de droit à l'Université de Perpignan. De cette union naquirent six enfants : Guillaume, époux d'Anne de Péra-

pertuse et père de Jean et de Guillaume, décédés sans postérité; Anne, morte jeune; Jérômette, qui unit ses destinées à Jean-François Sampso; Elisabeth, mariée à Raymond Canta; Louise et Guiomar, religieuses au couvent de Valldonzella.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Michel d'), fils et héritier du précédent, fut inscrit, en 1562, dans les rangs de la confrérie Saint-Georges, lors de la fondation de cette société de nobles. Il testa à Perpignan, le 19 mai 1568, demandant que son corps fut enseveli dans la chapelle du dévot Crucifix de l'église Saint-Jean où était déposé le corps de Jean d'Oms, son père. Le 14 novembre 1578, il envoya à la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, un homme d'armes de sa compagnie, nommé Pierre Ville, porteur d'une lettre annonçant que le Souverain Pontife accordait à la communauté de Saint-Jean le privilège de célébrer 40 messes au nouvel autel privilégié de la Conception. Cette nouvelle fut publiée dans les rues de la ville de Perpignan, au son des trompettes et des cymbales. Michel d'Oms avait épousé Anne de Ça Riera, dont il n'eut point d'enfants. Il convola en secondes noces avec Marie-Angélique Sampso, veuve de Jean Calser, et d'eux naquit un fils unique, Balthazar.

Archives des Pyr.-Or., B. 345, 374, 415, G. 240, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Balthazar d'), fils unique et successeur du précédent, devint aussi l'héritier de Jacques Calser, chevalier de Saint-Jacques de l'Épée, châtelain de Salses, et d'Agnès de Caldes. Il fut clavaire de la ville de Perpignan, en 1605, et testa dans cette ville, le 6 janvier 1628. Il avait épousé à Perpignan, le 4 février 1598, Hippolyte-Elvire de Sant-Marti, veuve d'Antich Ça Riera et eut plusieurs enfants: Jean, décédé sans descendance; Gérard, son successeur; Marie-Angèle, épouse de Louis Canta; Magdeleine, mariée à François dez Bach de Descallar; Marie et Victoire, religieuses au couvent de Valldonzella.

Archives des Pyr.-Or., B. 437, 439, G. 256, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Gérard-Boniface-Nicolas d'), fils du précédent, baptisé à l'église Saint-Jean à Perpignan, le 14 mai 1608, testa dans cette ville, le 20 juillet 1639. Gérard d'Oms mourut à Perpignan, en 1645. Il avait épousé, le 26 mai 1630, Catherine del Viver et de Sant-Marti, fille de Thadée del Viver et de Sant-Marti, damoiseau de Perpignan, seigneur de Maureillas, et de Marie de Descallar. Gérard d'Oms laissa quatre fils: Balthazar, héritier de ses père et mère, dont les biens furent donnés, en 1653, au marquis

de Marcelli et qui, après avoir testé en faveur de son père Thadée, mourut en 1687; François, déjà mort à cette dernière date; Gérard, auteur de la branche existante des d'Oms de Tord, rapportée ci-après; Thadée, chef de la maison d'Oms de Meca d'Armengau qui suit, et dont le dernier représentant fut Amédée d'Oms, conseiller à la Cour de cassation, mort à Paris, en 1885.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

1^o Branche des d'Oms y Meca, Tamarit, Montalt et d'Armengau (éteinte)

OMS (Thadée-François-Joseph-Gérard d'), quatrième fils du précédent, naquit à Perpignan, le 9 septembre 1633, et fut héritier de son frère Balthazar et de Thadée del Viver, son grand-père (testament du 8 mars 1638), sous condition de porter son nom et ses armes. Il avait fait partie de l'armée espagnole de Dalmace de Queralt, mais, après la conquête, il prêta serment de fidélité au roi de France, le 4 septembre 1663, entre les mains de François Romanya, vignier de Roussillon. Il testa le 7 mai 1687 et fixa sa sépulture dans la chapelle du dévot Crucifix, contiguë à l'église Saint-Jean, en la tombe de ses pères. Il avait épousé à Barcelone, le 10 avril 1666, sa cousine Denise Meca, fille de don Antoine Meca et de Francoise, d'où étaient issus: Catherine, qui, ayant hérité de 6000 livres de son père, mourut avant 1722, après avoir épousé le 25 mars 1693, Joseph de Tamarit, fils de Michel de Tamarit; elle laissa une fille, Marie, qui devint la femme de Jean d'Esprer, d'Ille; et Joseph-François, qui suit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph-François d'), fils du précédent et de Denise Meca, né le 24 septembre 1673, seigneur du lieu, château et terroir de Saint-Paul de Calce, contracta deux mariages: le premier, le 20 juin 1702, avec Monique de Tamarit, fille de Michel de Tamarit et de Madeleine de Sant-Menat, d'où est issu Antoine-Thadée qui suit; le second avec Josèphe de Montalt, d'où: Narcisse, qui épousa Joseph d'Anglade de Rocabruna; Marie, morte en 1774, épouse de François-Jean-Antoine de Copons, seigneur de Llar, son cousin (1715-1786), président à mortier au Conseil souverain de Roussillon, mort à Paris, le 6 février 1786, après avoir épousé en dernières noces, en 1778, M^{lle} de Maupertuis, qui figura à la cour de Joséphine de Beauharnais; Thadée d'Oms de Montalt, rapporté ci-après. Joseph-François d'Oms y Meca testa à Perpignan le 28 juin 1722, institua héritier son fils Antoine-Thadée d'Oms de Tamarit, issu du premier lit, lui substituant Thadée d'Oms de Montalt, son fils du second lit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Antoine-Thadée-Pierre d'), fils du précédent et de Monique de Tamarit, seigneur du lieu et château de Castel-Rossello, Calça, Maureillas, Saint-Martin de Fenouillar, naquit à Perpignan, le 18 janvier 1708. Viguier de Roussillon et du Vallespir en 1731, chevalier de Saint-Louis en 1732, il fut plus tard nommé commandant des gardes-côtes de la province. Il mourut le 14 août 1779 et avait épousé à Perpignan, le 5 septembre 1733, Marie de Copons, sa cousine, fille de François de Copons de Reart, avocat-général au Conseil Souverain et de Marie-Anne d'Oms de Foix, citée ci-après. De cette union naquirent plusieurs enfants : Thadée-Raymond, qui suit ; Marie-Thérèse, religieuse ; Raymond, chevalier de Malte (13 octobre 1769) ; Josèphe, qui épousa, en Espagne, Jean de Vivet ; Raymonde, qui se maria aussi en Espagne à Joseph de Portell.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Thadée-Raymond-Antoine d'), fils du précédent et de Marie de Copons, naquit à Perpignan le 27 mars 1743. Il assista à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon en 1789 et mourut le 19 février 1794. Il avait épousé à Perpignan, le 17 novembre 1766, Marie d'Oms de Jorda, sa cousine, citée ci-après, dont il eut un fils, qui suit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph-Marie-Augustin d'), fils du précédent et de Marie d'Oms, né à Perpignan le 29 février 1768, officier au régiment de la Sarre en 1784, fut le dernier descendant de la branche d'Oms de Tamarit issu de Joseph-François d'Oms, ci-dessus. Il fut tué en duel à Perpignan, le 13 septembre 1789, pour soutenir l'honneur de la mère de sa fille naturelle, Anne-Antoinette, qui était née à Perpignan le 26 juillet 1788, d'une liaison secrète. Dernière héritière de la branche d'Oms de Tamarit, elle épousa à Perpignan, le 23 avril 1811, un de ses cousins Adrien d'Anglade, issu de la branche d'Oms de Montalt, par Narcisse d'Oms, citée ci-dessus, qui avait épousé Joseph d'Anglade de Rocabruna. Anne-Antoinette d'Oms, veuve et sans enfants, fit don à la ville de Perpignan de la tour de Château-Roussillon, en 1836. Elle mourut le 8 janvier 1863 et sa succession donna lieu à un long procès entre ses héritiers.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Thadée d'), troisième enfant issu du second mariage de Joseph-François d'Oms, cité ci-dessus, et de Josèphe de Montalt, naquit en 1709. Il embrassa la carrière des armes et entra au service dans l'école d'artillerie de Perpignan en qualité de volontaire. Thadée d'Oms occupa une lieutenance en second

dans le régiment de Piémont à dater du 1^{er} avril 1733 jusqu'au 16 octobre de l'année suivante. Nommé lieutenant au même régiment, le 1^{er} juin 1735, Thadée d'Oms fut promu commandant de compagnie, le 16 novembre 1743. Il assista au siège de Prague et reçut à la main droite une blessure grave, à la suite de l'éclat d'une grenade. Thadée d'Oms fut estropié et se retira du service le 31 décembre 1746. Le 1^{er} avril 1743, il fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le 31 décembre 1746, il obtint de Louis XV une pension de quatre cents livres sur le trésor royal. Thadée d'Oms fut affecté à la majorité de Villefranche-du-Conflent, le 31 décembre 1748. Le 16 octobre 1763, il fut nommé à celle de Collioure. Thadée d'Oms épousa, le 22 juillet 1748, Marie-Elisabeth d'Armengau, née en 1725, fille de Christophe d'Armengau, de Vinça, et d'Anne de Hams. Quatre enfants naquirent de leur union : Augustin-Joseph, qui suit ; Josèphe, mariée à Joseph de Vilar de Boisambert ; Elisabeth, qui unit ses destinées à Jean d'Oriel ; et Anne, épouse du chevalier de Sabater. Thadée d'Oms mourut à Perpignan le 19 février 1794.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Augustin-Joseph d'), fils du précédent, fut admis à l'école militaire de la Flèche, le 3 septembre 1769. Il assista à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon en 1789 et épousa à Bordeaux dona de Montchuell.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Amédée d'), fils du précédent, naquit à Bordeaux, le 23 août 1800. A vingt-quatre ans, sous la Restauration, il fut nommé conseiller à la Cour de Bordeaux (1824) et avocat-général en 1830. Le gouvernement de Juillet l'envoya comme procureur-général à Amiens (1844), à Toulouse (1846), et à Rouen (1849). En 1850, il fut nommé premier président à Douai et conseiller à la Cour de cassation, le 23 octobre 1852. Il continua sa carrière dans ce poste et il était, en 1870, président de la Chambre des mises en accusation. Il fut chargé, en cette qualité et par décret spécial, d'instruire contre le prince Pierre Bonaparte l'accusation du meurtre de Victor Noir, procès retentissant qui se déroula, en mars 1870, devant la haute Cour d'assises, réunie à Tours, et se termina par l'acquittement du prince. Amédée d'Oms avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 6 mai 1838, officier le 14 octobre 1849 ; il fut élevé à la dignité de commandeur le 6 février 1875, prit sa retraite le 1^{er} mars suivant et mourut à Paris (64, Boulevard Malesherbes) le 9 août 1885. Il avait

épousé Charlotte Blondel Larougerie, dont il eut un fils, Louis-Charles, né à Toulouse, le 3 août 1848, mort à Vernet-les-Bains en bas-âge, le 15 octobre 1850. Une modeste pierre tombale, recouverte de mousse, oubliée dans le vieux cimetière de Vernet-les-Bains, signale la dépouille du dernier rejeton de la branche d'Oms de Tamarit, Montalt, Armengau.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

2° Branche existante des d'Oms del Viver, de Foix et Béarn, de Tord, Tixador et de Vilar.

OMS (Gérard II d'), troisième fils de Gérard I d'Oms, ci-dessus mentionné, et de Catherine del Viver, fut capitaine de cavalerie au régiment de Duplessis, en 1689, puis colonel au régiment royal-Roussillon-cavalerie. Il testa à Perpignan, le 30 avril 1693. Gérard d'Oms avait épousé à Perpignan, le 20 novembre 1660, Marie-Anne de Taqui, fille d'Augustin de Taqui, décédé, et d'Anne.

Archives des Pyr.-Or., G. 152, 299. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Jean d'), fils du précédent, né le 5 mai 1667, seigneur de Peyrestortes, Bages, Oms, Taillet et autres lieux, fut nommé colonel du régiment d'infanterie, levé en Roussillon. Il contracta quatre mariages d'où sont issues : la branche d'Oms de Tord, éteinte dans la maison de Contades, et la branche d'Oms Tixador continuée jusqu'à nos jours.

Du 1^{er} mariage contracté à Perpignan, le 10 octobre 1682, avec Françoise de Foix et de Béarn, il eut : Marianne, qui épousa François de Copons de Reart, avocat-général au Conseil souverain, fils de Philippe de Copons, premier président au Conseil souverain et d'Elisabeth de Tamarit ; de cette union naquirent François de Copons, qui épousa Marie d'Oms de Montalt, sa cousine, ci-dessus ; et Marie de Copons, qui épousa Antoine d'Oms de Tamarit, son cousin, ci-dessus ; François-Xavier, qui suit, tige de la branche d'Oms de Tord.

2^e mariage avec Gaëtana de Ros, d'où un fils, Joseph d'Oms de Ros, décédé sans postérité.

3^e mariage avec Thérèse de Sagarra, fille de François de Sagarra, président du Conseil Souverain, morte et inhumée à Taillet, le 1^{er} avril 1734, d'où deux filles : Marie et Angélique, chanoinesses de Saint-Sauveur, et un seul fils, Gérard-Benoît-Balthazar d'Oms, né à Sorède, le 11 février 1711, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers (1746), major du régiment de la Sarre (1747), pensionné en 1756, qui épousa à Perpignan, le 19 janvier 1741, Joséphe de Jorda et eut une fille unique, Marie, née le 30 août 1746, morte le 9 juillet 1813, mariée à Thadée d'Oms de Copons, son cousin, ci-dessus.

4^e mariage avec Marie-Thérèse Tixador, d'où un fils, Joseph d'Oms, dont l'article suivra et une fille Marguerite, mariée à Coll de Vivès.

Archives des Pyr.-Or., G. 825, 832. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (François-Xavier d'), fils du précédent, issu de son premier mariage avec Françoise de Foix et de Béarn, fut aussi colonel du régiment d'infanterie, levé en Roussillon. Il testa à Perpignan, le 15 août 1734. Il avait épousé à Perpignan, le 30 juin 1717, Marie de Tord de Calvo, morte à Taillet en 1734, et eut sept enfants : Joseph qui suit, François et Antoine, chevaliers de Malte, Marie-Anne, Marie, Marguerite, chanoinesses de Saint-Sauveur et Hippolyte.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph, marquis d'), fils du précédent, naquit le 25 juin 1722 et servit dans les mousquetaires. Il hérita de son père de l'hôtel d'Oms, situé rue Queya à Perpignan (Serra, not., 23 mai 1786). Sur sa demande il reçut, en août 1767, des lettres-patentes du roi Louis XV, érigeant les terres et seigneuries d'Oms, Taillet, Sorède et Bages, en marquisat sous le nom d'Oms. Il assista, en 1789, à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon et fut nommé, en 1790, membre du Conseil et du Directoire du département. Joseph d'Oms donna sa démission en août 1791, émigra avec son fils, en août 1793, pour éviter son arrestation, et mourut à Barcelone, le 19 février 1807. C'était un homme d'une haute intelligence qui consacra quarante années de sa vie à recueillir tous les titres relatifs aux diverses branches de sa famille et ceux non moins importants des familles alliées à la sienne avec les documents relatifs aux seigneuries qu'il possédait ou à celles qui avaient appartenu à ses auteurs. Ces titres sont devenus la propriété des archives départementales par suite de la donation qu'en fit la comtesse de Contades, petite-fille du marquis. Dans un *Mémoire* inédit, le marquis d'Oms raconte, de son vivant, « on vit passer un jour sur la place de la Loge, à Perpignan, un officier gascon ayant après lui chevaux de maître et son équipage couvert et caparaçonné aux mêmes armes de la maison d'Oms. Il fut suivi, reçu et accueilli par tous les M. d'Oms et ils furent reconnus parents, descendants de la même famille, nom et armes d'Oms. » Malgré l'antiquité de sa race, Joseph d'Oms n'en tirait point vanité. Quand La Chesnaie des Bois publia à la fin du XVIII^e siècle son *Armorial de France*, il demanda au marquis d'Oms de Tord de lui communiquer sa généalogie et s'attira une réponse hautaine. M. d'Oms l'assura qu'il se souciait fort peu de produire ses titres et ne se chargeait pas de fournir des renseigne-

ments, « l'origine de sa maison se perdant dans la nuit des temps ». Pressé aussi par Chérin, généalogiste du roi, de communiquer sa filiation, pour obtenir une lieutenance dans la garde royale en faveur de son fils Dominique, il daigna à peine envoyer une généalogie qui remontait seulement à la conquête française (1659). Le marquis d'Oms de Tord épousa à Perpignan, le 30 mai 1755, Marie-Anne de Margarit d'Aguilar Casteras, morte le 16 mars 1757.

Archives des Pyr.-Or., B. 404. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Dominique-Hippolyte, comte d'), fils du précédent, seul héritier de la branche d'Oms de Tord, naquit le 1^{er} mars 1756 et fut envoyé de bonne heure à Paris où il obtint une lieutenance dans le régiment des gardes (1784), grâce aux instances de son oncle de Copons, ancien président du Conseil Souverain. Le comte Dominique d'Oms a laissé une intéressante correspondance avec son père qui a été récemment publiée et qui dépeint les mœurs et les personnages de l'époque. Il émigra et on a pu croire qu'il était mort à l'armée de Condé ; en réalité, il se rendit en Angleterre en 1792 et s'embarqua à Douvres en 1793, pour aller à Rotterdam et passer en Allemagne ; mais le vaisseau qui le transportait fit naufrage en vue des Pays-Bas. Le comte d'Oms avait épousé à Paris, le 30 avril 1787, Aglaé Françoise de Castellane, morte avant 1799, fille de François-Henry marquis de Castellane, maréchal de camp, chevalier d'honneur du roi, d'où : 1^{er} Eléonor-Auguste qui suit ; 2^e Marie-Henriette, née le 2 juillet 1790, hérita de son frère Eléonor et fut remise, en 1815, en possession des biens de sa famille, notamment de la forêt de Formiguères, et à Perpignan de l'hôtel d'Oms ; elle testa à Paris, le 2 avril 1858 (Meignen, not.), légua ses biens aux neveux de son mari et les papiers de famille aux archives des Pyrénées-Orientales, où ils constituent un fonds historique important (fonds d'Oms). Elle mourut le 24 novembre 1866, au château de Montgeoffroy, commune de Mazé (Maine-et-Loire) ; elle avait épousé le comte Gaspard de Contades et n'eut qu'un fils, Erasme-Henry, marquis de Contades, mort jeune, le 24 février 1858. La succession d'Henriette d'Oms, comtesse de Contades, fut partagée entre ses héritiers Marie et Mathilde d'Emieville, la comtesse de Vigneral, née de Vauquelin, Charles et Alphonse de Vauquelin, qui firent vendre tous les biens possédés en Roussillon par leur tante, notamment l'hôtel d'Oms, confisqué en 1793, racheté par Henriette d'Oms et Aglaé de Castellane et acquis, le 30 mai 1868, par Auguste Muxart.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Eléonor-Auguste-Joseph, marquis d'), fils du précédent et d'Aglaé de Castellane, dernier rejeton de la branche d'Oms de Tord, naquit le 21 décembre 1788. Il n'avait pas cinq ans quand disparut son père, et sa mère ne tarda pas à mourir. Resté orphelin avec sa sœur Henriette, il fut recueilli par la famille de Castellane et eut pour tuteur Boniface-Louis-André de Castellane, général de brigade, préfet des Basses-Alpes (plus tard pair et maréchal de France) qui l'entraîna à l'armée ; à vingt ans, il était à Bayonne, sous-lieutenant dans la garde d'honneur de Napoléon. Le 19 mai 1808, il fut nommé au 1^{er} hussards et placé à la suite de l'Etat-major général de l'armée d'Espagne. Ici surviennent des circonstances longtemps restées mystérieuses et qui avaient caché la mort tragique d'Eléonor d'Oms. Le 31 janvier 1809, cet officier reçut ordre de rejoindre son corps ; le 8 juillet suivant, M. de Suniac, colonel du 1^{er} hussards, écrivit au Ministre de la Guerre qu'il était sans nouvelles de M. d'Oms et qu'il supposait qu'étant parti de Burgos, pour rejoindre avec un autre officier, ils s'étaient jetés dans Vigo, où ils auraient été pris par les Anglais, lors de la reddition de cette ville. Plus tard le bruit courut de la présence de M. d'Oms à l'étranger ; des soupçons circulèrent. Pour y couper court, l'Empereur pria le Ministre de la Guerre de s'informer, et le 26 août 1811, une enquête fut prescrite : les officiers du 1^{er} hussards répondirent que M. d'Oms n'avait jamais paru au corps et qu'on n'avait « aucune connaissance de son sort ». La famille de Castellane ne s'en tint pas là ; les enquêtes administratives ne pouvant aboutir, elle fit elle-même procéder à des recherches. On savait que l'officier qui avait quitté Burgos avec Eléonor d'Oms se nommait Le Clerc, mais il avait aussi disparu. On s'informa à Vigo et on apprit que Le Clerc avait été fait prisonnier. Où avait-il été transféré ? On le retrouva enfin sur les pontons anglais et sa déposition établit qu'il avait quitté Burgos avec M. d'Oms et un détachement pour rejoindre le 2^e corps d'armée à Vigo. Dans la nuit du 15 au 16 mars 1809, le détachement était engagé dans les montagnes entre Thuy et Ridondella ; il fut soudainement attaqué et M. d'Oms, qui s'était porté en avant, tomba mort frappé d'une balle au front.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph d'), issu du quatrième mariage de Jean d'Oms avec Marie-Thérèse Tixador, naquit en 1776. Il assista, en 1789, à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon et émigra en Westphalie. Joseph d'Oms fut, après la mort de son cousin, en 1809, le seul représentant de la famille d'Oms. Il épousa Marie de Vilar (Ponteilla), d'où Joseph d'Oms de Vilar, qui suit, et Victoire, née le 19 mars 1781,

morte le 7 novembre 1850, après avoir épousé, le 10 janvier 1804, François de Roig-Pontich, fils de Jean de Roig-Dotres et de Marie de Pontich.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph d'), fils du précédent, devenu marquis d'Oms à la mort des représentants de la branche d'Oms de Tord, épousa Caroline de Latenay et eut pour enfants : Antoinette, née en 1814, morte le 2 avril 1894, épouse de Thomas de Roig, son cousin-germain ; Hélène, supérieure générale des religieuses du Saint-Sacrement de Perpignan (septembre 1870 — 20 décembre 1875) ; Marie, épouse en premières noces de L. Dauder, et en secondes noces de N. de Selva ; Caroline, épouse de Joseph Amanrich ; Gérard, qui suit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Gérard III, marquis d'), mort à Perpignan en 1895, épousa, à Sainte-Marie-la-Mer, Joséphine (Pepita) Ferrer, née en 1831, morte à Perpignan le 31 août 1891, d'où quatre filles et un fils. Gérard-Charles-Marie-Joseph, né à Sainte-Marie le 7 juillet 1859, actuellement chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ORCHAU (Arnaud d'), chevalier, exerçait déjà, en 1366, les fonctions de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Le 5 janvier 1379, il fut remplacé dans cette charge par le chevalier Raymond de Perellos.

Archives des Pyr.-Or., B. 115, 116, 133.

ORIOLA (Antich), issu d'une famille originaire de la Catalogne, était *mercader* de Perpignan en 1587. Il épousa Marie-Anne Ponsich, dont un frère était chanoine d'Elne. Celle-ci resta veuve en 1603. Elle testa cette même année et demanda à être ensevelie dans le caveau de la famille Oriola qui était creusé sous la chapelle de Notre-Dame des Anges, au monastère de Saint-François de l'Observance (actuellement hôpital militaire). Antich Oriola, dont un frère, du nom de Jacques, fut chanoine de Vich, laissa cinq enfants : Jacques ; François, religieux de Saint-François ; Victoire ; Anne, épouse d'Antoine de Brem ; et Augustin qui suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515.

ORIOLA (Augustin), fils du précédent, contracta alliance en 1606, avec Anne Deu, fille d'un négociant de Perpignan. Il se livra au commerce et fut même directeur d'assurances sur la vie. C'est ainsi que l'évêque d'Elne, Gaspard Priéto, prit, le 28 septem-

bre 1637, chez Augustin Oriola, une assurance sur la vie et que divers personnages, en cette circonstance, s'engagèrent à verser des sommes déterminées à la caisse de l'agence, si le prélat venait à trépasser dans le laps de temps fixé par la police du contrat. Augustin Oriola, veuf de sa première épouse qui ne lui avait pas donné d'enfants, se remaria avec Marguerite Fita, dont il eut plusieurs enfants : François, qui suit ; Augustin, Joseph, morts sans postérité ; Jeanne ; Marguerite, qui épousa Antoine de Travi de Montagut ; Thérèse, qui unit ses destinées à Raphaël Padern, dont le fils, François, fut fait bourgeois honoré de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515, G. 50.

ORIOLA (François d'), fils du précédent, fut créé bourgeois honoré de Perpignan en 1673. Il épousa en premières noces Françoise Cellès, fille de Joseph Cellès, docteur en médecine et bourgeois honoré de Perpignan. Celle-ci étant décédée en 1677, François d'Oriola convola en secondes noces, le 3 janvier 1689, avec Françoise Bonet et Costa, fille de Thomas Bonet, bourgeois noble et docteur ès-lois. Devenue veuve, Françoise d'Oriola de Bonet se remaria avec François Puig, docteur ès-lois de Perpignan. De son union avec François d'Oriola, elle laissa un fils appelé aussi François.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515.

ORIOLA (François d'), fils du précédent, épousa en 1706 Joséphe de Gonzalvo, fille de Joseph de Gonzalvo, bourgeois honoré et de Marie-Angélique de Gazanyola. Il mourut en 1719, après avoir fait un testament dans lequel il demandait à être inhumé dans le tombeau de sa famille situé dans l'église des religieux de Saint-François. Sa veuve se remaria avec Joseph de Règnes, procureur-général au Conseil Souverain du Roussillon. De son union avec François d'Oriola elle avait eu sept enfants, dont plusieurs morts en bas-âge. Les autres étaient : François, qui suit ; Joseph, qui possédait en 1723 un bénéfice à l'église de Corneilla-de-la Rivière ; et Jean, qui était, en 1766, capitaine au régiment de Namur, au service du roi des Deux-Siciles.

Archives des Pyr.-Or., E. Titres de famille), 515, G. 774.

ORIOLA (François d'), fils du précédent, naquit le 26 septembre 1708. Capitaine au régiment des milices bourgeoises, il épousa, en 1759, Françoise de Raymond de Lassus, fille de Pierre de Raymond, contrôleur de l'artillerie de Roussillon et Languedoc. François d'Oriola était le doyen d'âge des membres de la noblesse du Roussillon, lorsque l'ordre se réunit, le 21 avril 1789, à l'effet de nommer ses députés aux

Etats-généraux. La présidence de l'assemblée qui se tint dans la chapelle du Tiers-ordre des frères Miminimes lui fut dévolue par ordre de Louis XVI, en l'absence du gouverneur et capitaine-général de la province. Après une séance consacrée à la vérification des pouvoirs, François d'Oriola présida, le 23 avril, la seconde Assemblée de la noblesse, qui devait nommer elle-même son président. Avant d'ouvrir le scrutin, François d'Oriola prononça le discours suivant : « Si la vieillesse a des désagréments, elle a aussi quelquefois des avantages : je l'éprouve vivement aujourd'hui ; je dois à la providence qui a daigné veiller sur mes jours l'avantage de vous présider dans cette circonstance. Si l'honneur était perdu, a dit un écrivain, c'est dans le cœur d'un gentilhomme qu'on devrait le chercher. Mot sublime, mot consolant, qui me permet encore de me livrer à l'espoir de voir renaître, par vous, le bonheur du Roi et celui de la Nation ! C'est, en effet, à la Noblesse qu'il appartient de rendre inébranlable ce trône qu'elle a si souvent défendu au prix de son sang, en l'environnant de l'amour des peuples : aucun sacrifice ne doit lui coûter pour y parvenir. Lien précieux de la nation et du monarque, c'est par nos efforts que doit se raffermir la liberté ; mais elle ne peut exister que dans l'union intime de tous les ordres. C'est à nous, destinés par la naissance à servir de modèle au peuple, à y concourir, par notre exemple. Soyons à jamais en garde contre l'erreur qui cherche à diviser les divers membres de l'Etat : éteignons le flambeau de la discorde qui peut nous diviser nous-mêmes. Nous sommes hommes et citoyens, soyons amis et patriotes : c'est le dernier vœu de mon cœur ; il me serait doux en le formant de penser que je ne suis que l'interprète de vos sentiments. » Le scrutin ayant été ouvert, la pluralité des suffrages se réunit en faveur du baron d'Ortaffa, colonel d'infanterie, qui fut désigné comme Président de l'ordre de la noblesse. François d'Oriola eut trois enfants : Louis, dont la notice suit ; Rose, qui épousa, en 1761, Barthélemy de Champseil, chevalier de Saint Louis, major au régiment de Noailles-cavalerie, et en deuxième noces (1764) Jean-Baptiste Delpas de Saint-Marsal, colonel, commandant la citadelle de Perpignan ; et Marie-Anne qui contracta alliance avec Michel de Coma-Serra, député de la noblesse aux Etats-généraux.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515. — ALART, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*.

ORIOLA (Louis d'), fils du précédent, né en 1734, fut capitaine au régiment de Béarn-infanterie. Il mourut en 1774. Louis d'Oriola avait épousé, en 1763, Françoise de Canclaux, fille de Joseph de Canclaux,

trésorier de l'extraordinaire des guerres et de Catherine Xaupi. De ce mariage étaient issus : Joseph, qui suit ; Louis, né le 10 octobre 1768, sous-lieutenant en 1782 ; Michel, né le 23 mai 1770, sous-lieutenant en 1786, porté sur la liste des émigrés et disparu durant la Révolution.

Archives de la famille.

ORIOLA (Joseph d'), fils du précédent, épousa, en 1790, Marie de Jorda, fille de Gaëtan de Jorda d'Ortega et de Joseph d'Esprey. Celle-ci lui donna deux enfants : Augustin, auteur de la branche actuellement existante, et Joseph, magistrat sous la Restauration, démissionnaire en 1830, pour ne pas servir la monarchie de juillet. Le blason de la famille porte : *de sable à cinq étoiles d'argent, posées trois et deux, au chef d'argent chargé d'un lorient essoré de gueules*.

Archives de la famille.

ORIS (Martin-Jean de), seigneur du château de Oris (diocèse de Vich), damoiseau, domicilié à Vinça, testa en 1539. Il avait épousé Françoise, qui était décédée en 1561, après avoir établi la fondation d'une messe en la chapelle de Notre-Dame de la *Magrana*, dans l'église Saint-Jean de Perpignan. De leur union étaient issus : Gaudérique, qui, après avoir épousé Anne, laissa un fils du nom de Jacques ; François, seigneur de Oris, déjà décédé en 1562 ; et Rochafort, auteur de la branche fixée à Millas.

Archives des Pyr.-Or., G. 253, E. (Titres de famille), 516.

ORIS (Mathias de), petit-fils du précédent et fils de François de Oris et de Denyse, seigneur de Oris, domicilié à Vinça, fut mis sous la tutelle de son oncle Rochafort, en 1565. Il contracta mariage, en 1571, avec Emérentienne, fille de Galcerand de Vallgornera, seigneur du château de Vallgornera, situé dans la paroisse de Peralada (diocèse de Gérone) qui toutefois résidait à Perpignan, et de Lucrèce. Mathias de Oris testa en 1588. Il avait en ce moment sept enfants : François, qui lui succéda ; Thomas ; Galcerand, qui épousa une demoiselle de la maison de Castella ; Angèle, Emérentienne, Isabelle et Lucrèce. Celle-ci unit ses destinées à Raphaël Joli et fut, en 1633, l'héritière des biens de son frère Galcerand, mort sans postérité.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 516.

ORIS (François de), fils du précédent, se maria, en 1589, à Victoire d'Ortaffa, fille unique de Jean d'Ortaffa. Celle-ci mourut en 1602, et François de Oris ayant convolé en deuxième nocces avec Françoise Tafurer, eut de cette dernière un fils, François-Jean de Oris, né le 7 mars 1641. François-Jean de Oris

était établi à Barcelone, dès l'année 1632. En 1660, il chargea son procureur de prendre possession en son nom des lieux, terroir et juridictions de Néfiach ainsi que des droits qu'il possédait sur Vinça. François-Jean de Oris figura dans les rangs des nobles catalans présents à l'armée de Dalmace de Quéralt levée en 1639. Le 21 août 1653, Louis XIV fit donation de rentes sur les biens de François de Oris en faveur de Michel de Tamarit, damoiseau de Barcelone. François de Oris contracta mariage avec N. Puigjaner, de Barcelone, et de cette union naquit Charles, qui possédait des fiefs à Néfiach et à Vinça, au début du XVIII^e siècle. Anne de Descallar, femme de ce dernier, était veuve en 1745.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, E. (Titres de famille), 516.

ORIS (Rochafort de), fils cadet de Martin-Jean de Oris, était déjà fixé à Millas en 1571. Il testa dans cette localité, cette année-là. Il avait épousé Guiomar de Llordat qui vivait encore en 1600, après avoir mis au monde cinq enfants : Arnaud, Jérôme, Marie-Anne, Thérèse et Anne.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 516.

ORIS (Jérôme de), fils et héritier du précédent, se maria à Paule de Meca, qui était veuve en 1603. Un fils, Jean, était issu de leur union. Il épousa, en 1636, Hélène d'Aleman de Bellpuig, fille de Charles d'Aleman de Bellpuig, seigneur de Tortella, au diocèse de Gérone.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 516.

ORNACH (Pierre d') fut nommé abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1482 et régira durant onze années ce monastère. Avant lui, le siège abbatial était resté vacant pendant quatorze ans. A la mort de Pierre d'Ornach, l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa fut donnée en commande à César Borgia.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

ORNOS (Georges) occupait l'archidiaconé d'Elne en 1416. Le 18 mars 1416, après la renonciation à l'obédience de Benoît XIII, prononcée au commencement de cette année par saint Vincent Ferrier, le roi d'Aragon avait nommé Georges Ornos au grand archidiaconé d'Elne. Ce prince lui avait intimé, en même temps, l'ordre de méconnaître la juridiction de Pierre de Luna. Les partisans de Benoît XIII créèrent des embarras à Georges Ornos, et Ferdinand I^{er} dut couvrir de son autorité l'archidiacre d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

ORRY (Philibert), comte de Vignori, financier et ministre français, né à Troyes, le 22 janvier 1689, mort au château de La Chapelle, près Nogent-sur-Seine, le 9 novembre 1747. Il descendait de Marc Orry, qui avait été libraire à Paris et duquel il avait emprunté les armoiries : *de pourpre à un lion d'or, rampant et grimpant sur un rocher d'argent*. Son père était Jean Orry, directeur général des finances espagnoles. Sa mère, d'une famille bourgeoise de Beaune, se nommait Jeanne Esmonyn. Philibert Orry entra d'abord comme cornette dans un régiment de cavalerie ; mais il quitta bientôt le service pour acheter une charge de conseiller au parlement de Paris, et il devint maître des requêtes en 1712. Dix ans après, il obtint l'Intendance de Soissons, d'où il passa à celle de Perpignan le 26 juillet 1727. Il recueillit la succession de François Legras, seigneur de Luart, qui venait d'être nommé ambassadeur à Constantinople. Philibert Orry a laissé son nom à une digue de 1100 mètres en amont et 400 mètres en aval, du pont dit de Pierre, à Perpignan. Ce travail fut exécuté pour contenir les eaux de la Tet, qui, à la moindre crue, se déversaient vers le nord et causaient des dommages incalculables aux terres de la vaste plaine, entre cette rivière et l'Agly. Cette digue mesurait 20 mètres d'épaisseur et 2^m 66 d'élévation, avec un talus au double du côté des terres. Orry fut nommé à l'Intendance de Lille, au mois de septembre 1729, et, le 20 mars de l'année suivante, le roi l'appela à l'emploi de contrôleur général des finances, que laissait vacant Le Peletier des Forts. Le cardinal de Fleury cherchait à rétablir l'ordre dans les finances par des économies ; il redoutait les hommes à projets, à expédients. Sous ce double rapport, Orry devait complètement remplir ses vues ; on voit peu d'exemples d'une administration où les dépenses inutiles aient été combattues avec autant de persévérance. Le contrôleur général allait sur ce point jusqu'à lutter contre le roi lui-même. « Sire, dit-il un jour à Louis XIV, pendant la guerre 1701, j'ai fait l'aumône, sous les murs de Versailles, à des hommes portant la livrée royale, et je ne voudrais pas qu'il en arrivât autant sous mon administration. » Cependant, les guerres des successions de Pologne et d'Autriche obligèrent le gouvernement français à recourir aux emprunts, aux créations d'offices, etc. On compte que, sous Orry, les charges annuelles du trésor furent augmentées de 18 millions. Ce ministre ayant projeté d'abolir certains droits d'exportation, il amena les fermiers généraux à en faire d'eux-mêmes la remise un an avant l'expiration de leur bail (1744). Il eut aussi, dit-on, l'idée d'établir la taille d'après les plans de l'abbé de Saint-Pierre ; mais la difficulté des circonstances l'y fit renoncer. Orry ne s'était pas marié ; il habitait avec son frère, Orry de Fulvy,

auquel il avait fait obtenir une place d'intendant des finances, l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, à Paris, qu'il avait hérité de son père. Tout entier à ses fonctions, il n'imposait aucune contrainte à la rudesse de ses manières. M^{me} d'Etioles (depuis de Pompadour), qui, d'après les bruits de la cour, était depuis peu de temps la maîtresse du roi, vint lui demander une ferme générale pour son mari. « Si ce qu'on dit est vrai, lui répondit le contrôleur général, vous n'avez pas besoin de moi ; si ce n'est pas vrai, vous n'aurez point la place. » Il fut nommé conseiller d'Etat à vie en décembre 1730, ministre d'Etat en 1736, et, la même année, le roi lui donna la direction générale des bâtiments, arts et manufactures. En cette dernière qualité, il fit rétablir au Louvre les expositions annuelles de peinture et de sculpture, suspendues depuis 1704. Il accorda des pensions à plusieurs artistes, au peintre Natoire, entre autres, et au poète Gresset, qui lui adressa une épître de remerciements. Pourtant, les musiciens de la reine étant venus réclamer le paiement arriéré de leurs gages, Orry les reçut fort mal : « Qu'ils me laissent en repos, s'écria-t-il, j'ai sur les bras, en Bohême, une musique qui presse bien davantage. » Ses compatriotes eurent aussi à subir ses boutades. Lors d'une famine qui désola Troyes en 1740, cette ville députa deux de ses conseillers vers le contrôleur général pour en obtenir des secours. Le ministre les accueillit bien d'abord ; mais, s'étant mis à énumérer les moyens de leur venir en aide, il se leva brusquement et leur tourna le dos en disant : « Etes-vous donc faits, vous autres, pour entendre ces matières-là ! » Orry fut disgracié par l'influence de M^{me} de Pompadour. Machault lui succéda au contrôle général des finances, le 6 décembre 1743, et Le Normand de Tourneghem, parent de la favorite, le remplaça comme directeur général des bâtiments. Il se retira dans sa terre patrimoniale de La Chapelle, en Champagne, où il mourut deux ans après.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*.

ORSÉOLO (Saint Pierre), issu de l'ancienne famille des Ursins de Rivo-Alto, naquit à Venise, en 928. L'histoire ne fournit aucun détail biographique sur son père : on sait toutefois que Pierre Orséolo était âgé de quatre ans, lorsque Orso Participace abdiqua le dogat pour finir ses jours dans un monastère. Le chroniqueur Dandolo montre le jeune saint uniquement appliqué, dès son enfance, à plaire à Dieu. Pierre Orséolo contracta mariage, en 946, avec Félicie Maripetra, de l'une des plus riches maisons de Venise. A l'âge de vingt-cinq ans, il fut appelé avec Badoer, fils du doge, au commandement de la flotte vénitienne, dans une expédition entreprise

contre les pirates de Narenta. L'escadre de Venise comptait trente-trois vaisseaux. Un premier engagement ne donna aucun résultat décisif. Les Narentins furent repoussés loin des Lagunes, mais n'en persistèrent pas moins à tenir la mer. Une deuxième expédition ayant été reconnue nécessaire, l'ennemi fut attaqué avec une plus grande vigueur, et, malgré sa résistance, les efforts des Vénitiens furent couronnés de succès. Le héros de la journée, Pierre Orséolo fut reçu en triomphe par le Sénat et par les habitants de Venise. En 958, le doge Pierre Candiano III étant décédé, le peuple lui donna pour successeur son fils Pierre Candiano IV. Ce prince choisit Pierre Orséolo comme membre du Sénat et l'admit dans son conseil privé. Comme tel, Pierre Orséolo signa, en 960, un décret défendant le commerce des esclaves chrétiens. Dès le début de son dogat, Candiano IV, voulant témoigner devant le peuple et le Sénat l'estime toute particulière que lui inspirait un si précieux conseiller, le choisit comme ambassadeur auprès de l'empereur Othon I^{er}, en l'associant à son propre frère Vital dans une négociation fort délicate. Il s'agissait d'obtenir pour la République la confirmation et, d'après certains auteurs, la concession à perpétuité de divers privilèges, déjà précédemment concédés, mais dont la jouissance devait être confirmée tous les cinq ans. Il importait donc que ces relations diplomatiques fussent bien conduites et que le nouvel empereur, pour l'honneur et dans l'intérêt de la République, eût affaire à un homme d'une irréprochable distinction, parfaitement instruit des intérêts respectifs de l'Italie et de l'Etat vénitien, et de tout point capable de régler ces rapports internationaux, dont les difficultés exigent de la part de ceux qui en sont chargés une si grande prudence et des connaissances si étendues. Ce fut à Rome, où Othon se trouvait alors, que fut signé ce nouveau traité, à l'entière satisfaction des Vénitiens. On retrouve encore, en 971, Pierre Orséolo souscrivant un décret inspiré par le plus pur patriotisme chrétien. Quelques commerçants vénitiens, sans considération pour le dommage que leur mauvaise action pouvait occasionner à la République et à la religion, ne se faisaient pas scrupule de vendre aux Sarrasins du fer, des armes et engins de guerre. De concert avec l'empereur grec, pour qui le voisinage de ces ennemis de l'Eglise était à la fois un péril et une opprobre, le gouvernement de Venise rendit un décret défendant sous les peines les plus sévères d'apporter, de vendre ou d'envoyer aux ennemis du nom chrétien aucune arme, aucun engin de guerre, ni le fer, ni le bois pouvant servir à en fabriquer. Cet acte, comme celui de 960 contre l'esclavagisme, porte la signature de Pierre Orséolo. Candiano IV, après un règne de dix-sept ans fait de dissimulation, de scan-

dales et de violences, souleva la haine et le mépris de ses sujets. Dans les premiers jours du mois d'août 976, une foule immense se rua sur le palais ducal en demandant l'abdication du doge. Candiano fut vaillamment défendu par ses mercenaires ; les assiégeants employèrent alors le feu pour réduire le tyran. En peu de temps, le palais ducal et l'église Saint-Marc devinrent la proie des flammes et furent réduits en cendres. Candiano fut massacré par le peuple irrité et Pierre Orséolo élu à sa place, le 12 août 976. Elevé au faîte du pouvoir, celui-ci voulut inaugurer son administration publique par des bonnes œuvres. Son premier acte fut d'exiger de Venise coupable comme une sorte de confession publique ou d'expiation nationale, qui put être considérée comme une protestation personnelle contre le meurtre de son prédécesseur. Pierre Orséolo voulut que son peuple prêtât le serment solennel de ne jamais souffrir ou permettre aucune tentative contre les intérêts de la République ou contre la vie du souverain. Il se trouva, dès les premiers jours de son règne, en présence de graves difficultés suscitées par les membres de la famille Candiano, dont le parti était resté puissant et dont le crédit auprès de l'empereur Othon I^{er} pouvait engager celui-ci dans une politique violente, pleine de périls pour la république de Venise. Pierre Orséolo, par sa bénignité, sut vaincre tous les obstacles ; il montra envers ses ennemis une douceur et une égalité d'âme telles qu'il parvint à gagner leurs cœurs. Il transigea avec les descendants de son prédécesseur et ouvrit dans Venise l'ère de l'apaisement et de la concorde. Un de ses premiers soins fut de restaurer à ses frais l'église Saint-Marc et de convertir en hospice pour les pauvres et les pèlerins sa maison paternelle. Il gouverna la république avec gloire et avec sagesse, rapportant tout au bien commun de la patrie. C'est à Pierre Orséolo que Venise est redevable de l'établissement d'un système financier fonctionnant régulièrement dans l'Etat. Jusqu'à lui, les impôts avaient varié suivant les circonstances. Il les rendit permanents, et prépara ainsi un trésor public sans cesse alimenté par le produit des douanes, des droits de port, de ceux perçus sur la vente du sel, des confiscations et des amendes judiciaires, mais surtout par l'impôt annuel du dixième du revenu déclaré par le contribuable sous la foi du serment. Des peines très sévères furent édictées contre les fraudeurs. Une prospérité rapide autant qu'inespérée se répandit sur Venise de plus en plus charmée et séduite par les vertus de son souverain. Le 12 octobre 977, Pierre Orséolo conclut avec l'Istrie un traité par lequel cette nation reconnaissait la souveraineté de Venise et se détachait de plus en plus de l'Empire. Au milieu de tous ces succès, l'âme du doge se laissa envahir par

une profonde lassitude des choses d'ici-bas et par le dégoût des grandeurs humaines. En même temps un besoin d'austérité et de pénitence pénétrait son esprit et son cœur. Après un premier enfant que son épouse lui avait donné, en 961, Pierre Orséolo avait déjà fait vœu, de concert avec elle, de chasteté perpétuelle. Il se sentait entraîné vers la vie parfaite ; il désirait abdiquer le pouvoir, quitter le monde et se consacrer au Seigneur. La Providence mit bientôt le comble à cette résolution pieuse, par l'intermédiaire de Guarin, abbé du monastère de Saint-Michel de Cuxa. Ce prélat, qui se rendait à Rome en pèlerin, s'arrêta à Venise pour vénérer les reliques de saint Marc. Il eut occasion de remarquer et d'admirer la piété du doge et son assiduité aux devoirs religieux. Il s'entretint avec lui de la gloire du ciel et le détermina à embrasser un genre de vie plus parfait. Il le décida à servir Dieu loin du siècle, à l'ombre d'un monastère. Le doge demanda quelque temps pour mettre ordre à ses affaires. Guarin s'éloigna pour continuer son voyage et, au retour, repassa à Venise afin de permettre à Pierre Orséolo de mettre son projet à exécution. Celui-ci demanda à Guarin la faveur de le suivre dans son monastère de Cuxa, où il lui serait loisible d'obéir à ses directions spirituelles. En outre, le doge sollicita la même grâce pour quatre de ses amis, Romuald, Marin, Jean Maurocène et Jean Gradenigo. Le saint religieux y acquiesça, et, le 1^{er} septembre 978, Pierre Orséolo abandonnant patrie et famille, partit nuitamment avec ses cinq compagnons de voyage. Pour n'être pas reconnu des espions, il se déguisa en conducteur de voiture et c'est ainsi qu'il traversa Vérone, toute la Lombardie et le Midi de la France. En approchant du monastère de Cuxa, il ôta ses chaussures et fit le reste du chemin pieds-nus. Son arrivée excita l'admiration universelle. Il entra au noviciat des Bénédictins avec Gradenigo et Maurocène, tandis que Romuald et Marin se retirèrent dans la forêt voisine de Cuxa pour y mener la vie érémitique. Les occupations les plus humbles furent celles qu'il rechercha de préférence. Il s'employa principalement à exercer la charité vis-à-vis des pèlerins et des mendiants. On le voyait souvent lavant les pieds aux cheminots, prodiguant ses soins aux malades et aux infirmes ; il obtint même de ses supérieurs la faveur de distribuer aux pauvres le pain, dont il se privait volontiers lui-même. Après deux ans révolus de profession religieuse, Pierre Orséolo devint sacristain et gardien de l'oratoire de l'abbaye de Cuxa. Comme tel, il reçut la charge du soin de la sacristie et de la préparation des objets nécessaires aux cérémonies religieuses. Son emploi lui faisait aussi une obligation de sonner l'heure des exercices de la vie monacale, tant la nuit que le jour. Pierre Orséolo ne

quittait l'église que durant quelques instants ; il prenait de courts moments de sommeil, assis dans sa stalle, couché sur les dalles du sanctuaire ou prosterné devant le tabernacle. Il ne tarda pas à être favorisé de visions célestes et d'extases surnaturelles. Il eut toutefois à subir des tentations violentes du démon, qui se présenta souvent à lui sous des formes physiques. Une nuit, Pierre Orséolo l'aperçut dans l'église : il s'avancait vers lui et d'un ton furieux le menaça de lui ôter la vie. En même temps, le démon saisit un énorme pain de cire, et le lança avec rage sur le saint pieusement prosterné dans le sanctuaire. Mais l'énorme masse, lancée de haut en bas par le bras du tentateur, fut détournée dans sa chute par une main invisible, et étant allée frapper avec une extrême violence contre l'angle de la pierre de l'autel, elle s'y brisa en deux morceaux. Au même instant, le démon éteignit toutes les lampes qui brûlaient dans l'église et s'évanouit aux yeux de Pierre Orséolo, non sans un vacarme, qui, à l'exemple d'un tremblement de terre, ébranla tout le monastère. Orséolo pria alors Dieu, avec larmes, qu'il daignât rallumer par la main des anges les lampes éteintes. Une merveilleuse clarté illumina aussitôt les profondeurs de la nef et inonda de rayons le sanctuaire. Ramassant ensuite les débris du pain de cire qui gisaient à terre, Pierre Orséolo rapprocha l'un de l'autre et, les ayant bénits au nom de la sainte Trinité, les deux morceaux se rajustèrent pour ne former ensemble qu'un tout unique. Poussé bientôt par le désir d'une solitude plus étroite, Orséolo demanda et obtint la permission de bâtir, non loin du monastère, une cellule à peine assez large pour s'asseoir et se coucher. Les jeûnes, l'oraison et le travail manuel furent ses occupations habituelles. Son fils Pierre étant venu le voir, en 986, Pierre Orséolo lui prédit qu'il deviendrait doge un jour. L'événement justifia pleinement cette prédiction, du vivant même du saint. Celui-ci recommanda en même temps à son fils de ne jamais se départir de la justice, et de conserver aux églises du Seigneur tous leurs droits intacts. Enfin, après dix-neuf années de vie monastique, d'exquise piété et de continuelle pénitence, écoulées dans l'abbaye de Cuxa, Pierre Orséolo, averti par révélation divine qu'il ne tarderait pas à s'endormir du sommeil de la mort, rendit son âme à Dieu, le 10 janvier 997. Il expira, couché sur la cendre et le cilice, à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps fut processionnellement promené dans le monastère, suivi d'un nombreux cortège. Il fut enseveli dans le cloître de Cuxa, par une exception à la règle ordinaire, et déposé tout près du seuil de la porte latérale de l'église. Romuald ne tarda pas à partir pour l'Italie où il fonda l'Ordre des Camaldules. Marin le suivit bientôt après et se retira dans un désert de la Pouille,

tandis que Gradenigo alla s'enfermer au Mont-Cassin. Peu de temps s'était écoulé depuis que le saint corps d'Orséolo reposait sous les dalles du cloître, près du seuil de la porte de l'église, quand il plut au Seigneur de manifester la gloire de son serviteur aux religieux du monastère, et par eux à toute la contrée, jalousement attentive à tout ce qui regardait cette grande mémoire. Il arriva donc qu'une nuit, nombre de moines qui devançaient, chacun à son gré, l'heure des matines pour faire oraison dans l'église, virent très distinctement au-dessus de la tombe du bienheureux des lumières merveilleuses, dont la brillante clarté faisait resplendir le cloître tout entier. Saisis de ce sentiment de crainte qu'inspire toujours, même au plus courageux, la vue d'un phénomène inexplicable et probablement surnaturel, les plus timides n'osèrent plus se rendre à l'église ou se groupèrent en compagnie pour se donner mutuellement quelque assurance. Cherchant à s'expliquer la cause d'une aussi remarquable apparition, tous les frères furent unanimes à interpréter cette lumière céleste qui partait du saint tombeau comme une révélation miraculeuse de la gloire d'Orséolo. Dès lors, ils se sentirent portés à se recommander à lui avec une confiante vénération, et chacun implora son secours pour obtenir de Dieu la grâce d'imiter ses vertus et de persévérer dans une parfaite observance de la règle. Au mois de mai 1027, Oliba, évêque de Vich et abbé de Saint-Michel de Cuxa, retira le corps de Pierre Orséolo du cloître et le déposa dans le sanctuaire de l'église, à une certaine hauteur du sol. Cette insigne relique fut désormais l'objet d'une grande vénération dans tout le pays, et son culte s'étendit bientôt jusque dans les régions éloignées, grâce aux nombreux prodiges qui se produisirent sur sa nouvelle sépulture. Le monastère de Cuxa devint un but de pèlerinage où les foules accouraient. Deux lampes furent entretenues nuit et jour sur le tombeau du saint, et l'anniversaire de cette translation fut célébré tous les ans par un office solennel suivi d'une procession. En 1566, Louis de Çagarriga, abbé de Saint-Michel de Cuxa, fit procéder à un nouveau déplacement du corps de saint Pierre Orséolo. Le chroniqueur Pujades raconte que, depuis cette translation, le souvenir du lieu où la précieuse relique avait été renfermée, s'était effacé de la mémoire des religieux de Cuxa. Ce ne fut qu'en 1616, qu'on fit la découverte du tombeau du saint doge, à la suite des travaux effectués dans la muraille du chœur. L'abbé de Cuxa, de Puigmari, fit construire un mausolée et grava sur une grande plaque une épitaphe commémorative. Le 6 décembre 1644, Michel Salabardeny, abbé de Cuxa, fit fabriquer une châsse en bois doré dans laquelle il déposa, avec les restes du saint doge, une déclaration sur parchemin, attestant

leur authenticité, et exposa ouvertement le reliquaire sur un autel de l'église. La cause de saint Pierre Orséolo ayant été déférée à la congrégation des rites, en 1730, un décret de Clément XII, en date du 2 mai 1731, permit de célébrer sa fête, le 14 janvier. Le 30 septembre 1732, une relique insigne fut extraite de la châsse du bienheureux et envoyée à la république de Venise qui environna son arrivée de témoignages d'affection et de démonstrations d'allégresse. Le 29 septembre 1790, le corps de saint Pierre Orséolo fut transporté dans l'église paroissiale de Prades, où il est encore religieusement conservé aujourd'hui.

Henri TOLRA, *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, puis bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa en Roussillon (Conflent), sa vie et son temps*, Paris, A. Fontemoing, 1897, in-8°.

ORTAFFA (Grimald d'), fils de Jourdane, est mentionné pour la première fois dans l'aveu féodal de la seigneurie d'Ortaffa, qu'il fit aux ides de novembre 1171, à Guinard II, dernier comte de Roussillon. Celui-ci lui inféoda trois vignes allodiales, situées à Ortaffa, et trois manses à Villanova-de-la-Raho ; il lui concéda, en outre, les pasquiers, avec les *cogucies* (amendes pour adultère) et *homicidies* (amendes pour meurtre), des habitants d'Ortaffa. Grimald d'Ortaffa est encore connu par l'acte de concession qu'il fit, d'accord avec son épouse Brunissende, la veille des ides de janvier 1184, en faveur de l'église d'Elne, pour la prise d'eau du Tech et le passage du ruisseau d'arrosage d'Elne à travers le territoire d'Ortaffa. Grimald d'Ortaffa vivait encore en 1202, et il laissa, entre autres enfants, deux fils, dont l'un, Pierre d'Ortaffa, fut archidiacre et prévôt d'Elne, et l'autre lui succéda dans sa seigneurie.

Archives des Pyr.-Or., B. 16. — ALART, *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1870.

ORTAFFA (Raymond d'), archidiacre d'Elne, figura, le 25 juin 1195, comme témoin d'une fondation perpétuelle, faite par son collègue l'archidiacre du Conflent, Artaud.

Archives des Pyr.-Or., G. 171.

ORTAFFA (Guillaume d'), fils de Jourdane et frère de Grimald d'Ortaffa, seigneur d'Ortaffa, était archidiacre d'Elne, lorsqu'il fut élevé sur le siège épiscopal de ce diocèse. Au mois de mars 1202, ce prélat donna au monastère de Fontfroide et à Bernard, abbé, l'église de Saint-Sauveur de Canamals, avec les dîmes, prémices, etc. L'an 1206, il céda à Pierre, prieur de Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly, tous ses droits seigneuriaux sur cette même église. Le chevalier Raymond de Tatzo fit hommage à Guillaume d'Ortaffa, le 29 avril 1205, pour les fiefs qu'il tenait de lui, à savoir : la dîme de Tatzo et le tiers

de la dîme de Palau. Le 19 mai suivant, Guillaume de Canet promit fidélité entre les mains de l'évêque d'Elne. Le 13 des calendes d'avril 1207, Guillaume d'Ortaffa fut présent au serment de vasselage que le vicomte Guillaume de Castellnou prêta à Bernard, abbé, et au couvent de la Grasse. Le 4 des nones de juillet de cette même année, le pape Innocent III écrivit à cet évêque et à son chapitre que lorsqu'ils traiteraient d'affaires ecclésiastiques, l'opposition d'un seul membre ne pourrait prévaloir sur l'utilité générale, comme c'était depuis longtemps l'usage dans l'église d'Elne. Le 10 des calendes de juillet 1208, Guillaume d'Ortaffa céda aux Frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, selon le désir du Souverain Pontife, l'église paroissiale de Collioure. Il se réserva cependant les droits épiscopaux pour lui et ses successeurs. Guillaume d'Ortaffa mourut le 13 avril 1209 et fut enseveli dans le cloître d'Elne, où on lit encore son épitaphe qui est ainsi conçue :

α † ω Anno Christi M CC VIII idus aprilis obit
Guillelmus de Ortafano episcopus Elnensis in cujus
Tempore ecclesia Elnensis adquisivit honorem de
Avalrino et castrum sancti Cypriani et possessiones
De Podio. Hic optinuit auctoritate
Privilegiorum regum Francie quod aliquis homo
Vel femina ecclesie Elnensis non firmaret
Directum in curia seculari pro aliquo facto.

En dehors de l'intérêt qu'elle offre au point de vue épigraphique, cette inscription tumulaire contient un renseignement qui éclaire les données du droit roussillonnais : « Ces derniers mots sont précieux dans l'histoire des seigneurs et de la juridiction royale, dit Gispert-Dulçat. Ils nous font connaître en quoi consistaient les privilèges des anciens rois de France, relativement à la juridiction territoriale de l'évêque d'Elne. Dans le livre des *stiles*, déposé aux archives des domaines du roi de Roussillon, nous lisons une ordonnance de l'année 1349, au sujet de quelques articles convenus entre l'évêque d'Elne et les officiers royaux. L'ordonnance et l'épitaphe s'éclairent mutuellement. » Puiggari est plus explicite que Gispert-Dulçat. Il prend soin de définir et de détailler les attributions de l'évêque et du souverain : « Les rois de France, Louis le Pieux, Lothaire, Charles le Simple, dit-il, avaient accordé ou confirmé à l'église d'Elne un territoire propre, avec pleine juridiction (*Marca*, tit. 6, 10, 13, 27). Ces privilèges furent méconnus dans la suite, sous les successeurs de ces princes ; mais l'évêque Guillaume d'Ortaffa, qui siégea de 1202 à 1209, en obtint la réhabilitation, comme le témoignent son épitaphe sur un mur du cloître et la charte donnée à ce sujet par Pierre II, roi d'Aragon, alors régnant. Cependant, dans ce diocèse, de même que dans les autres,

cette juridiction, après un long flux et reflux, comme dit Montesquieu, finit par reculer devant la juridiction royale ».

Archives des Pyr.-Or., G. 23. — *Gallia christiana*, VI. col. 1030. — GISPERT-DULCAT, *Observations sur le traité du 17 des calendes d'août 1258, considéré principalement dans son rapport avec le Roussillon*, Perpignan, Jean Gouilly, 1790, in-4°. — PUIGGARI, *Notices sur la ville d'Elne, Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

ORTAFFA (Pierre d'), fils de Grimald d'Ortaffa et neveu du précédent, était archidiacre et prévôt d'Elne en 1229. Le 30 juin de cette année-là, il reçut l'hommage de Pierre de Mudahons, qui promit de lui payer, ainsi qu'à ses successeurs, chaque année à Noël, une demi-livre de cire. Pierre d'Ortaffa lui promit en retour aide et protection. Pierre d'Ortaffa mourut le 7 mars 1247, ainsi que l'atteste son épitaphe conservée dans le cloître d'Elne :

† Anno Domini MCC XL VII nonas mar-
rcii obiit venerabilis Petrus de Orta-
ffano, archidiaconus Elne, cujus anima per miser-
icordiam Dei requiescat in pace. Amen.

Archives des Pyr.-Or., G. 115, 118. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

ORTAFFA (Pons d'), frère du précédent, seigneur d'Ortaffa, se trouve parmi les signataires des constitutions de paix et trêves que Nuyno Sanche fit jurer par les principaux barons de Roussillon et de Cerdagne, le 6 des nones d'octobre 1217. Les manuscrits 7226 (fol. 356) et 2701 (fol. 254) de la Bibliothèque nationale contiennent deux chansons de Pons d'Ortaffa, troubadour, qu'Eméric David a peut-être un peu trop maltraité en le déclarant « un poète d'un peu de chaleur et sans amour. » (*Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 641). Ce troubadour ne parle, en effet, que des douleurs dont son amour l'accable ; il veut mourir, il veut impatiemment la mort, et l'on peut deviner à ce désespoir qu'il n'a d'autre objet que de flatter une noble dame du Narbonnais à laquelle il offre son encens. Mais il n'ose lui déclarer son amour. Il en a, dit-il, perdu la raison ; il veut se faire moine et aller vivre dans un désert :

Si ai perdut mon saber
Qu'a penas sai on m'estau,
Ni sai don ven ni on vau,
Ni quem fauc lo jorn nil ser.
A ! per poc mon desesper
O nom veu monges d'Anjau
O nom met dins una clau
On hom nom pogues vezer.

Ce n'est pas vivre, ajoute-t-il,

Vida non es, ans es morir,
Per que val mais morir viatz
Qu'aital afan tot jorn sofrir.

« Il serait curieux, dit M. David, de connaître exactement l'époque à laquelle appartiennent les deux pièces de vers. Nous pourrions voir par là jusqu'à quel temps s'est maintenu l'usage des troubadours de mourir pour les dames de haut parage ». Nous ne prendrons pas la question sur le même ton et nous sommes loin de penser que Pons d'Ortaffa ait songé à mourir pour une grande dame. Ces compositions ne sont que des exercices de pure galanterie, comme en trouve dans les poésies de tous les troubadours. Quant à l'époque où vivait notre poète, il faudrait la rapporter au XII^e siècle, d'après Puiggari qui avait cru retrouver dans l'auteur de ces deux pièces le « chevalier Pons de l'Esgleya d'Ortaffa » qui entra dans l'ordre du Temple en 1174 (*Annuaire* de 1834). Ces vers ne sauraient appartenir qu'au chevalier Pons I^{er} d'Ortaffa, du XIII^e siècle, si l'on tient compte, non-seulement des sentiments qui y sont exprimés, mais encore de la langue qui a un cachet plus moderne et plus rapproché du catalan que celle des troubadours roussillonnais du XII^e siècle, tels que Bérenger de Palasol et Guillaume de Cabestany. Quoi qu'il en soit, on a conservé le testament de Pons d'Ortaffa, fait à la date du 11 des calendes d'août 1240. Il y mentionne sa sœur Alamanda, son frère Pierre l'archidiacre, son épouse Saurina, fille d'Huguet de Tatzo, ses fils Pons et Grimald, encore mineurs à cette époque, et sa fille Alisende. La copie de ce document porte la date du mois de mars 1246, et ce fut probablement l'époque du décès du testateur.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517. — *Histoire du Languedoc*, t. X. — ALART, *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1870.

ORTAFFA (Pons II d'), n'est connu que par le serment qu'il prêta avec les autres seigneurs roussillonnais et catalans à l'infant Pierre d'Aragon, le 7 des calendes d'avril 1251. Il mourut, paraît-il, sans enfants, et laissa son nom et sa succession à son épouse Sibille, comme cela résulte des faits suivants : Sibille épousa en secondes nocces le chevalier Guillaume de Durban, qui reconnut le fief d'Ortaffa au roi Jacques d'Aragon, le 4 des calendes de juillet 1275. Guillaume laissa deux enfants : une fille qui fut son héritière et un fils Pierre-Arnald de Durban, encore mineur en 1291 et au nom duquel sa mère « Sibille, dame du château d'Ortaffa, veuve de Guillaume de Durban, reconnut au roi Jacques I^{er} de Majorque les fiefs qu'elle tenait de « feu Pons d'Ortaffa, son premier époux » (veille des calendes d'avril). Il est probable que Pierre-Arnald de Durban mourut en bas-âge et sa succession revint à sa sœur Clémence.

Archives des Pyr.-Or., B. 16, 73. — ALART, *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1870.

ORTAFFA (Bérenger I de Perapertusa d'), époux de Clémence, fille et héritière de Sibille, qui était veuve de Guillaume de Durban, fit l'aveu féodal du château d'Ortaffa, au roi de Majorque Jacques I^{er}, le 3 des ides de septembre 1301. Bérenger I^{er} et ses descendants prirent désormais le nom d'Ortaffa et occupèrent la seigneurie d'Ortaffa pendant les siècles suivants. Bérenger I^{er} mourut avant 1309.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517.

ORTAFFA (Bérenger II de Perapertusa d'), damoiseau, connu de l'an 1311 à 1335, était déjà décédé en 1338. Il avait épousé Esclarmonde de Saint-Jean, sœur du chevalier Bérenger de Saint-Jean, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts. Bérenger II d'Ortaffa guerroya en France contre les Anglais, en compagnie de ce dernier et laissa deux fils : Bérenger, qui lui succéda, et Pierre. Celui-ci contracta mariage, en 1335, avec la pupille Marguerite de Corbère, qui était l'héritière universelle d'Arnaud de Corbère et d'Huguette, son épouse.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517.

ORTAFFA (Bérenger III de Perapertusa d'), fils et héritier du précédent, reçut en héritage de son oncle Bérenger de Saint-Jean, décédé vers 1350, le tiers des cent marcs d'argent qu'Edouard III, roi d'Angleterre, devait lui servir annuellement. Bérenger III d'Ortaffa eut de son épouse, Françoise, deux fils : Bérenger IV, son successeur, et Pierre. Devenue veuve en 1360, Françoise d'Ortaffa convola en secondes noces avec Pierre Adalbert, gouverneur du royaume de Sardaigne. Ce dernier institua son héritier Pierre d'Ortaffa, deuxième enfant de son épouse, sous la condition expresse que lui et ses descendants prendraient le nom et les armes de la famille Adalbert. Pierre d'Ortaffa ne laissa de Sibille, son épouse, qu'un seul fils, du nom de Raymond.

Archives des Pyr.-Or., B. 196, E. (Titres de famille), 517. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts*.

ORTAFFA (Bérenger IV d'), fils aîné et héritier du précédent, reçut d'Ermengaud Marti, procureur royal, le 3 avril 1375, un mandement pour faire la reconnaissance féodale de la moitié du lieu de Saint-Jean-pla-de-corts, qui lui était dévolue à la suite du décès de son oncle Jean de Belcastell. Bérenger IV d'Ortaffa acheta, en 1384, la châtellenie d'Opol ou de Salvaterra, de François de Çagarriga, conseiller de Pierre IV le Cérémonieux. L'infant Jean le nomma châtelain et bailli de Collioure et lui fit une rente de deux mille sols sur les leudes et autres revenus de cette ville maritime. Le 20 janvier 1387, ce prince lui concéda le mère et mixte empire, le franc-alieu et la juridiction totale sur les châteaux et les

territoires d'Ortaffa et de Saint-Jean-pla-de-corts. Dans le cours de cette année-là, Jean I^{er} fit encore donation à Bérenger IV d'Ortaffa du château de Tautavel et de ses dépendances. Ce chevalier avait aussi acquis les justices de Brulhá et de Vingrau ainsi que les lieux de Llès, Travessères et Valiella en Cerdagne. Au mois de juillet 1392, il vendit la châtellenie d'Opol ou de Salvaterra à Bernard de Vilacorba. A l'avènement de Jean I^{er} au trône d'Aragon, Bérenger IV d'Ortaffa fut attaché à la Cour en qualité de chambellan et de conseiller du roi. Il devint aussi grand-maitre de la maison de la reine Yolande. Bérenger IV d'Ortaffa laissa de son épouse Guillemona sept filles, dont trois Eléonore, Esclarmonde et N. entrèrent au couvent de Saint-Sauveur ; trois autres s'unirent aux familles de Sant-Marti, de Çagarriga et de Pau ; Clémence étant demeurée célibataire institua pour son héritier, son frère Bérenger V d'Ortaffa. Bérenger IV n'eut qu'un fils du même nom que lui, qui lui succéda en 1395. Il fut enseveli dans l'église de Sainte-Eugénie d'Ortaffa.

Archives des Pyr.-Or., B. 120, 133, 139, 153, 190, 196, 253, 254, 384, E. (Titres de famille), 517. — Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

ORTAFFA (Raymond d'), fils de Pierre Adalbert ou de Perapertusa et de Sibille, est plus connu sous le nom de Raymond d'Ortaffa. Il ne vécut guère en Roussillon, suivit la carrière des armes, et passa dans le royaume de Naples, vers l'an 1435, à la suite du roi Alphonse d'Aragon. On a de lui la lettre de change suivante, datée de Naples le 5 décembre 1449 : « Al molt hon. e car frare, mos. B. Riambau a Perpeza. Jhs. A Napols, a sinch de decembre 1449. Molt honor. e car frare, si per la primera de cambi pagat no havets, per aquesta segona pagarets ; a la husansa, an Gilem Crestia sent ducats — dich C. ducats — a raho de vint s. per ducat. E son per la valor de que jo son content assi den Frances Milas. Per que, al tems, feu bon compliment. Deu sia ab tots. Vostre frare, qui a vos me recoman, R. d'Ortaffa. » Le titre de frère est une formule souvent employée dans les effets de commerce de cette époque, car Bernard Riambau était un simple bourgeois de la ville de Perpignan, ancien procureur ou chargé d'affaires du seigneur de Castell-Rossello, dont il laissa protester l'effet, en déclarant que « no te res del dit Mossen Ramon d'Ortaffa, e per consegent non pagaria malla. » Après la prise de Constantinople par Mahomet II, les Turcs ne trouvèrent guère de la résistance que dans l'Albanie où Georges Castriot, plus connu sous le nom de Skander-bech, soutenait l'honneur des armes chrétiennes. Il trouva de puissants auxiliaires dans les soldats aragonais qui vinrent se joindre à lui, sous la conduite du seigneur de Castell-Rossello. « Leur chef, dit Zurita, fut un che-

valier catalan, nommé Raymond d'Ortaffa, qui était chargé de garder et de défendre les châteaux des côtes d'Albanie, entre autres ceux de Scallutzo et du cap d'Arago. Alphonse nomma Scander-bech son capitaine-général en Albanie, et Ramon d'Ortaffa, qui portait le titre de vice-roi, fut autorisé à battre monnaie à Croza, capitale du pays » (Annales, liv. XVI, n° 27). Ceci se passait en 1434, et l'historien d'Aragon ne donne aucun autre détail sur cette expédition ni sur les destinées de Raymond d'Ortaffa, qui ne revint plus en Roussillon. Yolande, sa fille unique, mourut avant lui. Elle avait épousé Jean de Grimau, bourgeois de Perpignan, dont elle n'eût qu'une fille unique du nom de Grimalda, qui fut ainsi héritière universelle de Raymond d'Ortaffa et de la seigneurie de Castell-Rossello. Jean de Grimau, qui s'était remarié, ne prit jamais le titre de seigneur de ce château, bien qu'il ait fait divers actes seigneuriaux, notamment le 24 mai 1461, en qualité de tuteur de sa fille qui épousa bientôt après le damoiseau Antoine dez Vivers.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

ORTAFFA (Bérenger V d'), fils de Bérenger IV d'Ortaffa et de Guillemona, conclut, le 25 septembre 1396, un acte notarié avec les consuls de Saint-Jean-pla-de-corts, par lequel il déclara restituer et confirmer à ses vassaux l'usage de leurs anciennes « libertés, franchises, habitudes et observances ». Il assigna une rente viagère sur les revenus de Tautavel à ses sœurs Esclarmonde et Eléonore, chanoinesses au couvent de Saint-Sauveur, à Perpignan, et vendit, en 1400, le lieu de Saint-Jean-pla-de-corts à Raymond de Llupia, seigneur de Bages et de La Bastide. Bérenger V d'Ortaffa épousa, en 1397, Aldonse de Cruilles et eut d'elle trois fils : Jean-Philippe, son successeur, Godefroi et Pierre. Il mourut le 25 novembre 1406.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 317. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts*.

ORTAFFA (Jean-Philippe d'), fils aîné et héritier du précédent, fit son testament à Gérone le 11 avril 1475 et mourut sans descendance.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 317.

ORTAFFA (Godefroi ou Jaufre d'), frère du précédent, suivit Alphonse V dans l'expédition du royaume de Naples, en compagnie de son frère, Pierre d'Ortaffa. En 1425, ces deux chevaliers avaient contracté un engagement, aux termes duquel ils devaient fournir chacun à l'armée du roi d'Aragon, trois chevaux, un page et un « pilart » armé « de

cama et de cuxa ». Godefroi d'Ortaffa devint dans la suite gouverneur de Minorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 268, E. (Titres de famille), 317. — *Annuaire* de 1834.

ORTAFFA (Pierre d'), frère des deux précédents, prit part aux campagnes militaires d'Alphonse V, et obtint, en 1424, la châteltenie d'Opol ou de Salvaterra, à la suite de la démission faite en sa faveur par le titulaire de la forteresse, Bernard de Vilacorba. Pierre d'Ortaffa, qui possédait aussi la leude royale de Formiguères, délivra, en 1462, la reine Jeanne d'Aragon assiégée dans Gérone par les Catalans révoltés et commandés par le comte de Pallars. Il avait épousé Isabelle Ça Portella, petite-fille de Bernard de Vilacorba, qui fut héritière de la seigneurie de Théza. De cette union naquit un fils unique, appelé Pierre, comme son père.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 254, 257, 268, 278, 290, 292, 406, 407.

ORTAFFA (Pierre d'), fils du précédent, devenu l'unique héritier de la famille d'Ortaffa, reçut de Louis XI, la châteltenie et le bailliage d'Opol. Mais il ne tarda pas à prendre parti pour Jean II contre la France, et se distingua surtout par la part qu'il prit à la vigoureuse défense de Perpignan pendant le siège mémorable de 1475. Obligé de s'expatrier après la reddition de cette place, ses biens furent confisqués au profit du capitaine Regnault du Chesnay. Pierre d'Ortaffa ne rentra dans sa patrie qu'après la restitution du Roussillon au roi Ferdinand le Catholique, en 1493. Il fut alors nommé gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne ; mais il ne jouit pas longtemps de la gloire et de la haute considération qu'il avait acquise dans les événements dont son pays avait été le théâtre, et il mourut en 1494, en laissant sa succession à sa fille Aldonse. Le roi d'Aragon lui donna pour successeur au gouvernement des comtés Louis d'Oms, fils de Bernard d'Oms, dont Louis XI avait fait trancher la tête.

Archives des Pyr.-Or., B. 299, 300, 302, 336, 340, 341, 342, 357, 409, 412, 413, 415.

ORTAFFA (Aldonse de Perapertusa d'), fille unique et héritière universelle du précédent, épousa Bernard Terré d'Icart, noble barcelonais, qui prit désormais le nom d'Ortaffa et entra en possession des biens de la famille, en 1508. De cette union naquirent deux fils et une fille, savoir : François d'Ortaffa, qui hérita du nom et des titres de la mère ; Jean-Raphaël Terré, surnommé Joannot Terré, qui eut lui-même un fils, Bernard Terré ; et Aldonse, épouse d'Alphonse de Cardone. Aldonse d'Ortaffa, épouse de Bernard Terré, était veuve lorsqu'elle fit,

le 18 août 1538, à Barcelone, un testament mystique qui devint, au début du XVIII^e siècle, la source d'interminables procès entre les descendants issus de la tige d'Ortaffa-Terré. Elle mourut le 23 janvier 1550 et son fils François recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (François d'), fils aîné de Bernard Terré et d'Aldonse d'Ortaffa, naquit en 1520. Il était chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, et avait épousé Eléonore-Guïomar de Madrigal, dont il laissa deux fils : Béranger et François qui suivent. Il mourut en 1588.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Béranger d'), fils aîné du précédent, fut seigneur d'Ortaffa, Théza, Brulhá, baron de Llès et Travassères et commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques. Philippe II, roi d'Espagne, ayant donné des provisions à Jacques de Madrigal, encore mineur, pour lui confier le commandement du Château majeur de Perpignan, désigna en même temps Pierre de Cardone comme régent de l'*alcaydie* durant la minorité du titulaire. Pierre de Cardone, à son tour, envoya une procuration aux frères Béranger et François d'Ortaffa qui prirent possession de l'office attribué à Jacques de Madrigal. Béranger d'Ortaffa contracta mariage, en 1574, avec Marguerite de Grimau, veuve de Pons de Malla, seigneur de Vilarno, au diocèse de Gérone. Celle-ci, devenue veuve une seconde fois en 1588, testa en désignant comme ses manumisateurs son frère François de Grimau en même temps que ses sœurs Pétronille et Isabelle. De l'union de Béranger d'Ortaffa et de Marguerite de Grimau naquirent deux fils, Jean et Ferdinand, dont les notices suivent.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (François d'), frère du précédent, fut capitaine de cavalerie et gouverneur du château ainsi que de la ville de Puigcerda. Il se maria à Anne de Taqui, fille de François de Taqui et d'Angèle d'Oms et mourut en 1586, laissant un fils appelé aussi François. La veuve Anne d'Ortaffa de Taqui légua une partie de sa succession, en 1603, au recteur de la compagnie de Jésus de Perpignan, pour l'aider à fonder un collège dans cette ville. Elle demanda à être inhumée sous la chapelle de Saint-Antoine de Padoue qui était située dans l'église du couvent de Saint-François, du côté de l'Evangile. Dans ce caveau reposait le cadavre de son époux. Anne d'Ortaffa de Taqui avait obtenu du Saint-Siège l'autorisation de fonder dans cette église une confrérie sous l'invocation du Crucifix. Cette association pieuse qui était

affiliée à une antique confrérie établie à Rome fut gratifiée de nombreuses indulgences par le pape Clément VIII. Le jour de Pâques une procession à laquelle assistaient les associés se déroulait dans la nef de l'église conventuelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Jean d'), fils aîné de Béranger d'Ortaffa et neveu du précédent, épousa, en 1580, Jeanne de Grimau, fille de François de Grimau et d'Isabelle. Il mourut l'année suivante, laissant une fille unique, Victoire, qui unit ses destinées à François de Oris et qui était déjà décédée en 1602. Le 13 septembre 1590, Jeanne de Grimau, veuve de Jean d'Ortaffa, convola en secondes noces avec Alexis Albert, seigneur de Millas, Ponteilla et Reynès, et occupa les seigneuries de la famille d'Ortaffa jusqu'en 1627. Ayant perdu son second mari en 1615, elle laissa sa succession à son neveu François de Grimau qui, lui-même, mourut sans postérité et eut pour héritière sa veuve Marie de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

ORTAFFA (Ferdinand d'), frère du précédent, capitaine de cavalerie en 1596, fut nommé commandant du Castillet de Perpignan en 1603. Il épousa Cécile Girau-Torner qui lui donna quatre enfants : François, Hugues, Charles, qui font l'objet des notices suivantes, et Jérôme, qui épousa un membre de la maison de Ros. Ferdinand d'Ortaffa mourut à Perpignan, le 28 décembre 1610, dans sa maison d'habitation, située sur la rue des Carmes. Son corps fut enseveli dans le caveau de famille creusé sous la chapelle de Saint-Antoine de Padoue (érigée dans l'église du monastère de Saint-François, actuellement chapelle de l'hôpital militaire).

Archives des Pyr.-Or., B. 378, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (François d'), fils aîné et successeur du précédent, ne prit possession de la seigneurie d'Ortaffa qu'en 1627. Jusqu'alors les fiefs de la famille avaient été occupés par sa tante, Jeanne de Grimau, veuve de Jean d'Ortaffa. Le 12 janvier 1624, François d'Ortaffa remplaça, au commandement militaire de Puigcerda, Querol et La Tour Cerdane, François de Sabater que le roi d'Espagne venait de révoquer. Il figura, en 1639, dans les rangs de l'armée des nobles de la principauté de Catalogne dont Dalmace de Queralt était le chef. Ses frères, Hugues et Charles d'Ortaffa, combattirent à ses côtés. François d'Ortaffa épousa, en 1628, Marie Berart de Gualba qui lui apporta en dot la seigneurie d'Eus. Ce fief fut offert,

comme cadeau de nocces, à la nouvelle mariée, par son oncle maternel Guillaume-Raymond de Gualba. François d'Ortaffa, qui mourut à Perpignan le 5 avril 1650, laissa deux fils : Raymond et Joseph dont les notices suivront.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, 390, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Hugues d'), frère cadet du précédent, avait été l'héritier des biens patrimoniaux de sa mère Cécile Girau et Torner. Il contracta un premier mariage, en 1628, avec Agnès Joli et Ros, fille de Raphaël Joli, bourgeois honoré de Perpignan. Peu de temps après, Hugues d'Ortaffa devint veuf. En 1631, il convola en secondes nocces avec Victoire de Blanes, fille de Michel de Blanes et d'Angèle de Vallgornera, mais celle-ci descendit aussi dans la tombe le 27 novembre de cette même année. Son cadavre fut inhumé dans l'église d'Alénia, devant les fonts baptismaux. Trois ans plus tard, Hugues d'Ortaffa se remaria avec Paule de Séragnet, veuve de Joseph Ça Rocha, damoiseau de Gérone, qui avait déjà une fille de son premier mari, Cécile Ça Rocha. Hugues d'Ortaffa était déjà décédé en 1649. Le 21 octobre 1663, Paule, sa veuve, prêta serment de fidélité au roi de France, entre les mains de François Romanys, viguier de Roussillon et Vallespir. Elle mourut le 21 octobre 1681, et fut ensevelie dans la chapelle du dévot Crucifix de Perpignan. Sa fille Théodorine épousa Joseph de Sorribes.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Charles d'), frère des deux précédents, embrassa la carrière militaire. Il servit en Flandre, en qualité d'*alferez*, dès 1622. Par un décret rendu à Bruxelles, le 4 juillet de cette année-là, l'infante Isabelle lui accorda un supplément de dix écus mensuels pour sa solde, en raison de ses brillants états de services. En 1628, Charles d'Ortaffa se distingua encore aux sièges de Burghes et de Breda. Ce fut lui qui s'empara des forts de l'île de Saint-Martin et des points militaires de Saint-Flirt, de Saint-Philippe et de Saint-Ambroise. Charles d'Ortaffa fut nommé le 25 septembre 1629, inspecteur des gens de guerre, de l'artillerie et fabriques militaires de Catalogne, Roussillon et Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Raymond d'), fils aîné de François et de Marie Bérart de Gualba, succéda à son père, en 1650. Il épousa cette même année Aldonse de Cahors de Marza et mourut dix ans après, ne laissant qu'une fille unique Marie. Le 12 novembre 1670, celle-ci transporta le manoir de ses ancêtres à la

maison du Vivier de Lansac par son mariage avec Alexandre du Vivier, seigneur de Montfort, capitaine au régiment Royal-Roussillon, fils de Guillaume du Vivier et d'Anne de Verniole. Des lettres-patentes de Louis XIV données à Saint-Germain-en-Laye, le 14 novembre 1674, firent don à Alexandre du Vivier de la seigneurie de la Clusa confisquée à François Puig et Terrats, décapité à Perpignan pour crime de lèse-majesté. De l'union d'Alexandre du Vivier et de Marie d'Ortaffa était né un fils, Antoine, qui descendit dans la tombe, le 16 février 1701, à peine âgé de dix-sept ans. Alexandre du Vivier eut pour héritier, en 1714, son cousin Alexandre du Vivier de Lansac et ses descendants possédèrent jusqu'à la Révolution les seigneuries d'Ortaffa, d'Eus, de La Clusa, etc.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série.

ORTAFFA (Joseph d'), frère du précédent, naquit en 1640. En 1663, Louis XIV le nomma séquestre royal des rentes de la vicomté de Canet. Joseph d'Ortaffa épousa, le 11 février 1666, Marie de Vilaplana, fille de François de Vilaplana Agullo de Copons, domicilié à Perpignan, et de Marie Descamps, décédée. La jeune mariée apporta en dot à son époux le château de Saint-Hippolyte qui était alors dans un état de complet délabrement. Joseph d'Ortaffa, dont la maison d'habitation était située à Perpignan sur la rue d'Espira (siège actuel de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales), releva de ses ruines le manoir de Saint-Hippolyte où il se plaisait à venir souvent séjourner. Il mourut à Perpignan, le 17 octobre 1674, et son corps fut déposé dans le tombeau de la famille, creusé sous la chapelle de Saint-Antoine de Padoue, qui se trouvait dans l'église conventuelle de Saint-François. De son union avec Marie de Vilaplana il eut quatre enfants : Bonaventure, qui lui succéda ; Antoine, Hippolyte, morts en bas-âge ; Marie-Thérèse. Marie d'Ortaffa de Vilaplana mourut en 1685. Bonaventure d'Ortaffa, encore mineur, fut placé sous la tutelle de son oncle Charles de Ros d'Ortaffa, dont il épousa plus tard la fille, Hippolyte. Marie-Thérèse d'Ortaffa, alors âgée de quatorze ans, fut confiée à Thomasine d'Ardena d'Aragon, marquise de Montferrer qui s'occupa de son éducation.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Bonaventure d'), fils du précédent, né en 1672, parcourut une brillante carrière militaire. Commandant à Bellver en 1714, colonel de dragons en 1719, il devint dans la suite commandant-général des miquelets ou arquebusiers et maréchal des camps et armées du roi. A la mort de son parent Antoine du

Vivier, survenue en 1701, Bonaventure d'Ortaffa engagea un procès contre l'héritier de celui-ci, pour revendiquer la possession des fiefs appartenant à la maison d'Ortaffa. Il assigna Alexandre du Vivier de Montfort en ouverture de quatre fidei commis perpétuels contenus, le premier dans le testament de Marie d'Ortaffa de Berart de Gualba et les trois autres dans les testaments de François, Ferdinand et Bérenger d'Ortaffa, ses ascendants. La matière du premier de ces fidei commis était différente de celle des trois autres; Bonaventure d'Ortaffa prétendait au contraire qu'elle était identique. Le 11 mai 1717, une sentence du Conseil Souverain déclara qu'il y avait substitution perpétuelle dans le testament de Marie d'Ortaffa et qu'il n'en existait aucune dans les testaments de François, Ferdinand et Bérenger d'Ortaffa. Les parties firent mutuellement appel de cet arrêt; un nouveau jugement allait être porté, lorsque Bonaventure d'Ortaffa produisit, pour fortifier sa demande, le testament d'Aldonse d'Ortaffa-Terré. La Cour, par arrêt, du 27 juin 1727, confirma la sentence et ne trancha pas la question du testament d'Aldonse d'Ortaffa-Terré, parce que cette nouvelle demande n'avait pas été formée en première instance. Elle réserva toutefois à Bonaventure d'Ortaffa le droit d'agir à cet égard devant le premier juge, sauf appel. Bonaventure d'Ortaffa ne donna passuite au litige que, toutefois, ses descendants reprirent quarante-cinq ans plus tard. De l'union que Bonaventure d'Ortaffa contracta, en 1695, avec Hippolyte de Ros d'Ortaffa étaient issus: Antoine, son héritier, et Marie-Thérèse qui épousa, le 8 avril 1736, Antoine de Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts, fils de Joseph de Pagès de Vilanova et de Josèphe de Copons.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — Archives de Madame Babut, née Jaubert de Passa.

ORTAFFA (Antoine d'), fils et successeur du précédent, était seigneur de la baronnie et de la vallée de Conat, en 1763. Par exploit du 20 décembre 1774, il rouvrit le procès que son père avait entamé contre la famille du Vivier de Lansac qui détenait les seigneuries d'Ortaffa, d'Eus, La Clusa, etc. Antoine d'Ortaffa voulut prouver que l'esprit et la lettre du testament d'Aldonse d'Ortaffa-Terré, fait à Barcelone, le 18 août 1538, établissaient une substitution perpétuelle dont la branche de sa famille était en droit de bénéficier. Mais par sentence du 16 novembre 1774, la cause fut décidée en première instance en faveur du marquis François-Hippolyte du Vivier de Lansac, possesseur des fiefs d'Ortaffa, de La Clusa. Antoine d'Ortaffa et son fils Paul d'Ortaffa d'Aleman de Ros, interjetèrent appel de cet arrêt. Le marquis du Vivier intimé publia pour sa défense trois volumes, savoir: un *Mémoire manuscrit* de

136 pages de copie; un *Second mémoire* imprimé à Perpignan de 84 pages in-folio, et un *Troisième mémoire* imprimé à Montpellier, grand in-folio, de 68 pages. Les chevaliers d'Ortaffa, appelants, firent éditer une *Réponse aux trois mémoires* qui renferme 171 pages in-folio. L'issue du procès ne nous est pas connue. Antoine d'Ortaffa unit ses destinées à Marie-Thérèse de Ros de Margarit et eut d'elle un fils, Paul, qui suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — Archives de Madame Babut, née Jaubert de Passa.

ORTAFFA (Paul-Bonaventure-François d'), fils d'Antoine, naquit le 30 avril 1743. Il était cornette au régiment de cavalerie de Noailles quand il se maria, le 13 mai 1766, avec Marie de Ros de Banyuls. Paul d'Ortaffa parvint aux grades les plus élevés. Il fut mestre de camp d'infanterie, inspecteur des gardes-côtes de la province de Roussillon et brigadier des armées du roi. Le 23 avril 1789, l'Ordre de la noblesse du Roussillon assemblé pour nommer ses députés aux Etats-Généraux, le choisit, à la pluralité des suffrages, pour son président. Le baron d'Ortaffa dirigea les débats des diverses séances tenues durant les derniers jours du mois d'avril 1789 par les cent trente-cinq membres de la noblesse roussillonnaise qui figurèrent aux réunions de leur Ordre. Les douze commissaires chargés de la rédaction des condoléances s'assemblèrent dans la maison du baron d'Ortaffa et rédigèrent sous ses yeux leur important travail qui fut ensuite approuvé par l'Assemblée plénière des nobles. Le 30 avril 1789, Paul d'Ortaffa prit la parole, au nom de ses collègues, au sein de l'Assemblée générale des trois Etats de la province de Roussillon. Il protesta contre la forme de convocation employée pour la tenue des Etats généraux et contre la prestation du serment des députés de la noblesse par devant l'Assemblée générale. Paul d'Ortaffa émigra en 1792 et mourut en 1825. Il ne laissa que deux enfants: Ferdinand-Jean-Bonaventure-Bérenger d'Ortaffa, qui est décédé à Perpignan, le 4 mars 1870, et une fille, Rose-Victorine-Marie.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — ALART, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*.

ORTALLO (Bernard d'), nommé abbé d'Arles en 1399, succéda à Pons de Vilanova. Ce prélat assista au Concile de la Réal tenu en 1408 et célébra des synodes dans son monastère durant les années 1416, 1418 et 1423. Il mourut le 11 août 1434.

Gallia christiana, VI. col. 1092. — Abbé J. CAPEILLE, *Concile de la Réal*.

ORTEGA (Etienne), notaire de Perpignan, contracta alliance, en 1576, avec Anne Roig. Le 15 septembre 1578, il fut nommé secrétaire de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean. A sa mort, il laissa un fils du nom de Jean.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 520, G. 240.

ORTEGA (Jean), remplaça son père dans les charges de notaire à Perpignan et de greffier de la cour ecclésiastique du diocèse d'Elne. En recueillant la succession de Jérôme Soler, son prédécesseur à ce dernier office, Jean Ortega fut dans l'obligation de lui intenter un procès, parce qu'il refusait de livrer les archives du greffe. Soler fut condamné et excommunié. Jean Ortega devint dans la suite fermier de la cour ecclésiastique et secrétaire de la Procuration royale des comtés de Roussillon et Cerdagne. Il avait épousé en 1594, Rose Arles, fille d'un jardinier de Perpignan, qui lui donna trois fils : Joseph, Antoine et Gabriel. Le premier, auquel Jean Ortega transmet la charge notariale, mourut sans postérité. Le plus jeune, Gabriel, fut d'abord bénéficiaire de l'église Saint-Jean, occupa ensuite la cure d'Evol et d'Olette et résigna cette charge, le 14 juillet 1665, en faveur de Jean-Etienne Ribes, bénéficiaire de Prades.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380, 388, E. (Titres de famille), 520, G. 115, 923.

ORTEGA (Antoine), fils du précédent, fut nommé, le 27 juillet 1637, suppléant de Michel Rodo, archiviste du Domaine. Devenu peu de temps après secrétaire de la Procuration royale, il ne tarda pas à recevoir de Philippe IV, roi d'Espagne, un privilège qui lui conférait le titre de notaire à Perpignan. Antoine Ortega se maria à Anne Pinyes qui lui donna un fils, Raphaël.

Archives des Pyr.-Or., 387, 388, 445, E. (Titres de famille), 520.

ORTEGA (Raphaël d') était secrétaire de la Procuration royale lorsqu'il épousa, en 1649, Magdeleine Closells, fille de Mathieu Closells, marchand d'Olot, qui entra dans les ordres à la suite de son veuvage. Raphaël Ortega, qui fut créé bourgeois noble de Perpignan, dans le cours de l'année 1668, laissa quatre fils : Raphaël, Charles, Félicien et Louis. Ce dernier fut docteur en droit, comme son frère aîné, Raphaël. Charles et Félicien embrassèrent l'état ecclésiastique. Le 24 septembre 1706, Charles d'Ortega obtint une stalle au sein du chapitre de Saint-Jean à Perpignan ; il occupa aussi la chaire de théologie à l'Université de la même ville, et mourut en 1731. Félicien d'Ortega, docteur en théologie, était recteur

de Montesquieu en 1685 et bénéficiaire de Saint-Jean en 1714.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 520, G. 234, 272, 821.

ORTEGA (Raphaël d'), fils aîné du précédent, docteur en droit et bourgeois honoré de Perpignan, devint conseiller du roi, juge en la Cour royale ordinaire et substitut du Procureur-général au Conseil Souverain du Roussillon. Il épousa en 1668, Marie Piquer, fille de François Piquer, bourgeois noble. De cette union naquirent trois filles : Marie-Thérèse, héritière universelle de la maison d'Ortega et épouse d'Antoine de Jorda ; Claire ; et Marie, religieuse dominicaine au couvent de Sainte-Catherine, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 520.

ORTODO (Jean-Onuphre), issu d'une ancienne famille de Puigcerda, naquit dans cette cité, vers le milieu du xvi^e siècle. Après avoir obtenu le doctorat en droit à l'Université de Lérida, il fut nommé notaire de sa ville natale par les consuls de la localité. En 1584, Jean-Onuphre Ortodo commença la rédaction d'un journal manuscrit qui est parvenu jusqu'à nous, dans lequel il relata, sous forme d'éphémérides, les événements notables survenus en Cerdagne, durant la seconde moitié du xvi^e siècle et au début du siècle suivant. Ce précieux document constitue une riche source narrative d'histoire locale parmi le fonds des archives communales de la ville de Puigcerda. On y trouve à glaner de nombreux renseignements utilisables pour l'histoire civile, religieuse, politique et administrative de l'ancien comté de Cerdagne. Ce manuscrit est intitulé : *Dietarium fidelissime ville Podii Ceretani*. Ortodo assista, à titre de délégué par la ville de Puigcerda, aux Cortès tenues à Monçon, en 1585. Il mourut dans son lieu d'origine, en 1616.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — A. PUJOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdana*.

ORTOLANES (Pierre), peintre de Perpignan, vivait sous le règne d'Alphonse V, le *Magnanime*.

Archives des Pyr.-Or., B. 254, 405.

OSTENSIVS, vingt-deuxième abbé de Saint-Michel de Cuxa, succéda à Gausfred III, après une vacance de trois années. Ce prélat assista à la consécration de la nouvelle église de Notre-Dane d'Arles, faite par Artaud, évêque d'Elne, le 13 octobre 1137.

Marca hispanica, col. 1321. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

OTGER (Le Duc), ou Otkar, surnommé *Cathalon*, était fils d'un duc de Bavière, qui vivait au commencement du viii^e siècle. Il suivit Charles Martel dans son expédition d'Aquitaine, et fut nommé gouverneur de cette province, en récompense des services qu'il avait rendus pendant la guerre. Appelé par les Wisigoths d'Espagne, Otger les secourut avec succès contre les Maures, précéda Charlemagne en Catalogne, à la tête de neuf barons, qui devinrent la souche des plus illustres familles du pays, et mourut

devant les murs d'Ampurias, dont il faisait le siège. Les barons ensevelirent ses restes à Saint-André d'Exalada ; mais, peu d'années après, le monastère fut emporté par une crue subite des eaux de la Tet, et le tombeau disparut dans cet immense cataclysme.

TOMICH, *Historias e conquestas dels excellentissims y catolichs reys de Arago e de lurs antecessors los comtes de Barcelona*. — PUJADES, *Cronica universal del principado de Cataluña*. — Etienne DE CORBIÈRE, *Cataluña ilustrada*, Naples, in-fol., 1678.

